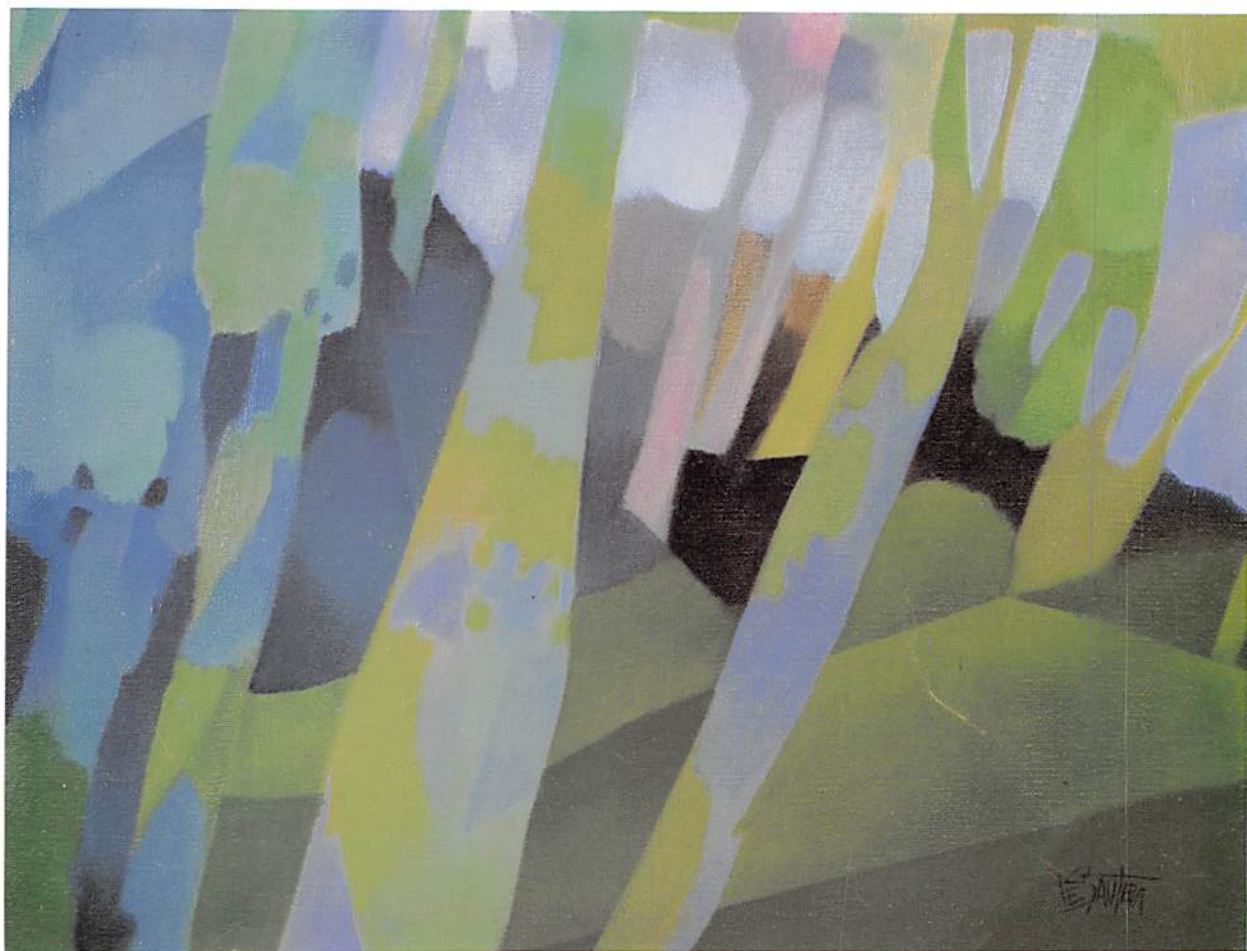


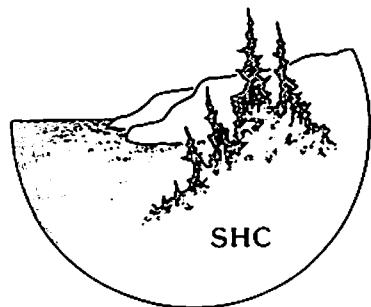
CHARLEVOIX

Revue de la Société d'histoire de Charlevoix

Numéro 7, décembre 1988



**Le patrimoine naturel de Charlevoix
Réserve mondiale de la biosphère**



La Société d'Histoire de Charlevoix

*Le sigle évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par
Mgr Félix-Antoine Savard: la mer, la montagne et la forêt.*

Membres bienfaiteurs à vie

(500.00\$ et plus)

Ville de Baie-Saint-Paul

Ville de Clermont

Jean-Pierre Bouchard et Jacqueline Cimon

Auberge la Maison Otis

Auberge La Pinsonnière

Ville de La Malbaie

Donohue Inc.

Les Frères Maristes de Baie-Saint-Paul

La Communauté Les Petites Franciscaines de Marie

Association touristique régionale de Charlevoix

Membres bienfaiteurs

(100.00\$ à 499.00\$)

Conseil régional de pastorale de Charlevoix

Jacques Bouchard

Corporation municipale de la Rivière-Malbaie

Corporation municipale de Saint-Urbain

Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix

Membres de soutien

(25.00\$ à 99.00\$)

J.R. Benny Beattie
Denise Terrault Duguay
Léonard et Aurore Gauthier
Louis-H. Lavoie
Martin Rochette
Mary W. Bouchard
Jean-Guy Poulin
Pierre Pépin
Marc-Adélarde Tremblay
Réjeanne Sheehy Saint-Pierre
Gaston Lavoie
Paul-Émile Carrier
Yvon Racine
Bertrand Fournier
André Morin

Municipalité Régionale de
comté de Charlevoix-est
Micheline Hudon
Evelyn F. Labbé
Bernard Guay
Raymond Tremblay
Lucien Harvey
Marie-Aimée Tremblay
Liliane Tremblay
Bertrand Lavoie
Jacques Desmeules
Bibliothèque générale des
Petites Franciscaines de Marie
Raynald Boily
Fernand Gauthier

L. Lafleur
Marc Laporte
Daniel Bradet
Louis-Philippe Filion
Guy Lamarre
Jean-Luc Dupuis
C.N. Shanly
Julie Tremblay-Bélangier
Monique et Jean Dumas
Mario Lalancette
Hénédine Couturier
Réal Lapointe
Robert Gagnon
Georges-Étienne Tremblay
Société Linnéenne du Québec

CHARLEVOIX

No 7, décembre 1988, 5\$ l'unité

Conseil d'administration Société d'Histoire de Charlevoix

Serge Gauthier, prés.
Jean-Pierre Bouchard, v.-prés.
Martin Brassard, 2e v.-prés.
Luc Filion, trés.
Claudine Brassard, sec.
Rosaire Tremblay, dir. Revue
Dominique Dufour, adm.
Annie Gobeil, adm.
Diane Perron-Boulianne, adm.

Comité de rédaction:

Martin Brassard
Serge Gauthier
Annie Gobeil
Rosaire Tremblay

Collaborateurs:

Randonnées Nature Charlevoix
Comité d'Action Sociale de Charlevoix
Bernadette Fournier-Dufour
Evelyn Fournier-Labbé
Claude Frappier
André Lepage
Michel Plourde
Antoine Riverin
Francine Saint-Aubin
Jean-Paul-Médéric Tremblay
Denis Vandal

Politique rédactionnelle:

La politique rédactionnelle
de la Revue CHARLEVOIX a été
définie dans le Vol. 1 no 1
de juin 1985 en page 3.

Page couverture:

•À TRAVERS BOIS ET CHAMPS•
Claude Le Sauter, 1987.

Adresse:

Société d'histoire de Charlevoix
2, Place de l'Église, C.P. 1438,
Baie-Saint-Paul, Charlevoix
QC G0A 1B0 - (418) 435-6864

50, rue Lapointe
C.P. 748, Clermont, Qc
G0T 1C0 - (418) 439-2903

La Société d'Histoire de Charlevoix dispose
d'un Centre d'archives comprenant deux
dépôts.

Abonnement:

L'abonnement à la revue Charlevoix
au tarif de 15\$ par année
permet de devenir membre de la
Société d'histoire de Charlevoix

La revue CHARLEVOIX est
composée, montée et imprimée par:
L'Imprimerie de Charlevoix Inc.
261, rue Nairn
La Malbaie, Charlevoix
Qc G5A 1S8

Dépôt légal- 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0829-2183

Présentation

Lorsque l'on pense à Charlevoix, aussitôt l'on fait référence aux paysages montagnoux mais aussi à tous ces villages blottis au fond des vallées ou juchés sur les plateaux, lesquels par leurs attraits respectifs, ont su attirer les peintres les plus célèbres du pays. Qu'il s'agisse ici de nommer les Clarence Gagnon, Alexander Young Jackson, Marc-Aurèle Fortin, Jean-Paul Lemieux et René Richard, tous ils ont immortalisé sur leurs toiles, les scènes les plus remarquables de Charlevoix et que l'on retrouve dans les grands musées du pays. À travers le temps, la population charlevoisienne a su mettre en valeur son potentiel historique, mais aussi utiliser la présence de phénomènes naturels afin de développer une industrie touristique.

Le parc des Grands-Jardins et sa faune, les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, le Centre écologique de Port-au-Saumon, les bélugas du Saint-Laurent, les Palissades de Saint-Siméon et d'autres traits du milieu, sont autant d'arguments qui ont amené un groupe de bénévoles qui travaille depuis trois ans à la cause de la conservation, à demander à l'UNESCO que Charlevoix soit désigné comme réserve mondiale de la biosphère. Cet organisme, dont le siège social se trouve à Paris, a donné son accord à ce projet et c'est le ministre québécois des Affaires internationales qui en a fait l'annonce le 18 novembre dernier.

La diversité étant le caractère même de la nature charlevoisienne, la Société d'histoire de Charlevoix vous propose donc à travers ce numéro thématique plusieurs volets du patrimoine naturel. Les Iroquoiens à l'embouchure du Saguenay au XIIIe siècle, la pêche à la morue, la visite de Pehr Kalm, le parc des Grands-Jardins, l'histoire des trois pays de Charlevoix et les autres sujets que nous vous proposons ici, sauront, on l'espère, mieux faire connaître le potentiel touristique naturel parfois méconnu. Il va de soi que l'économie régionale doit aussi miser sur cet aspect afin de consolider son avenir.

Le comité de rédaction remercie tous ses collaborateurs et ses bailleurs de fonds sans qui la réalisation d'une telle revue serait impossible.

Puisse la lecture de ce numéro vous amener à apprécier encore davantage notre milieu et qui sait vous entraîner à visiter les attractions naturelles de Charlevoix.

Bonne lecture.

Rosaire Tremblay
Directeur de la revue.

Sommaire

Histoire des trois pays de Charlevoix.....	4
Des Iroquoiens à l'embouchure du Saguenay.....	7
Pehr Kalm et la Baie-Saint-Paul en 1749.....	9
Les armateurs de Charlevoix et la pêche à la morue sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent vers 1860.....	12
La pêche au saumon dans la rivière Malbaie.....	17
Baie-Sainte-Catherine: Au temps de la chasse aux marsouins.....	18
Le caribou des Grands-Jardins: un historique fascinant à caractère légendaire.....	20
Les Grands-Jardins: un aperçu historique.....	23
Les Grands-Jardins: l'Histoire racontée par les noms de lieux.....	28
Rivière-Malbaie: les origines d'une municipalité rurale.....	33
Le jardin de Tolly.....	36
Saint-Urbain: au rythme de la nature.....	37
L'histoire géologique de Charlevoix.....	40
La grange Bhérier de Cap-à-l'Aigle.....	42
Écho maritime: Le dernier pélican.....	44
Chronique du livre.....	45

Histoire des 3 pays de Charlevoix

par: Serge Gauthier

Selon l'inspiration poétique de Mgr Félix-Antoine Savard, la région de Charlevoix se compose de trois milieux naturels distincts: le fleuve, la terre et la forêt. Ces trois pays de Charlevoix ne sont pas qu'une référence géographique, car ils permettent en quelque sorte de mieux saisir la mentalité et l'histoire fort originales des gens de la région. Terre de contrastes, dotée de paysages d'une grande beauté qui ont été sculptés en grande partie à la suite du passage d'un météorite venu se briser dans le secteur il y a plusieurs milliers d'années, la région de Charlevoix demeure un site unique du Québec dont les caractéristiques ne manquent pas de fasciner l'observateur le moins attentif.

LE FLEUVE

Sillonée par les pêcheurs basques du XVI^e siècle, territoire de chasse et de pêche pour les peuples autochtones, la région de Charlevoix est l'un des plus vieux sites de peuplement du Québec. D'abord, les missionnaires Jésuites parcourent le territoire, ainsi que les premiers explorateurs français qui s'arrêtent sur ses côtes. L'on doit à Jacques Cartier et à Samuel de Champlain le mérite d'avoir baptisé dès le XVI^e et XVII^e siècle plusieurs lieux dont les noms sont toujours en vigueur: l'Isle-aux-Coudres, La

Malbaie, Rivière-du-Gouffre, Cap-à-l'Aigle, Cap-aux-Oies, Baie-des-Rochers. Cependant, situé à l'extrémité est du Domaine du Roi, Charlevoix demeure longtemps un comptoir de fourrures où coureurs des bois et amérindiens venaient commercer autour de Tadoussac à la Pointe-aux-Alouettes en particulier.

Vues du fleuve, les montagnes escarpées de Charlevoix n'inspirent pas de prime abord un très grand intérêt en vue d'un peuplement éventuel. En 1664, le gouverneur Pierre Boucher de Trois-Rivières note lors de son passage en bateau, que la région lui apparaît peu habitable sauf peut-être la Baie-Saint-Paul et l'Isle-aux-Coudres «qui paraît fort belle quand on y passe».

Cependant, il faudra l'intervention inopinée d'un gigantesque **treblement de terre en 1663** pour inciter l'intendant Jean Talon à développer davantage la région. Les récits des Pères Jésuites rapportent alors les effets prodigieux de ce cataclysme dans la région et tout indique d'un important gisement de fer pourrait être découvert aux alentours de la Baie-Saint-Paul. Cette mine ne sera jamais mise en exploitation, mais les études faites firent miroiter à Jean Talon une autre richesse à utiliser éventuellement et qui s'imposait en

abondance presque infinie dans le secteur, soit celle de la forêt. Les premiers habitants de Charlevoix s'établissent à Petite-Rivière-Saint-François vers 1675. Ils viennent d'abord pour exploiter la forêt et assurent leur subsistance par la culture du sol. Le principal obstacle au développement de ce peuplement demeure les difficultés de communication. En effet, le fleuve constitue presque la seule voie praticable tout au cours de l'année et elle devient nettement inutilisable durant les longs mois d'hiver. Cette dure réalité façonne la mentalité des gens de Charlevoix et forme par la force des choses des générations de marins aventureux.

La vie maritime est marquante dans les paroisses riveraines de Charlevoix: Petite-Rivière-Saint-François, Saint-Joseph-de-la-Rive, Saint-Irénée, La Malbaie et Cap-à-l'Aigle, Pointe-au-Pic, Saint-Fidèle, Saint-Siméon, Baie-Sainte-Catherine et bien sûr l'Isle-aux-Coudres. Dans ces villages longtemps isolés, la navigation sur le fleuve permet la communication avec l'extérieur. Elle assure ainsi l'approvisionnement en biens matériels nécessaires à la vie et la possibilité de commercer avec les centres urbains.

Les goélettes à voile puis à moteur s'imposent comme le moyen de transport le plus courant sur le fleuve. Ces goélettes, aujourd'hui presque totalement disparues, ont longtemps fait la fierté des gens de Charlevoix et constituent sous plusieurs aspects un produit des efforts et de l'imagination des constructeurs de bateaux de la région. En effet, les gens de Charlevoix se sont habilités, au fil des ans, à la réalisation de ces goélettes. Presque tous les villages côtiers de la région avaient leurs chantiers de construction. Cette grande oeuvre navale débutait généralement à la fin de l'automne et se poursuivait inlassablement durant la saison hivernale. Au printemps, de solides goélettes étaient lancées à la mer lors d'une cérémonie rituelle de bénédiction à laquelle présidait le curé et qui réunissait invariablement toute la paroisse.

Mais, malgré tout le pittoresque de cette tradition navale, la région de Charlevoix demeura très isolée jusque vers 1850 par-

La terre: Maison de l'engagé du Domaine Cabot à Cap-à-l'Aigle



Florent Fourmier

ticulièrement. À partir de ce moment, des estivants se rendirent en grand nombre dans la région à bord d'imposants bateaux de croisières à vapeur. Ces bateaux furent opérés par la Richelieu Co. et plus tard par la Canada Steamship's Line. Leur existence assura à la région une réputation enviable comme site de villégiature et de tourisme. Ces bateaux blancs, comme les surnommèrent les gens de la région, ont navigué durant plus de 100 ans sur les bords de Charlevoix à chaque été. C'était au temps de la belle époque des croisières qui se rendaient vers le Saguenay et où des touristes huppés pouvaient s'arrêter pour séjourner dans des hôtels de grande classe comme le Manoir Richelieu et l'Hôtel Tadoussac et goûter ainsi à loisir les splendeurs du paysage charlevoisien. Malheureusement, ces bateaux de croisières disparurent en 1965, ne laissant que des souvenirs et beaucoup de nostalgie.

La vie maritime a malheureusement connu une longue agonie dans Charlevoix. Tranquillement, à mesure que les routes terrestres devenaient plus accessibles, le transport maritime perdit de son importance. De même, les belles goélettes de Charlevoix ne résistèrent pas à la concurrence de navires plus modernes et leur importance dans le commerce décrût considérablement. Jadis cruciale, la relation avec la mer n'est plus de nos jours qu'objet de loisirs sous la forme d'une navigation de plaisance symbolisée par l'existence de nombreuses marinas sur le territoire. Peut-être doit-on constater que les charlevoisiens – comme sans doute l'ensemble des québécois – ont quelque peu tourné le dos au fleuve avec le temps.

Il y eût aussi un peu de pêche commerciale dans la région. Toutefois, si les fabuleuses pêches aux marsouins réalisées par les gens de l'Île-aux-Coudres sont bien connues par les québécois suite aux films du cinéaste Pierre Perreault, il n'est pas possible de considérer cette activité comme importante dans la région. Certaines pêches à la morue sont notées à l'occasion de La Malbaie jusque vers la Baie-Sainte-Catherine. L'étonnant petit capelan roule bien le printemps sur les côtes de plusieurs villages et notamment à Saint-Irénée; l'on pêche l'anguille à Petite-Rivière-Saint-François depuis l'origine du village et l'éperlan sur les quais de presque toutes les paroisses de la région. Pourtant, ces activités ne procurent jamais aux charlevoisiens qu'un apport occasionnel à la subsistance alimentaire des familles nombreuses du temps.

Il s'impose cependant de cette époque



La Forêt: La drave sur la rivière Malbaie

un héritage encore bien présent. Plus fort que le témoignage attristant des goélettes mortes sur la rive, il demeure invariablement dans la mémoire des charlevoisiens d'hier le souvenir de voyages aventureux et une relation presque affective avec ce fleuve qui représente encore à leurs yeux une volonté de liberté irrésistible, en dépit de toutes ses contraintes et ses rigueurs.

LA TERRE

La présence d'un peuplement permanent dans Charlevoix ne pouvait se maintenir que par la possibilité de cultiver le sol d'où les habitants tiraient leur subsistance. Or, outre les vallées de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul, le potentiel agricole de la région apparaît plutôt faible. L'agriculture qui s'y pratique reste donc d'une rentabilité incertaine et est associée tout simplement à l'autosuffisance locale ou même familiale.

La région de Baie-Saint-Paul se peuple d'abord au XVIIIe siècle. Elle fait alors partie de la Seigneurie de Beupré dont les Messieurs du Séminaire de Québec sont les propriétaires. Le Premier colon s'appelle Claude Bouchard et il est bientôt suivi de Noël Simard et de Pierre Tremblay. Déjà les principales familles de Charlevoix s'installent et rapidement de 1675 (date de l'arrivée de Claude Bouchard) jusque vers 1740 la région de Baie-Saint-Paul voit son potentiel territorial presque totalement exploité.

Du côté de La Malbaie, l'occupation du sol est moins rapide. Ainsi, il faudra attendre la conquête anglaise pour y voir un certain développement. En effet, même si le Père Coquart (Jésuite) considère La Mal-

baie comme l'une des plus belles fermes agricoles du Canada, il faut attendre la venue des seigneurs John Nairne et Malcolm Fraser pour que ce secteur connaisse un développement agricole plus accentué. Ces deux personnages d'origine écossaise se voient attribuées ces terres par James Murray en 1763 et ils décident de se séparer le territoire. Nairne reçoit la partie Ouest qui comprend La Malbaie et ses environs; Fraser, quant à lui, devient propriétaire du secteur Est allant du Cap-à-l'Aigle jusqu'à Saint-Siméon. Les seigneurs écossais encouragent le peuplement et la région connaît un accroissement rapide, passant d'aucun habitant après la conquête à plus de 3,000 vers 1830.

Dès lors, l'occupation des terres de bonne qualité se réalise très rapidement et le peuplement des localités du plateau intermédiaire (Sainte-Agnès, Saint-Hilarion, Saint-Urbain) au début du XIXe siècle ne parvient pas à contrôler les besoins grandissants de la population. C'est ainsi que dès 1830, Charlevoix devient une terre d'émigration et le surplus de sa population se dirige particulièrement vers la région du Saguenay.

Les procédés de culture du sol ont évolué très lentement dans Charlevoix sans doute à cause de l'isolement de la région. Ils conservèrent ainsi un côté très archaïque jusqu'à tout récemment alors que l'utilisation du boeuf et de la charrue fut finalement remplacé par la mécanisation. Ce phénomène faisait dire au sociologue Léon Gérin en 1920 lors d'un de ses passages à Saint-Irénée que l'agriculture s'y limitait au seul besoin des familles et démontrait ainsi sa productivité assez faible.

Les types de culture demeurent diversifiés dû aux sols plutôt pauvres et à la relative brièveté de la saison estivale. On note tout particulièrement: le blé (surtout au XIXe siècle), les pommes de terres et les légumes du jardin en général (carottes, fèves et notamment la célèbre gourgane très populaire dans Charlevoix). La culture d'arbres fruitiers y est plutôt limitée: on signale surtout des pommiers dans les paroisses riveraines et tout spécialement à l'Île-aux-Coudres.

En plus de composer avec un sol pauvre, les cultivateurs charlevoisiens doivent tenir compte d'un climat rigoureux et très variable. Pourtant, l'économie de Charlevoix reposa longtemps sur l'agriculture. Une partie de la population locale est restée profondément terrienne. Aujourd'hui cependant, les nombreux rangs désertés témoignent d'un monde agricole disparu ou presque. En fait, l'agriculture de subsistance telle qu'elle fut longtemps pratiquée dans Charlevoix n'a plus guère de sens dans l'économie agricole spécialisée qui s'effectue de nos jours.

LA FORÊT

Même si ce fait est souvent oublié, la forêt occupe pourtant la majorité de l'espace charlevoisien. Elle représente depuis les débuts de la colonisation un actif économique majeur. Dès 1670, l'intendant Talon mit en exploitation les grands pins de la Baie-Saint-Paul avec une goudronnerie* qui s'installe sur place durant plusieurs années. Cette expérience s'avéra plutôt infructueuse, mais n'empêcha pas la population de Charlevoix de continuer à se servir du bois pour ses besoins domestiques ou encore pour la construction navale.

* Fabrication de goudron pour la construction des navires.

Plus tard, au début du XIXe siècle, les marchands anglais s'intéressent au bois canadien pour la construction de navires et celui-ci devient très en demande. Charlevoix s'impose alors comme une région-ressource stratégique et rapidement des marchands de bois s'implantent tant à La Malbaie qu'à Baie-Saint-Paul. La population charlevoisienne se met à leur service et la grande époque des chantiers débute. En effet, le travail en forêt permet aux agriculteurs de Charlevoix de s'assurer un revenu supplémentaire non négligeable. Les hommes se rendent donc dans les camps de bûcherons où ils résident une grande partie de l'hiver à travailler rûdement. Au printemps, la période de la drave succède au temps de la coupe. Cette activité forestière, comme nous le savons, a d'ailleurs inspiré à Mgr Félix-Antoine Savard son célèbre *Menaud maître-draveur*.

Bien sûr, ce contact avec la forêt n'est pas une entreprise facile. On oublie trop souvent le courage, voire la hardiesse qu'il nécessitait en ces temps où les déplacements étaient toujours exigeants. De plus, nous ne concevons pas toujours l'exploitation réelle que subissaient les courageux bûcherons se mettant aux services des riches marchands de bois. En plus de vivre dans des conditions sanitaires déplorables, les bûcherons du temps étaient éloignés de leur famille et revenaient à la belle saison avec bien peu dans leurs poches. Mais l'argent étant rare en ces temps-là, peu d'entre eux s'en seraient cependant plaints...

La forêt était aussi le lieu où se pratiquait la chasse et la pêche dans les lacs de l'arrière-pays. Cet apport était ajouté à l'alimentation familiale et était fort goûté. Faut-il dire qu'en ce temps-là, les paysans ne chassaient et ne pêchaient pas encore pour leur simple plaisir, mais bien pour leur subsistance. En relation avec les touristes esti-

vaux, des pourvoiries s'établirent dans la région, mais comme beaucoup de territoires étaient réservés aux gens riches de l'extérieur, elle ne concerna qu'indirectement les gens de Charlevoix durant de nombreuses années.

Même si la coupe du bois s'effectuait sur une grande échelle dans Charlevoix, elle ne produisit pas vraiment une industrie de transformation sur place à cause de son éloignement des grands centres. Le bois est donc régulièrement transporté par bateau vers les centres urbains de Québec et Montréal. Une seule exception est notée: la Donohue Brothers de Clermont qui s'implante dès 1911 sous l'impulsion du célèbre sir Rodolphe Forget alors député fédéral de Charlevoix. Cette usine connaît une impulsion remarquable qui, outre la période de la crise économique de 1930, se poursuit jusqu'à nos jours. On y fabrique du papier journal et elle constitue toujours la principale industrie de la région.

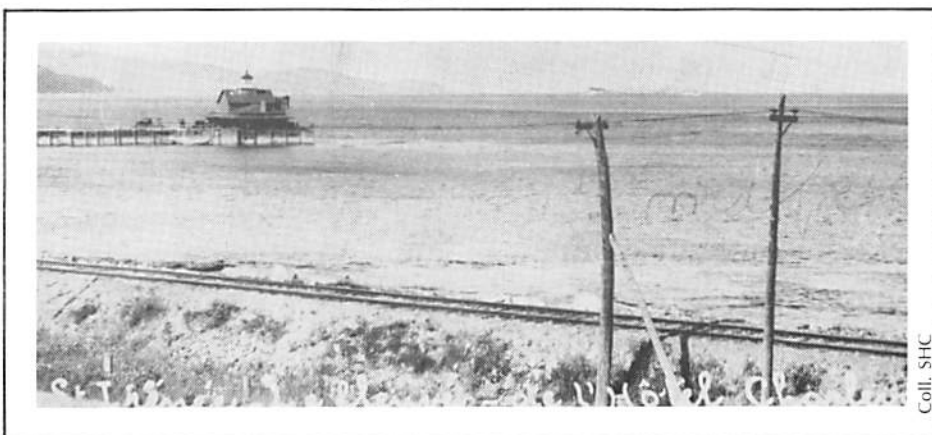
De toute évidence, pour les charlevoisiens, la forêt représente un atout économique majeur. Contrairement à certaines convictions populaires qui attribuent une vocation essentiellement touristique à Charlevoix, la forêt continue de générer la plus grande partie des emplois disponibles dans la région. Elle fut longtemps menacée à cause de cette exploitation grandissante, mais des politiques de reboisement gouvernementales permettent maintenant d'espérer un avenir plus prometteur.

TROIS PAYS À DÉCOUVRIR

Charlevoix, c'est donc trois milieux de vie distincts. Toutefois, ces trois pays de Charlevoix se sont si inextricablement mêlés au fil des ans, qu'il n'est plus guère possible de les dissocier. Vivre dans Charlevoix c'est être proche de la mer, de la terre et de la forêt. C'est se sentir à l'aise dans un milieu naturel varié, c'est être capable d'adaptation. C'est aussi s'engager à préserver de sites naturels qui constituent un héritage écologique fragile et unique.

Vivre dans Charlevoix a constitué longtemps un défi pour la population locale. Côté mer, la terre et la forêt, c'est relever une tâche immense, compte-tenu des exigences physiques que comportent chacun de ces milieux naturels. En visitant Charlevoix, il importe de ne pas oublier de s'arrêter à chacune de ces trois facettes naturelles dont l'histoire recèle encore tant de découvertes possibles. C'est dire comme Mgr Félix-Antoine Savard et son Menaud aux Joson de l'avenir: «Regarde si c'est beau! garde ça pour toi et pour ceux qui viendront!» □

Le fleuve: le quai de Saint-Irénée



Coll. SHC

Des Iroquoïens à l'embouchure du Saguenay au XIII^e siècle

par: Michel Plourde, archéologue

Pourquoi une fouille archéologique dans Charlevoix?

Une deuxième saison de fouilles archéologiques vient de se terminer sur le site Ouellet (DaEk-6). Ce projet, financé par le ministère des Affaires culturelles du Québec et géré par la municipalité de Baie-Sainte-Catherine voulait sauvegarder de l'érosion marine un site préhistorique important. Une équipe de sept fouilleurs, d'un assistant et d'un archéologue aura donc réussi à fouiller la portion restante d'un campement amérindien datant de plus de 700 ans.

Où se trouve le site?

Le site Ouellet est localisé en bordure de la mer, à environ 500 mètres au sud de la Pointe-aux-Alouettes, dans la municipalité de Baie-Sainte-Catherine, comté Charlevoix. (photo 1)

La fouille: comment?

Les données récoltées lors d'une évaluation du site à l'été 1985 nous ont permis de reconnaître un secteur encore intact et riche en artefacts. Ce périmètre de près de 300 mètres carrés a été fouillé très minutieusement, en localisant chaque objet, de façon à recréer sur papier ce lieu d'habitation. Les fouilleurs ont donc extrait d'une mince couche de terre noircie et recouverte d'un dépôt d'argile de 50 centimètres d'épaisseur, près de 20,000 vestiges qui sont actuellement analysés.

Que représentent ces vestiges?

Un site archéologique ne livre que des objets résistants à l'usure du temps et on en compte trois grands types sur le site Ouellet. Il s'agit de la pierre taillée et polie, la céramique et les matières organiques.

Photo 1: Vue d'ensemble du site DaEk-6



Photo: Michel Plourde, 1986

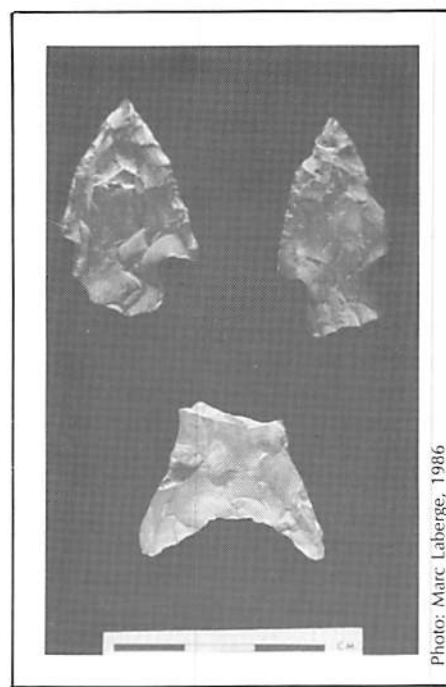


Photo: Marc Laberge, 1986

Photo 2: Pointes de projectiles

La pierre a été largement utilisée pour la fabrication de pointes (photo 2) de projectiles, de grattoirs, de couteaux, de perceurs et de coins. Ces outils servaient entre autres à capturer et à dépecer le gibier. Avec des haches et des herminettes, on travaillait le bois et la terre et on utilisait des meules de toutes sortes pour broyer des os ou des matières végétales. On taillait d'ailleurs la pierre avec des roches plus dures que l'on nomme percuteurs. Cette production d'outils a laissé près de 18,000 éclats ou déchets de taille.

La céramique, que l'on croit être une production des occupants du site regroupe les fragments d'une cinquantaine de vases aux motifs décoratifs qui étaient en vogue en Amérique du Nord, au XIII^e siècle de notre ère (photo 3). Ces poteries servaient à la cuisson et à l'entreposage des aliments.

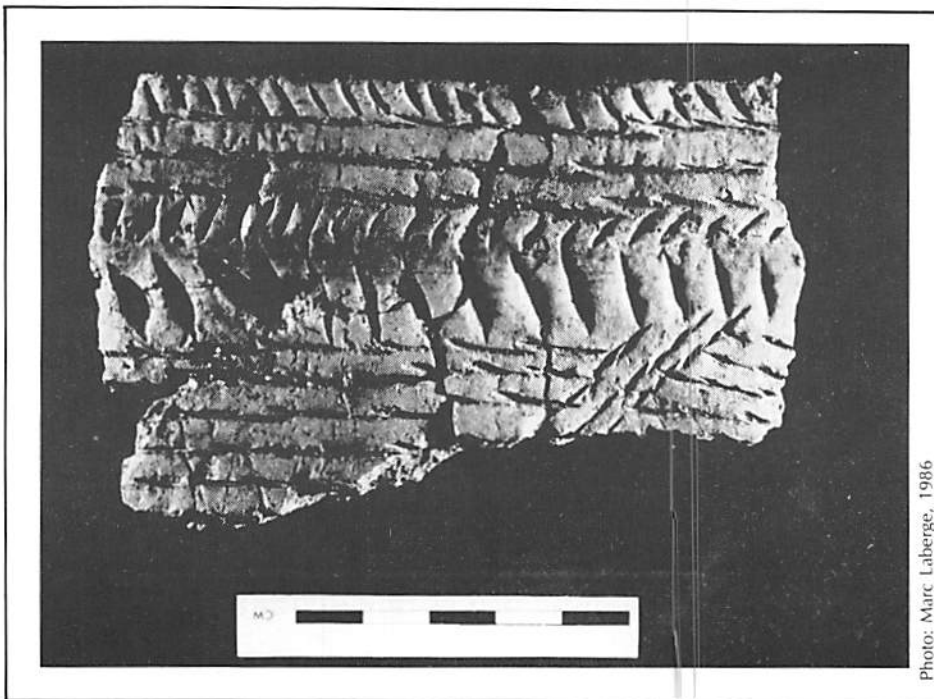


Photo: Marc Laberge, 1986

Photo 3: Fragment de poterie iroquoise

Un enfant de quatre ou cinq ans a même laissé ses empreintes de dents sur un petit morceau d'argile non cuit. Aussi, on remarque un petit vase de «débutant» qui confirme la présence d'un jeune adulte apprenant vraisemblablement ce métier...

Les matières organiques consistent principalement en restes culinaires. Les amérindiens ont consommé des moules, du loup marin, du castor et de rares oiseaux et poissons. Leurs restes décharnés ont été rejetés dans au moins cinq foyers, au-dessus desquels étaient probablement édifiées des structures de peaux ou d'écorce. Six empreintes de piquets (photo 4) ont été retrouvées aux abords de ces foyers et représentent probablement les traces de tablettes ou étagères placées à l'intérieur des habitations. Mentionnons aussi la cueillette de trois espèces de baies sauvages par les amérindiens.

Qui habitaient ce site et quand?

L'identification culturelle de vestiges de la période préhistorique demeure toujours délicate. Cependant, quelques objets plaident en faveur de passage d'Iroquoiens du Saint-Laurent originaires de la région Québec - Ile-aux-Coudres. D'abord, leur céramique est typiquement iroquoise et ils l'ont certainement fabriquée sur le site même. Deux types d'outils de pierre sont aussi caractéristiques des Iroquoiens, soit les petites haches à double tranchant et les meules à main avec cupules. De plus, on retrouve une pierre taillée (chert vert à

radiolaires) dont la source leur aurait peut-être été exclusive.

Quant à l'époque de l'occupation, elle se situe quelque part entre 1100 et 1350 de notre ère. La méthode au radiocarbone appliquée aux échantillons de charbon de bois a révélé cet écart de temps. Nous pensons que la portion fouillée du site a été occupée à quelques reprises par au moins cinq familles. Leur présence est certaine-

ment estivale en raison de l'abondance du loup marin au printemps, aussi parce que l'on ne peut extraire l'argile (pour la céramique) d'un sol gelé et que l'on ne peut pas non plus y enfoncer de piquets. De plus, le fleuve devait être impraticable en hiver et les baies sauvages consommées sur le site devaient nécessairement être récoltées à la fin de l'été.

Conclusion

En 1535, Jacques Cartier rencontrait lors de son second voyage sur le fleuve Saint-Laurent, quelques Iroquoiens de Stadaconé (Québec) à l'embouchure du Saguenay. Ceux-ci y étaient venus pour chasser le loup marin.

Le site Ouellet de Baie-Sainte-Catherine confirme la présence de leurs ancêtres au moins **200 ans** auparavant, et ce, pour la même raison.

Le loup marin constituait donc un attrait particulier pour ces amérindiens et reste à savoir si leur déplacement vers cette région était la conséquence de pénuries alimentaires dans leur territoire d'origine. Nous cherchons aussi à savoir si ces Iroquoiens ont envahi les lieux ou s'ils cohabitaient pacifiquement avec les populations locales que l'on croit être de souche algonquienne.

L'analyse des résultats de la fouille nous permettra certainement d'éclaircir la présence de ces familles Iroquoiennes à l'embouchure du Saguenay. □

Photo 4: Trace de piquet

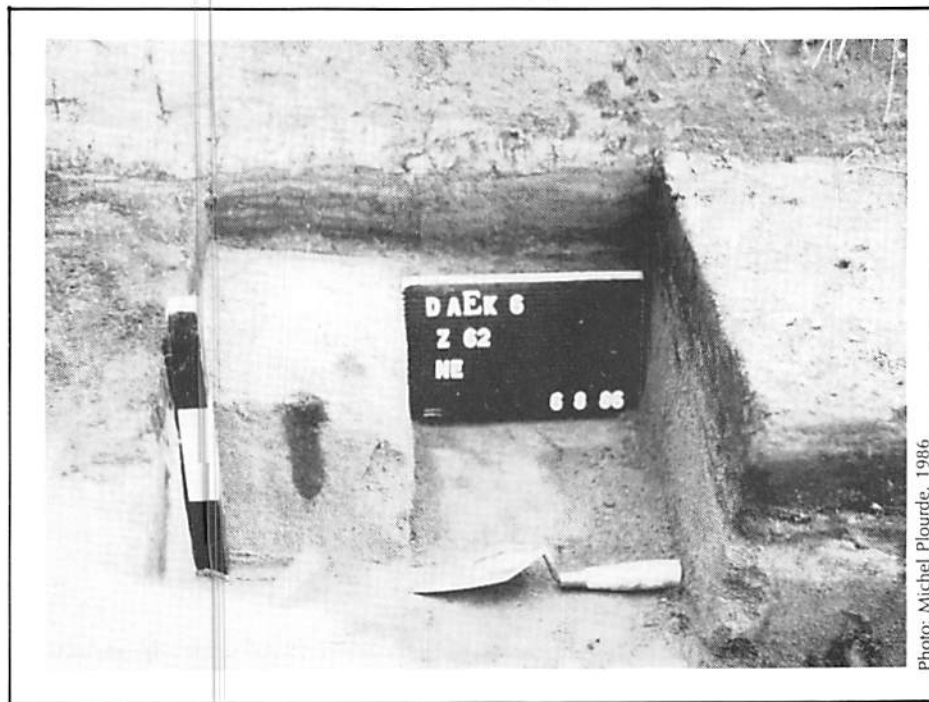


Photo: Michel Plourde, 1986

Pehr Kalm et la Baie-Saint-Paul en 1749

par: Jean-Paul Médéric Tremblay

Il n'y a guère de risque d'exagérer la portée historique du voyage de Pehr Kalm, en 1749, dans l'actuelle région de Charlevoix. De multiples facteurs témoignent dans le même sens; l'éminente personnalité du voyageur, le caractère scientifique de son expédition, les conditions de temps et de lieu qui l'ont marquée, enfin la richesse informative du mémoire qui nous en reste.

Il a longtemps été difficile, sinon impossible, de savoir à quoi nous en tenir à ce sujet, mais depuis une dizaine d'années ce n'est plus le cas, depuis précisément 1978, alors que venait de paraître en librairie un document de première valeur intitulé *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du Journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset (chez Pierre Tisseyre, Montréal, 1977). Il est vrai que la Société historique de Montréal, il y a maintenant plus d'un siècle, avait publié dans ses *Mémoires* (7e et 8e livraison) une traduction intégrale de *l'En resa* du botaniste suédois établie d'après un texte anglais pour la majeure partie et un texte hollandais pour le reste (*Voyage de Kalm en Amérique*, par L.W. Marchand). Mais ce document est devenu pratiquement introuvable et il était loin d'avoir la qualité de celui qu'on doit à la compétence des Rousseau, Béthune et Morisset.

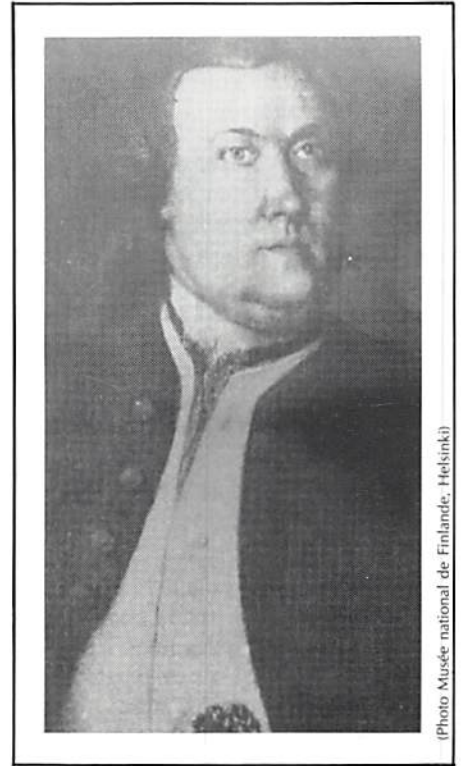
Pehr Kalm et son oeuvre

Dans une étude d'introduction qui couvre cent cinquante pages, on apprend tout ce qu'il est souhaitable de connaître au sujet de Pehr Kalm et de son oeuvre. Ce qu'il importe de savoir, c'est que cet illustre botaniste est un Finlandais de culture suédoise, né en 1716 d'un père pasteur luthérien; entré à l'Université d'Abo en 1735, il fut protégé à partir de 1740 par le baron Carl Bielke, grâce auquel il put fréquenter l'Université d'Upsal et s'initier

à la botanique, à la minéralogie et autres sciences naturelles. Lors d'un séjour en Russie avec son tuteur, il rédigea, à la suite de recherches sur place, un rapport scientifique qu'il présenta au grand Linné.

Déjà fort intéressé par les voyages d'exploration, Kalm se trouva candidat tout désigné pour l'expédition scientifique organisée par l'Académie royale des sciences en Suède à destination de l'Amérique du Nord; il est alors titulaire d'une chaire d'économie à l'Université d'Abo. Après de longs préparatifs, l'explorateur se mit enfin en route pour Londres et il atteignit Philadelphie en septembre 1748. Il y est accueilli par Benjamin Franklin, par les autorités de New York et celles de Pennsylvanie, une ancienne colonie suédoise. Mais ce n'est que onze mois plus tard, soit en juillet 1749, qu'il arrive au Fort Saint-Frédéric, où commence son expédition dans la Nouvelle-France, laquelle va durer cent trente jours et le conduire jusqu'au Cap-aux-Oies.

Il rentre en Suède en 1751, après avoir trouvé l'occasion de se marier avec une montréalaise, veuve de Jacques Sandrin. En plus de nombreuses caisses remplies de spécimens à classer dans des collections de sciences naturelles, Pehr Kalm rapporte un journal de route et d'abondantes notes, à même quoi il se propose de rédiger un mémoire fort élaboré, ouvrage qui paraîtra d'abord en suédois et qui sera ensuite traduit en anglais, en néerlandais et en allemand, avant de l'être en français. Il s'empresse de montrer son précieux butin au grand Linné et reprend sa chaire d'enseignement à l'Université d'Abo. La publication de son Journal s'effectue en trois étapes en 1752, 1756 et 1764. En dépit de son immense mérite, il semble que la fin de sa vie fut assombrie par des déceptions; il décéda en 1779, à l'âge de soixante-trois ans.



(Photo Musée national de Finlande, Helsinki)

Portrait à l'huile de Pehr Kalm, peint en 1764.

Le voyage vers Québec

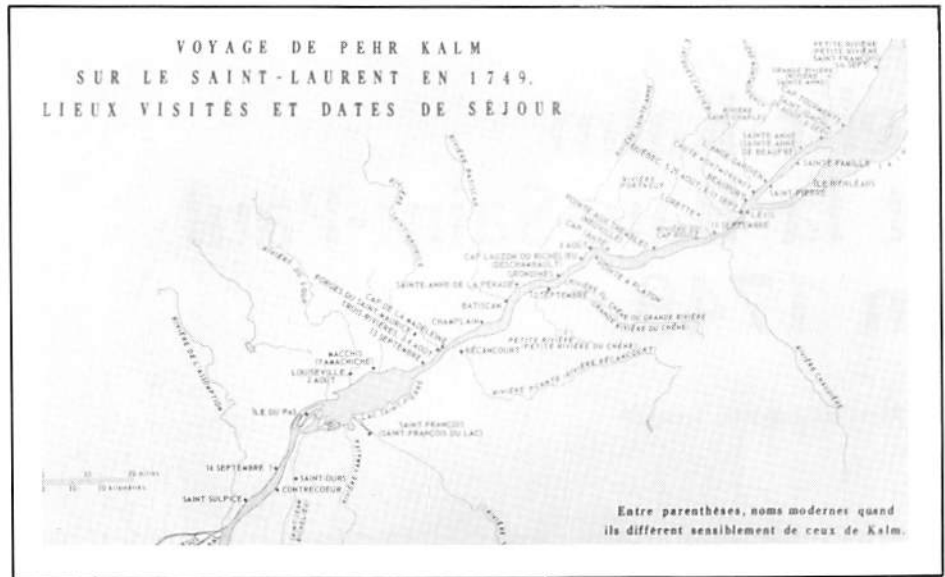
Le voyage en Amérique du Nord a marqué pour Pehr Kalm, le point culminant de sa carrière de savant universitaire. Il lui a imposé une absence de quatre années loin de son lieu de résidence et couvert une bonne dizaine d'années, si l'on tient compte des préparatifs et des travaux subséquents. Même si l'expédition elle-même qui le conduisit d'Albany jusqu'aux Éboulements n'a duré que cent trente jours, il ne peut être question de faire davantage que des allusions aux principaux faits d'une si longue expérience: le séjour de cinq mois en Angleterre, l'arrivée à Philadelphie onze mois après son départ d'Upsal, dont quarante jours en mer, ses courses entre Raccon où il descend et la ville de New York, l'étape en canot sur le lac Champlain jusqu'à Laprairie en face de Montréal, l'hospitalité du gouverneur De La Galissonnière qui assumait tous les frais de son voyage et lui assura la compagnie d'un médecin botaniste Jean-François Gauthier, le prolongement d'un an de son séjour à Philadelphie, l'expédition vers les chutes Niagara, le retour en Suède accompagné de sa nouvelle épouse, Margaret Sandrin et de la fillette de cette dernière.

Sans plus d'attardement, il convient d'en venir à ce qui fait l'objet principal de la présente étude: la dernière étape du voyage de Kalm sur le Saint-Laurent, celle de Québec au Cap-aux-Oies avec séjour d'une semaine à la Baie-Saint-Paul.

Ce samedi, 30 août 1749, en fin d'après-midi, une robuste embarcation profite de la marée haute pour entrer dans l'embouchure de la rivière du Gouffre. Elle est montée par une douzaine d'hommes dont six rameurs. Ces derniers, ainsi que le barreur et le sergent qui les commande, laissent d'abord descendre les personnes qui sont leurs passagers; deux prêtres en soutane, les abbés Cavalier et Jacquereau, l'un missionnaire, l'autre relevant du Séminaire, le docteur Gauthier, délégué par le gouverneur De La Galissonnière, enfin, Pehr Kalm et son domestique Jungstrom. Tout ce monde se dirige vers la maison du Séminaire, toute proche de la berge. Il semble que les visiteurs y sont attendus, car on les accueille à l'entrée avec empressement.

Partis de Québec la veille au matin, ils vont résider là une semaine complète et explorer à loisir toute la vallée, ainsi que la région environnante. La relation que Pehr Kalm fait de ce séjour occupe une place importante de son Journal, des numéros 782 à 818 (pp. 331-389).

Peter Kalm s'applique à décrire, à mesure qu'il avance, les lieux de plus en plus ressemblants, à son avis, à ceux de Finlande et de Suède. Du Cap Tourmente à la Petite-Rivière, pied des montagnes, anses et caps se font voir tels qu'ils ont été de temps immémoriaux jusqu'à la construction de la voie ferrée du Canadien National, lieux tout à fait inhabitables, à l'exception des petites fermes; là vivent de pauvres gens pour lesquels le soleil se cou-



che deux ou trois heures avant partout ailleurs. À signaler l'église, construite en pierres plutôt que de bois.

Dès l'entrée dans la Baie-Saint-Paul, l'explorateur parle de ce cirque de montagnes à perte de vue et remarque l'absence de fermes en bordure du fleuve, à cause des terres basses. Il notera plus loin que les vents, dans ce lieu bien abrité, n'ont plus la même direction que sur le fleuve, dérivés qu'ils sont par les parois montagneuses. «Baie-Saint-Paul est une terre basse et plate entre des collines rocheuses qui ferment la baie. Il semble que ce pays-ci... ait constitué autrefois un fond de mer» et Kalm de s'étonner qu'on

n'y ait jamais trouvé de coquillages, «les fermes de la région sont toutes isolées» ajoute-t-il. Pour le comprendre, il faut savoir que les fonds de la Baie n'ont été concédés que depuis une quinzaine d'années (1736).

La cueillette des observations

Il serait étonnant qu'un naturaliste de profession omette de fournir des données précises sur la température en ce début de septembre. Chaque matin, Kalm prend soin de noter les mesures météorologiques suivantes: pendant la majeure partie de la semaine: ensoleillé, parfois un peu nuageux, vent S. ou N.N.O. puis N.E.; le matin, 10 degrés Celsius et 16 ou 17 dans l'après-midi. En fin de semaine, à cause du vent N.E., nuageux, brume épaisse, parfois pluvieux. Cela n'a de quoi étonner personne qui connaît la région. Surtout quand Kalm aperçoit, en s'éveillant le dimanche matin, la brume «qui monte de la plupart des collines environnantes comme si c'était des charbonnières».

Dès le premier jour, la petite équipe d'explorateurs, Pehr Kalm en tête, part en quête de tout ce qui peut retenir son attention; en fin d'après-midi, elle se met en route vers Les Éboulements et elle se rendra le lendemain jusqu'au Cap-aux-Oies, dont elle reviendra le soir même à la Baie-Saint-Paul.

On s'intéresse d'abord à étudier la qualité de l'eau dans les sources et les petits cours d'eau, pour remarquer que souvent il s'agit d'une eau sulfureuse. Ainsi du ruisseau près de la petite église de la Baie-Saint-Paul (rivière des vases) et au Cap-aux-Corbeaux; celle d'un ruisseau entre la Baie et Les Éboulements possède une qualité

Ancienne propriété du Séminaire de Québec à Baie-Saint-Paul. Construite entre 1715 et 1718, elle fut incendiée en 1926 et n'a pas été reconstruite. Kalm résida vraisemblablement dans cette maison lors de son séjour à Baie-Saint-Paul.



Photo Archives du Québec

minérale particulière. «Nous débarquons à un endroit pour y voir une source qui a la réputation d'être chaude en hiver et froide en été; mais tout compte fait, cette chaleur se résume en ce que l'eau n'y gèle pas».

En explorant les cours d'eau, on ne manque pas de repérer à même les rochers, dans le sable et à travers les couches terrestres tout ce que le sol peut laisser voir de minéral: plomb, calcite, mica, feldspath, quartz et pyrite. Le torrent près des moulins du Séminaire retient particulièrement l'attention, mais pas davantage là qu'ailleurs on ne découvre de ressources minières qui mériteraient d'être exploitées.

Kalm n'oublie pas que l'objectif principal de son voyage tient à l'étude de la flore de cette partie de l'Amérique septentrionale dont le climat correspond de fort près à celui des pays scandinaves. Rien n'échappe à son œil observateur, tant les plantes qui viennent aussi dans son pays que celles qu'il ne trouve qu'ici, à commencer par la vigne sauvage qui grimpe sur les parois, en passant par choux, oignons rouges, betteraves, carottes, laitue, panais, topinambours, navets, radis, concombres, melons et courges; mais pas de pommes de terre à cette époque. Par contre, dans tous les jardins, des plants de tabac: «Les hommes du commun fument beaucoup de tabac, presque autant que chez nous. On consomme également beaucoup de tabac à priser. Les gens de qualité ne fument pas beaucoup. Les dames prisent assez fréquemment».

La collection des herbes sauvages que le grand botaniste recense pourrait constituer un riche herbier et il n'est pas possible ici de les énumérer toutes. Kalm les identifie sous leur nom latin et les décrit minutieusement: anguillières, sorbie, petite airelle rouge, plaquebière dont on fait une tisane contre le scorbut, genévrier, arbousier, merisier, noisetier, jusqu'à cet arbre appelé «masquabina», nom d'origine algonquienne («maqua», ours et «bina», baie).

Quant à la forêt, elle fournit en abondance le tremble, le bouleau, l'érable et tous les résineux tels que le sapin, l'épinette et les diverses espèces de pin. À la Baie-Saint-Paul, c'est le pin rouge qu'il convient de signaler spécialement, car il fournit la matière première du goudron. Kalm ne manque pas de noter qu'il est passé près des «fosses à goudron» et de décrire les procédés de fabrication. Il prend soin d'évaluer l'âge des pins déjà coupés: 216 à 230 ans, vingt-six aunes de hauteur, trois quarts d'aune de diamètre à la base. En outre, il fait état de deux moulins

hydrauliques qui tirent leurs matériaux de la forêt, l'un appartenant aux prêtres du Séminaire, l'autre aux Tremblay, seigneurs des Éboulements.

Enfin, la culture du blé, celle de l'avoine et le foin dont Kalm voit les meules distribuées à travers champs, les granges n'existant pas encore, amène l'explorateur suédois à parler de l'établissement humain proprement dit. D'abord, que les habitants tiennent leurs terres de concessions par les prêtres du Séminaire qui sont à titre de seigneurs de Beaupré, les propriétaires fonciers de toute la côte et de l'Île-aux-Coudres; que les maisons sont toutes construites de pierres, que les Éboulements, la Petite-Rivière et la Baie-Saint-Paul ont leur église respective, cette dernière ainsi décrite: «À ce qu'on m'a dit, une des plus anciennes du Canada, et le caractère fruste de la construction tend à le prouver. Ses murs, en effet, sont faits de poutres dressées verticalement à une distance d'environ une aune les unes des autres et là-dessus repose le toit; entre les poteaux, une maçonnerie de schiste noir compact; le tout est simple; dans l'église une tribune; pas de tour, mais un petit chevalet auquel est suspendue une cloche à ciel ouvert; la sacristie est en bois, petite, placée à l'extrémité de l'église».

Dans leur intérieur, les gens s'éclairent à la bougie; «mais en place des bougies, on utilise dans toute cette région-ci, des lampes garnies d'huile de marsouins; c'est ce qu'on utilise ordinairement et si cette huile fait défaut, on se sert également d'huile de baleine et de phoque». D'autres

détails aussi pittoresques s'insèrent ici et là dans le texte du Journal, au sujet de l'artisanat, comme la fabrication des chaussures, la cuisson des oiseaux à la broche, les fromages, les celliers à glace, les poêles de cuisine, les pierres à calumet, les costumes, les pièges à ours, les barrières et les attelages de chiens, sans oublier la façon dont les prêtres utilisent leur bréviaire.

Par ailleurs, de nombreuses informations ont été fournies à Kalm par les gens de son entourage durant l'expédition, en particulier ce qu'il écrit à propos des sauvages et des esquimaux, de la pêche à l'anguille et du marsouin, de même qu'au sujet des biens fonciers des prêtres du Séminaire de Québec, des revenus qu'ils en tirent et de l'usage qu'ils en font au profit de l'éducation des enfants de la colonie. Mais une information qui provient de sa propre expérience concerne les moustiques. Il n'hésite pas à affirmer qu'il a souffert de leur assaut et les a trouvés en si grande abondance qu'il propose de décerner à la Baie-Saint-Paul, le titre peu honorifique de «Patrie des moustiques» (*patria culicum*).

Valeur du document

Tant d'éléments d'éclairage sur tous les aspects de l'état des choses dans la région de la Baie-Saint-Paul cueillis il y a déjà près de deux siècles et demi par un observateur singulièrement averti et judicieux font du Journal de Pehr Kalm une pièce de patrimoine sans égale pour les archives de Charlevoix. Il est à souhaiter qu'on sache la mettre de mieux en mieux en valeur et qu'on en tire profit. Rien de comparable n'a été produit depuis lors jusqu'à ce jour. □

Plaque à la mémoire de Pehr Kalm dans l'église Sainte-Marie, Åbo (Turku), dévoilée en 1930 par la Svenska Litteratursällskapet i Finland.



Photo A.W. Rancken, publiée avec l'autorisation du Musée national de Finlande

Les armateurs de Charlevoix et la pêche à la morue sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent vers 1860

par: André Lepage

L'origine géographique des petits armateurs intervenant sur la moyenne Côte Nord du golfe Saint-Laurent, entre 1855 et 1870, est multiple¹. En effet, ils viennent aussi bien de la région de Charlevoix que de la Côte Sud ou, pour la majorité d'entre eux, de la Gaspésie. Bon an mal an, ils ont occupé pendant la saison estivale une vingtaine de stations de pêche à la morue distribuées entre la rivière Pentecôte et Mingan².

Mais leur présence y est signalée à des périodes légèrement décalées. Les pêcheurs «gaspésiens» ont été les initiateurs de ce mouvement: l'exploitation des richesses morutières de cette partie de la côte a été dominée par les «armateurs-pêcheurs» de la baie des Chaleurs et leurs engagés, pêcheurs et gravières, qui se sont appropriés rapidement – de 1855 à 1860 – la majorité des lots de grève des localités situées à l'est de Sept-Îles, la zone d'exploitation la plus productive³.

Pour leur part, les armateurs-pêcheurs et engagés «canadiens» de Charlevoix et de la Côte Sud ne se sont installés sur la Côte Nord qu'après la désastreuse campagne de l'été 1860, après qu'un certain nombre d'établissements peu productifs aient été laissés vacants. Le fait que les entrepreneurs «gaspésiens» et «canadiens» soient intervenus à des périodes distinctes nous amène à penser que la participation des deux groupes au mouvement collectif a répondu à des conjonctures différentes et s'est inspirée de motivations probablement divergentes.

Pour les armateurs-pêcheurs de Charlevoix et de la Côte Sud, l'élément conjoncturel décisif semble bien avoir été l'institution du port franc de Gaspé (1861-1866). Cette mesure législative exceptionnelle, en abolissant les frais de douane sur toutes les marchandises importées à l'intérieur des limites du port, a donné une impulsion majeure au commerce régional.⁴

Elle a incité ces armateurs qui dépendaient auparavant des grossistes et marchands de Québec, à traiter pendant cette période avec les sociétés jersiaires – comme la Charles Robin and Co. et la Le Bouthillier Brothers – qui dominaient, depuis leurs principaux établissements en Gaspésie, le commerce morutier. Ces compagnies ont joui des avantages de leur implantation à l'intérieur des limites du port franc; elles pouvaient fournir à bien meilleur compte que les «équipes» ou créanciers concurrents de Québec les agrès de pêche et provisions nécessaires à la mise en opération d'un établissement de pêche. Elles constituaient de plus le débouché le plus naturel pour la morue salée, le produit caractéristique de ce type d'entreprise.

Dans cet article, nous concentrons notre attention sur les armateurs-pêcheurs de Charlevoix et plus particulièrement sur l'entreprise d'Antoine Riverin, résidant à

Murray Bay. En plus des sources habituelles comme le manuscrit de recensement officiel de 1861, nous disposons ici, pour retracer l'évolution des entreprises, des registres de comptabilité de la compagnie Robin, leur principal créancier, et d'une partie substantielle de la correspondance entre la compagnie et les armateurs.

Les livres de comptes de Paspébiac – *Ledgers and Journals* – contiennent en effet la totalité des comptes de ses clients ou «pratiques» résidant en permanence à l'extérieur de la baie des Chaleurs. Un examen attentif de ces registres et de la correspondance complémentaire nous a permis d'effectuer un relevé quasi exhaustif des armateurs-pêcheurs «canadiens». Si l'on exclut les clients occasionnels de la compagnie, lesquels ont pu vendre un lot de morue à la fin de la saison de pêche pour une somme d'argent déterminée, nous pouvons identifier, parmi les armateurs-pêcheurs engagés dans la pêche

TABLEAU 1

Les armateurs-pêcheurs de Charlevoix et de la Côte Sud, clients réguliers de la compagnie Robin sur la Côte Nord, 1856-1868.

	<i>Lieu de résidence permanente</i>	<i>Station de pêche</i>	<i>Période d'opération</i>
Charlevoix			
Boily, Xavier	Baie-Saint-Paul	Rivière Pentecôte	1862-1866
Riverin, Antoine	La Malbaie (Murray Bay)	Iles Caoui	1858-1868
Côte sud			
Fournier, Fabien	Saint-Thomas	Rivière Moisie	1862-1864
Picart, Thomas	Saint-Thomas	Rivière Moisie	1861-1865
Guimont, Damase	Cap-Saint-Ignace	Rivière Moisie	1861-1864
Jacques, Xavier	L'Islet	Riv. au Tonnerre	1864-1865

Source: A.P.C. Robin, John and Whitman MG 28 III 18
vol. 190-191 «Paspébiac Ledgers» 1857-1868

sur la Côte Nord avant 1870, deux «pratiques» régulières originaires de Charlevoix et quatre de la Côte Sud (voir tableau 1). Comme on le verra, la presque totalité des livraisons de morue séchée effectuées par ces armateurs l'ont été au cours de la période d'existence du port franc. De fait un seul d'entre eux, Antoine Riverin, a traité avec la compagnie Robin avant et après cette période.

Les migrations de travail des Charlevoisiens sur la Côte Nord: le problème de l'origine.

La correspondance manuscrite des gérants des postes de traite de la compagnie de la baie d'Hudson – locataire jusqu'en 1842 du Domaine des postes du roi, qui s'étendait vers l'est jusqu'à la rivière Moisie – fait fréquemment allusion, vers 1840, à des «traders» qui transportent des marchandises et des passagers entre le district de Québec et la côte.¹ Bien que l'information qu'elle contient ne permette pas d'identifier la provenance des bateaux ni de préciser la nature de leurs cargaisons, il est vraisemblable que plusieurs armateurs de Charlevoix et de la Côte Sud aient compté parmi eux. Toutefois, le troc estival avec les Amérindiens et transport des hommes vers les stations de pêche au saumon ont dû être leurs principales activités.

L'abolition, en 1842, du privilège d'exploitation du Domaine des postes du roi et l'ouverture du territoire à la colonisation libre ont pu encourager les armateurs à organiser des expéditions de pêche à la morue sur la côte, à l'ouest de Sept-Îles, mais, à notre connaissance, aucune information ne vient le confirmer avant 1857. Si de telles expéditions ont effectivement eu lieu, le courant migratoire qu'elles représentaient a certainement été de très faible ampleur et à caractère intermittent.

Pour les armateurs-pêcheurs de Charlevoix intéressés par la morue, les stations de pêche de la rive nord de la péninsule gaspésienne, encore peu peuplée, ainsi que celles de la partie orientale de la côte du Labrador – aujourd'hui la Basse Côte Nord – ont gardé un bien grand attrait, avant 1855, que la région de la rivière Pentecôte, où on les retrouve à peu près exclusivement vers 1860. Les stations de pêche gaspésiennes, en particulier, étaient connues et appréciées depuis longtemps par les «Canadiens» de Charlevoix et de la Côte Sud et il eut été difficile pour les armateurs de convaincre leurs engagés de se rendre régulièrement sur une côte réputée plus

hostile et désolée. Avec le peuplement permanent de la rive nord de la Gaspésie et l'occupation des espaces de grève par les pêcheurs locaux, la situation s'est radicalement transformée. À partir de 1850, il est devenu de plus en plus difficile pour les armateurs de l'extérieur d'occuper les espaces de grèves des stations de pêche distribuées entre Sainte-Anne-des-Monts et Rivière-au-Renard et de concurrencer efficacement, au niveau de l'embauche des hommes, les marchands et «maîtres de grève» résidents devenus pour la plupart les «pratiques» régulières des sociétés de commerce jersiaires de la baie de Gaspé (Wil-

liam Fruing Co., William Hyman, John Le Bouthillier). Cette transformation n'a sans doute pas été sans susciter chez les armateurs résidents des «vieilles paroisses» un intérêt accru pour les richesses de la Côte Nord.

La première mention, à notre connaissance, de la présence des armateurs-pêcheurs de Charlevoix sur la Côte Nord date de 1857. Le capitaine Pierre Fortin, commandant de la goélette *La Canadienne*, magistrat chargé de la protection des pêcheries du golfe Saint-Laurent, note en effet dans son rapport annuel à l'Assemblée législative des Canadas qu'il a pu

TABLEAU 2

Les armateurs-pêcheurs, pêcheurs et graviers de Charlevoix aux îles Caoui en 1861.

Nom	Fonction	Lieu de résidence permanente	Âge
1. Riverin, Antoine	armateur-pêcheur	La Malbaie	52
Kelle, Baptiste	trancheur	"	28
Caron, Maximin	gravier	"	48
Néron, Étienne	"	"	66
Pednaud, Barnabé	"	"	19
Bilodeau, Homère	pêcheur	"	22
Blackburn, Joseph	"	"	20
Bruyère, Pierre	"	"	36
Dufour, Joseph	"	"	24
Dufour, Théodore	"	"	18
Gagné, Isaac	"	"	20
Riverin, Antoine	"	"	15
Terrien, Raymond	"	"	41
Tremblay, Ferdinand	"	"	20
2. Bugeauld, Léonard	armateur-pêcheur	Baie-Saint-Paul	55
Thibeault, Duguay	gravier	Les Éboulements	20
Tremblay, Ludger	"	"	21
Tremblay, Marcel	"	"	22
Bugeauld, Joseph	pêcheur*	Baie-Saint-Paul	25
Bugeauld, Mathias	"	"	28
Bugeauld, Samuel	"	"	18
Bugeauld, Théodore	"	"	19
Boulet, Pierre	"	"	19
Roy, Théodore	"	"	30
Tremblay, Bernardin	"	Les Éboulements	32
Tremblay, Xavier	"	"	25
3. Lavoie, Joseph	armateur (pêcheur)	Baie-Saint-Paul	46
Boily, Louis	pêcheur**	"	20
Boily, Ovide	"	"	22
Boily, Xavier	" *	"	36
Bouchard, Thomas	"	"	19
Boulet, Louis	"	"	56
Boulet, Thomas	"	"	22
Lavoie, Elzéar	"	"	16

* Ce pêcheur est considéré généralement comme le véritable maître de l'établissement.

** Le terme pêcheur désigne, dans cette liste particulièrement, soit un pêcheur proprement dit, soit un gravier. Si le ratio de deux pêcheurs pour un gravier est appliqué ici – mais il est légèrement plus élevé dans une petite entreprise comme celle-ci, où les pêcheurs sont aussi employés comme graviers à l'occasion – on obtient 4 ou 5 pêcheurs pour 2 ou 3 graviers.

Source: A.P.C. Census Return, Province du Canada, Canada-Est, Comté du Saguenay, 1861, C 1316.

TABLEAU 3

Livraisons de morue séchée des armateurs-pêcheurs de Charlevoix et de la Côte Sud à la compagnie Robin, de 1858 à 1868 (en quintaux*)

Charlevoix			Côte Sud				Total
Année	Boily	Riverin	Fournier	Picart	Guimont	Jacques	
1858		83					83
1859		—					—
1860		199					199
1861		240			352	375	727
1862	133	398	245	394	376		1015
1863	103	344	75	47	159		281
1864	123	330	49	—	55	159	263
1865	36	264		34		93	127
1866	104	267					371
1867		146					146
1868		95					95

* Un quintal équivaut à 112 livres de morue séchée.
Source: cf. tableau 1

observer cet été-là trois goélettes d'armateurs de Charlevoix mouillant à l'entrée de la rivière au Tonnerre (voir tableau 2).

Il précise que «les patrons de ces goélettes de La Malbaie (en haut) et des Éboulements venaient essayer la pêche de la morue dans le golfe pour la première fois», que cette première campagne les avait «pleinement satisfaits» et qu'il les avait encouragés à revenir l'été suivant, «mais mieux équipés et avec un plus grand nombre de bateaux et d'hommes, leur promettant de grands bénéfices».⁶

Il est probable que les maîtres de ces goélettes, plutôt que de fonder des établissements de pêche et d'occuper en permanence des espaces de grève dans une région où ceux-ci étaient âprement disputés ou déjà aux mains des armateurs gaspésiens, se sont contentés à cette époque de pratiquer la pêche migrante et d'écouler le produit de cette pêche – de la morue «verte» plutôt que salée et séchée – sur le marché de Québec. Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'à partir de 1860 que les armateurs-pêcheurs de Charlevoix ont fondé des établissements sédentaires.

Les établissements sédentaires des armateurs de Charlevoix

Si l'on examine le manuscrit du recensement officiel de 1861, on note la présence sur la Côte Nord de trois armateurs-pêcheurs originaires de Charlevoix. Antoine Riverin de La Malbaie (Murray Bay), Léonard Bugeauld et Joseph Lavoie de Baie-Saint-Paul ont embauché, cette

année-là, 13, 11 et 17 hommes, respectivement, pour leur établissement de pêche (voir tableau 2). Les engagés sont originaires de la même paroisse que leur maître et ils se rendent tous à la même station de pêche, celle des îles Caoui (ou Ragg Islands), à l'est de la rivière Pentecôte. De 1861 à 1866, deux de ces trois armateurs-pêcheurs, au moins, traitent régulièrement avec la compagnie Robin.

Nous sommes donc fondés de croire que les registres de comptabilité et la correspondance de la compagnie Robin, où nous retrouvons leur trace, nous livrent des renseignements relatifs à leurs activités. L'information est particulièrement riche dans le cas du capitaine Antoine Riverin dont une vingtaine de lettres, adressées au gérant-général de la compagnie Robin à Paspébiac, ont été conservées. Elles nous permettent de reconstituer dans ses grandes lignes le profil de son entreprise nord-côtère et d'évoquer les problèmes qu'il a eu à affronter au fil des ans. L'étude de cette entreprise sera par ailleurs l'occasion d'apporter des nuances au tableau, trop simple, qu'évoque le recensement officiel, notamment en ce qui concerne le recrutement des hommes.

L'entreprise du capitaine Riverin

C'est en 1858 que le capitaine Antoine Riverin traite pour la première fois avec la compagnie Robin. Les 16 et 17 août de cette année-là, au terme de la campagne d'été, Riverin livre au capitaine P. Marrett, lequel agit pour le compte de cette com-

pagnie, 73 quintaux de morue séchée. Riverin, dans une lettre datée du 15 septembre, demande à la compagnie de remettre directement au marchand Charles Samson, de Québec, la somme correspondante à la valeur de la morue ainsi vendue.⁷

Le marchand Samson apparaît donc comme le véritable créancier de Riverin. Il est probable que la majeure partie de la production saisonnière – et certainement toute la production d'automne – a pris en fait le chemin de Québec où la vente a dû servir au remboursement des créances consenties par le marchand. L'achat par la compagnie Robin de ce lot de morue séchée détaché du reste de la production de Riverin a représenté une simple transaction, sans obligations réciproques. Le profit que Riverin a tiré de cette transaction – car le prix de vente était supérieur à celui qu'il aurait pu obtenir pour la même marchandise sur le marché de Québec – n'a pas été sans inciter Riverin à espérer davantage de la compagnie. En janvier 1859, dans une lettre adressée au gérant-général de cette dernière, Riverin lui fait part de son désir de compter parmi ses «pratiques» régulières sur la Côte Nord. Il dit qu'il réservera à son nouveau créancier toute la production à deux conditions: que les crédits nécessaires lui soient avancés et que soit fournie à chacun de ses pêcheurs une avance de salaire de l'ordre de 5 à 6 livres sterling, en marchandises livrées à l'un ou l'autre des magasins de la compagnie.⁸

Si l'on en juge d'après les registres de comptabilité de la compagnie pour cette année-là (son nom n'y apparaissant pas), la requête de Riverin n'a pas été prise en considération en 1859. Ce n'est que l'année suivante que l'armateur-pêcheur a pu commencer à traiter d'une façon régulière avec la puissante compagnie. En janvier 1860, Riverin adresse au gérant-général un «Mémoire des effets» dont il a besoin pour organiser son expédition de pêche aux îles Caoui, le premier d'une série de mémoires du même type envoyés chaque année. Au terme de la saison de pêche, c'est à Mingan, où le brick *Union* prépare un chargement à destination de Naples, qu'il livrera sa morue séchée.⁹ De 1861 à 1864, Riverin emploie de 10 à 15 hommes dans son établissement des îles Caoui (aussi appelées «Cailles rouges»). La production moyenne de ses 3 ou 4 barges de pêche accuse une forte variation annuelle: alors qu'en 1861, par exemple, les quatre barges de l'établissement ne produisent en moyenne que 60 quintaux chacune, en 1862, avec seulement 3 barges,

la production totale atteint le sommet de 398 quintaux, pour une moyenne de 132 quintaux par barge.¹⁰

Si l'on en croit le «Mémoire des effets» envoyé par Riverin à son créancier au printemps 1862 (voir tableau 4), la compagnie Robin fournit à son client tous les agrès de pêche qui lui sont nécessaires; elle lui fait également crédit de la valeur des vêtements de travail de ses pêcheurs et, à l'exception de la viande, des vivres nécessaires aux rations quotidiennes de ses engagés.

Le manuscrit de recensement de 1861, comme nous l'avons déjà constaté, indiquait que les engagés de Riverin étaient exclusivement originaires de Charlevoix. Bien que les registres et la correspondance de la compagnie Robin ne nous livrent pas de listes d'engagés, ils indiquent que l'armateur-pêcheur a cherché, sinon réussi, à embaucher au moins quelques pêcheurs gaspésiens d'expérience. En 1863, par exemple, Riverin engage Pierre Grenier, un pêcheur de Newport, comme «moitié de ligne», à charge pour celui-ci d'embaucher lui-même son compagnon (ou «devant») de barge, lequel sera rémunéré à un taux mensuel fixe. Il demande à la compagnie Robin de débiter sur son pro-

pre compte la valeur des avances de salaires fournies à ces deux engagés.¹¹

Mais les deux pêcheurs, après avoir reçu une valeur de plus de 7 livres sterling de marchandises avant la saison de pêche, ne se présentent pas à leur poste. Riverin, qui doit se résoudre à disposer d'une barge de pêche de moins que prévu, apprendra bientôt que les deux déserteurs ont fait la pêche pour le compte de C. Hamilton (un marchand de New Carlisle) à Longue Pointe de Mingan. Il devra rembourser à la compagnie la valeur des crédits avancés aux deux hommes.¹²

Cet exemple de double engagement – auquel ont parfois recours à l'époque les pêcheurs gaspésiens désireux d'obtenir le maximum d'avances de la part des créanciers – montre à quel point le recrutement des hommes en dehors du cercle de connaissances personnelles pouvait reposer sur une base fragile. Il est vraisemblable que dans ce contexte les engagés de Riverin (en tous cas tous les graviers) ont été originaires de la même localité que lui.

Au printemps 1865, Riverin décide, malgré le succès mitigé de ses précédentes campagnes de pêche, d'augmenter son chiffre d'affaires et de diversifier ses sources de crédit. Il emploiera 8 ou 9 barges de pêche au lieu de 3 ou 4 barges habituelles.¹³ Ayant constaté que la morue «frappe» assez tardivement aux îles Caoui, il conduit d'abord ses pêcheurs à Sainte-Anne-des-Monts où la pêche débute vers le 20 mai, avant de gagner vers le 15 juin son établissement nord-côtier où quelques-uns de ses hommes l'ont précédé pour y recevoir les «effets» livrés à son intention par la goélette de la compagnie Robin. Cette tentative de la part de l'armateur d'accroître l'échelle de ses opérations se solda par un échec lamentable.¹⁴ Au terme de la saison, Riverin ne livre à la compagnie que 264 quintaux de morue, soit une moyenne d'à peine 33 quintaux par barge, la plus faible performance de son établissement pendant toute la période 1858-1868.

Lourdement endetté, Riverin se voit contraint, en octobre 1865, de solliciter de la compagnie Robin un prêt de 250 livres sterling: il a impérativement besoin de cette somme pour remplir ses obligations vis-à-vis de certains créanciers de Québec qui avaient accepté de lui fournir un supplément de crédits.¹⁵

Nous ignorons le résultat de cette démarche, mais il est certain qu'à partir de ce moment, la situation financière n'a cessé de se détériorer. En août 1867, après deux

mois d'une pêche à nouveau médiocre, l'armateur-pêcheur songe à tout abandonner. N'eut été sa promesse de livrer le maximum de morue à son principal créancier, auprès de qui il continue de solliciter de nouveaux prêts, il serait, écrit-il, rentré chez lui dès le début d'août.¹⁶

En 1868, la pêche est aussi catastrophique que l'année précédente. Riverin abandonne au terme de la saison et désespère de rembourser ses arrages de dettes.¹⁷ En 1875, il doit toujours à la compagnie Robin une somme de 52 livres sterling. Cette somme sera alors inscrite dans les registres des dettes dont la compagnie n'espère plus le remboursement.¹⁸

Les autres armateurs-pêcheurs de Charlevoix concernés, comme Riverin, par la pêche sur la Côte Nord n'ont pas, semble-t-il, connu un meilleur sort. Le capitaine Xavier Boily de Baie-Saint-Paul, associé à Joseph Bugeauld, n'a fait que de modestes affaires pendant quelques années, avant d'abandonner lui aussi devant son incapacité à remplir ses obligations.¹⁹ L'échec d'une autre entreprise charlevoisienne est plus patent encore. C'est celle d'Élie Angers et de Jean-François Poitras, tous deux de La Malbaie (Murray Bay), partis s'installer en mai 1862 à la rivière Sainte-Marguerite avec plus de quarante hommes (14 barges de pêche).²⁰ Malgré une bonne préparation matérielle et malgré la possession en commun d'une goélette capable de transporter jusqu'à 1,500 quintaux de morue, l'entreprise ne s'avère pas rentable. En janvier 1863, Angers a racheté à Poitras la part de leurs actifs communs et à l'automne 1863, il cherche déjà à vendre les installations de pêche de la défunte société.²¹

Conclusion

Si l'on compare les moyens mis en oeuvre par les armateurs de Charlevoix avec ceux qu'ont pu mobiliser les armateurs de la Gaspésie, on ne peut manquer d'être frappé par le rôle modeste qu'ont joué les premiers dans l'exploitation des richesses morutières de la moyenne Côte Nord de 1855 à 1870. En 1861, par exemple, soit à un moment particulièrement favorable pour elles, les entreprises charlevoisiennes n'ont employé que 31 des 1429 engagés distribués entre la rivière Pentecôte et Mingan, soit à peine 2.1%.

L'expérience économique des armateurs de Charlevoix est néanmoins significative; elle constitue un excellent révélateur de l'univers des contraintes d'exploitation propres à la période de formation initiale de la société régionale (en ce qui a trait à

TABLEAU 4

«Mémoire des effets» commandés par Antoine Riverin à la compagnie Robin au printemps 1862.

«Mémoire des effets»

6 paquets de ligne de 40 brasses de long
6 pièces de ligne à avançon
2 grosses de croc
8 (h) aussières de berges
3 grappins de 30 lbs chaque
1 saine (seine) pour la boîte
le couteau à trancher avec les couteaux à piquer
5 barriques de sel
100 livres de thé
50 livres de coffé (café)
200 gall (ons) de mélasse
300 lbs de cassonade
6 cal (les) à morue de 3 1/2 lbs chaque
6 capots sirés (cirés)
6 paire (s) de culotte (s) sirés (cirés)
6 saouets (sawest) sirés (cirés)
1 quard (quart) de d fine (farine)
100 lbs de tabac en tarquettes

Source: R.J.W. vol. 55 «Correspondence» Antoine Riverin, Caoui, à Charles Robin and Co., Paspébiac, 10 juin 1862

la population blanche) de la moyenne Côte Nord.

Nous avons vu que les entreprises charlevoisiennes ont connu un destin éphémère et que leurs activités se sont déployées au cours d'une période conjoncturelle de durée limitée correspondant à celle de l'existence du port franc de Gaspé. L'échec de ces entreprises était sans doute inévitable dans les circonstances. L'entrée en scène des armateurs charlevoisiens s'est faite dans une conjoncture qui a produit ses effets tardivement, après que les meilleurs espaces de grève de la côte aient été occupés par les entrepreneurs gaspésiens concurrents. Ils ont donc été forcés d'occuper des sites d'exploitation marginaux, à plus faible potentiel de productivité. Après avoir renoncé à pratiquer une pêche migrante plutôt aléatoire – avant 1860 – les armateurs ont mis sur pied des établissements sédentaires qui se sont révélés inaptes – surtout avec le renversement de la conjoncture en 1866 – à rentabiliser leurs mises de fonds et à leur permettre de remplir leurs obligations envers leurs crédeurs.

L'échec des entreprises charlevoisiennes n'accuse donc pas une incapacité spécifique des entrepreneurs. Les qualités d'entrepreneurship ne sont pas en cause ici. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que les armateurs-pêcheurs ou «maîtres de grève» gaspésiens qui ont organisé des expéditions sur la Côte Nord à la même époque ont fait face à des difficultés de même ordre et que la majorité d'entre eux se sont vus forcés eux aussi d'y mettre fin.

L'expérience économique des armateurs de Charlevoix sur la Côte Nord s'inscrit dans l'histoire des pêcheries québécoises à un moment où elles sont dominées par les sociétés de commerce jersiaises. La signification de cette expérience ne ressort

tira toutefois pleinement que lorsqu'on pourra préciser le contexte économique propre à la région d'origine des entrepreneurs et les alternatives qui s'offraient aux armateurs à l'époque. On sait que le Saguenay a offert, après 1842, de riches possibilités d'exploitation et de colonisation et que les armateurs de Charlevoix ont dû trouver, avec la mise en place d'un trafic maritime régulier entre Charlevoix et la nouvelle région, une alternative plus noble que les pêcheries pour l'emploi de leurs ressources.

Il reviendra sans doute aux historiens de Charlevoix de nous préciser les assises matérielles et organisationnelles de l'activité des armateurs de cette région et d'évaluer l'importance relative de l'expérience nord-côtière des armateurs-pêcheurs. Bien qu'elle ait été d'ampleur limitée, cette expérience témoigne du moins de l'ouverture de l'horizon économique des Charlevoisiens du milieu du 19^e siècle. □

1. Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche financé par le fonds F.C.A.R. (programme A.C.S.A.I.R. ou F.C.A.R. - 45) du ministère de l'Éducation du Québec et intitulé «Étude historique et archéologique des établissements de pêche et de commerce anglo-normands (jersiais) sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent ca 1780-1937» (1984-1987).
2. A. LEPAGE «La pêche à la morue sur la Moyenne Côte Nord en 1861» in *Saguenayensia* 29, 1, 1987: pp. 24 à 30.
3. A. LEPAGE, «Cap sur le Nord!» in *Saguenayensia* 29, 1, 1987: pp. 19 à 23.
4. Thomas PYE, *Images de la Gaspésie au XIX^e siècle. Traduit et commenté par Jean Laliberté et André Lepage, Québec, Presses Coméditex, 1980, p. 21.*
5. *Communication personnelle de M. Jacques Frenette.*
6. Canada J.A.L. de la province du Canada. *Rapport de Pierre Fortin, appendice no 31, 1858. Les goélettes en question sont la Lady du capitaine Philibert Bergeron, des Éboulements, un navire de 57 tonneaux et deux autres de plus faible tonnage et de même nom, le Primrose (il s'agit sans doute d'une erreur typographique), dont les maîtres respectifs sont les capi-*

taines Xavier Boily et Herbert Pilote, de La Malbaie. Le premier a à son bord 10 hommes qui disposent de trois barges de pêche. Les deux autres ont à leur bord cinq hommes et disposent chacun de deux barges de pêche.

7. A.P.C. Robin, Jones ans Whitman (ci-après R.J.W.) *MG 28 III 18, vol. 52 «Correspondence» Antoine Riverin, Québec, à Charles Robin and Co. (ci-après C.R.C.), Paspébiac, 15 septembre 1858.*
8. *Ibidem, Antoine Riverin, (La) Malbaie, à C.R.C., Paspébiac, 21 janvier 1859.*
9. R.J.W. vol. 237 «Lists of Exports from Paspébiac» 1846-1881. Dans le registre de 1860, on mentionne que le brick Union (Capt Thomas Le Dain) est parti directement vers Naples après avoir collecté 4,239 quintaux de morue séchée le long de la côte. Voir aussi l'allusion à cette cargaison dans une lettre ultérieure de Riverin (Cailles rouges) à la C.R.C. du 15 août 1863 in J.R.W. vol. 55 «Correspondence».
10. Ces estimations sont basées sur la mise en rapport des statistiques de production présentées dans le tableau 3 et des informations qui concernent directement (tableau 1) ou indirectement (tableau 2) le personnel de l'établissement.
11. R.J.W. vol. 55 «Correspondence». Antoine Riverin, (La) Malbaie, à C.R.C., Paspébiac, 7 février 1863.
12. *Ibidem, vol. 56 et vol. 57, 31 décembre 1863 et 7 février 1864.*
13. *Ibidem, vol. 57, 21 février 1865.*
14. *Ibidem. Voir aussi la lettre de Daniel Ryan, un employé de Riverin: Daniel Ryan, Rivière Pentecôte, à C.R.C., Paspébiac, 13 juin 1865.*
15. *Ibidem, Antoine Riverin, Cailles rouges, à C.R.C., Paspébiac, 13 octobre 1865.*
16. *Ibidem, vol. 59, 19 septembre 1867.*
17. *Ibidem, vol. 61, 17 août 1868.*
18. R.J.W. vol. 210 «Lost Debts Book», 1879-1889.
19. Quelques lettres de Boily et de Bugeauld ont été conservées: R.J.W., vol. 57, «Correspondence», Xavier Boily, Rivière Pentecôte, à C.R.C., Paspébiac, 12 juin et 7 juillet 1865; Joseph Bugeauld, Cailles rouges, à C.R.C., Paspébiac, 13 octobre 1865.
20. *Ibidem, vol. 54, Jean-François Poitras, Murray Bay, à C.R.C., Paspébiac, 3 février 1862 et Jean-François Poitras, Rivière Sainte-Marguerite, à C.R.C., Paspébiac, 16 juin 1862.*
21. *Ibidem, Élie Angers, (La) Malbaie, à C.R.C., Paspébiac, 18 janvier 1863. Voir la réponse (négative) de John Le Boutillier à l'offre de vente, par Angers, de son établissement de pêche de la rivière Sainte-Marguerite: A.P.C. Microfilm Reel M 3730 John Le Boutillier Letter Books, John Le Boutillier, Gaspé, à Élie Angers, La Malbaie, 18 janvier 1864.*

MRC de Charlevoix

L'aménagement du territoire dans Charlevoix:

Un projet collectif

Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix

La pêche au saumon dans la rivière Malbaie

par: Evelyn Fournier-Labbé

C'est maintenant chose du passé, mais dans la petite histoire de Charlevoix, il fut un temps où le saumon abondait dans la rivière Malbaie et plus précisément au pied de la chute Nairn.

Dans mon enfance, il était courant que mes frères reviennent à la maison avec un ou deux saumons de 15-20-25 livres et même plus et, croyez-moi, ce n'est pas une «histoire de pêche».

Raoul, Ernest et Daniel Fournier, mes frères, étaient des amateurs de pêche invétérés, j'oserais dire presque des professionnels, même si leur attirail était loin d'être sophistiqué.

Pour eux, pêcher, c'était une vraie passion. Nous pouvions nous régaler souvent de ce mets délicieux entre tous, des darnes de saumon, que Maman apprêtait d'une façon de rivaliser avec les recettes des grands chefs de la cuisine québécoise.

Les Messieurs Donohue, nos voisins, qui possédaient de superbes cannes à pêche et tout l'attirail à l'avenant, revenaient souvent bredouille, alors que mes frères qui étaient tout jeunes alors et assez mal équipés, avaient peine à porter leur gros saumon, en remontant le sentier de la côte abrupte, près de notre maison. Assez sou-

vent, ils revendaient leur prise à ces messieurs qui tenaient à faire bonne figure...

Vers l'âge de quinze ou seize ans, j'ai souvent accompagné mon frère Ernest, au Château Murray de Pointe-au-Pic, où il allait vendre ses saumons pour la jolie somme de \$5.00 chacun. Ils étaient destinés à régaler les touristes.

Aujourd'hui, pour ce prix, un seul convive pourrait déguster une seule portion... et encore.

Cette pêche nécessitait une bonne connaissance de la rivière, du temps précis où le saumon la remontait et aussi du niveau d'eau, au pied de la chute. Cette activité, que mes frères affectionnaient tant, rendait notre mère inquiète car la pêche était ardue. Les garçons devaient souvent s'avancer assez loin dans les remous et après avoir réussi à «moucher» un poisson, ce dernier leur donnait du fil à retordre, c'est le cas de le dire, car il leur fallait le noyer et pour y réussir, se laisser parfois traîner par lui sur une assez longue distance.

Après beaucoup de patience et d'efforts, ils revenaient à la maison épuisés, trempés jusqu'aux os, parfois même blessés par les aspérités des cailloux, mais souriants et heureux.



Ernest et Daniel Fournier lors d'une pêche au saumon

C'était le bon temps, le temps où les eaux n'étaient pas polluées et le temps où les permis de pêche et les «Zecs» n'existaient pas. Tout le monde pouvait s'adonner à ce sport au gré de ses désirs.

Cette époque n'était sûrement pas le Paradis, loin de là, mais de tels moments privilégiés en constituaient une bonne partie fort appréciée de tous.

Charlevoix a toujours été un coin réputé dans le domaine de la pêche à la truite et au saumon et il fut un temps où Clermont, (Chute Nairn) ne le cédait en rien aux autres coins de la région.

En remuant nos souvenirs, nous pouvons certes nous répéter qu'alors, oui alors:

C'était le bon temps! □

Une belle capture de Daniel Fournier!



La chute Nairn



Au temps de la chasse aux marsouins

par: Diane Perron-Boulianne

Une relation quelque peu mouvementée s'est établie entre les marsouins et les hommes. Ces derniers ont chassés le marsouin pendant des années et aujourd'hui ils accourent de partout seulement pour apercevoir quelques instants leur dos blanc sortant de l'eau. Ils visitent Pointe-Noire, posent des questions sur leur nourriture, leurs habitudes et s'intéressent à leur sort.

À Baie-Sainte-Catherine, on a fait la chasse aux marsouins pendant nombre d'années. Un homme, Gabriel Boulianne, en a chassé plus de 1,700 pendant 35 ans.

Bien sûr, il y a eu d'autres chasseurs avant lui mais parlons surtout de ce gaillard qui a laissé des écrits sur cette chasse.

Comme il raconte lui-même, la chasse se faisait de la mi-avril à la fin juillet. À cette époque-là, les eaux sont plus salées et le fleuve plus sujets aux vents, le marsouin est moins «voyeux».

Donc, en 1880, Gabriel a 21 ans, il achète un yacht à crédit, commençant ainsi la chasse à son compte. Il avait déjà participé à quelques chasses avec son frère

Louis. Celui-ci se noya un matin de mai sous les yeux de Gabriel.

Nullement découragé, Gabriel engagea des coéquipiers, deux beaux-frères; Edjimmé Ouellet et Joseph Gaudreault.

Le trio partait le lundi matin avec le yacht et un canot pour ne revenir à Baie-Sainte-Catherine que le samedi soir.

Gabriel explique que l'étendue du champ de chasse était du nord au sud, 8 lieux en montant, soit de Tadoussac à l'Île-aux-Coudres, selon les vents.

Gabriel Boulianne, son neveu Jean-Philippe vers 1913.



Coll. Diane Perron-Boulianne



Coll. Diane Perron-Boulianne

Edgar Boulianne (petit neveu de Gabriel) trouve un marsouin mort à l'anse à John en 1983.

Ils se déplaçaient la nuit pour être prêts de grand matin à «darder» (harponner) leurs proies. Quand un marsouin se montrait le nez quelque part, ils dirigeaient le canot de ce côté-là en tâchant de se placer à l'endroit où il devait venir respirer. Alors l'un des deux hommes guidait le canot pendant que l'autre le harponnait.

Lorsque le mammifère était bien harponné, ils l'échouaient sur la rive du fleuve ou d'une île. Quand il n'était pas trop gros, les hommes pouvaient le hisser sur le yacht. Ils achevaient de le tuer à la carabine.

Le harpon avait 30 pouces, le manche 5 pieds, ce qui faisait une arme de 7 pieds et demi de long.

Sur le sable des grèves ou dans le yacht, ils dégraissaient la bête. Ils mettaient la graisse en la taillant en cubes de 1 pouce dans des grands récipients que l'on apportait au village pour l'y faire fondre. Le squelette et les autres débris étaient abandonnés là et la marée se chargeait de tout nettoyer.

La peau et l'huile étaient vendues à Québec ou à Rivière-du-Loup parfois à des compagnies américaines. Elles mélan-

geaient cette huile avec d'autres et obtenaient une huile raffinée. La peau peut servir à faire la babiche, des bons lacets, des empeignes de bottes et des guides de traits. Pour ce qui est de sa viande, Gabriel avoue en avoir mangé une fois, «ça goûte l'ours» disait-il.

Dans une saison, le fameux trio tuait une cinquantaine de marsouins, ce qui donna 60 barils d'huile de 45 gallons chacun. Ils vendaient le baril \$17.00 ou \$18.00 et la peau \$7.00. Revenu moyen \$1,250.

Gabriel, chasseur de marsouins de profession, cessa ses activités vers 1915 parce que ça devenait trop dur pour son âge.

En 1935, le gouvernement offrait des primes pour chasser ces mammifères parce que disait-on, ceux-ci mangeaient les morues et d'autres poissons.

Gabriel avait son idée sur ce sujet. Il disait «C'est une mauvaise affaire parce qu'en chassant le marsouin, on chasse et on éloigne aussi la morue et les autres poissons. Le marsouin ne mange pas la morue. Lorsque ce dernier voyage en bande, il effarouche la morue et la pousse vers les bords du fleuve où elle cherche un abri, près des rives, où elle est capturée. Depuis

que la chasse est primée, les pêcheurs ne prennent presque plus de poisson.

Attiré par cette prime, des gens de Les Escoumins vinrent donc faire la chasse et s'installèrent à Baie-Sainte-Catherine. Ils se servaient des mêmes armes que du temps de Gabriel. Ils dégrassaient l'animal sur ce que l'on appelle «le quai de terre» et emplissaient la cale de leur petit bateau de 25 pieds de graisse. Pour avoir la prime ils devaient rapporter la queue.

En 1950, des gens de La Malbaie se regroupèrent pour former une petite compagnie, afin de commercialiser l'huile et toucher la prime.

Le mammifère était repéré et chassé à l'aide de l'hélicoptère puis abattu au fusil. La bête était ensuite récupérée avec des barges pour être dépecée «au Portage» (Quai de la traverse). Après une saison, la Coie fit faillite et les employés n'ont jamais été payés d'ailleurs. Peu de marsouins y laissèrent donc leur vie.

Entre les deux photos de cet article près de 70 ans se sont passés. Aujourd'hui la chasse est prohibée et pourtant le marsouin meurt encore par la main de l'homme, indirectement dirons-nous, mais qui donc pollue le fleuve? □

Le caribou des Grands-Jardins

Un historique fascinant à caractère légendaire

par: Denis Vandal

Il serait incomplet de tracer l'historique du caribou des Grands-Jardins sans jamais discuter brièvement auparavant du territoire lui-même et de ses pionniers.

Le récit de certains explorateurs mentionnent que les Hurons de Lorette et certains groupes algonquins fréquentaient d'ors et déjà les Grands-Jardins au début du XIXe siècle. Ils utilisaient ce territoire comme secteur de chasse et comme axe de circulation entre la rivière Saguenay au nord et le fleuve Saint-Laurent, au sud. Cependant ces récits ne nous renseignent malheureusement pas sur le type de chasse que les Amérindiens pratiquaient alors dans ce secteur et ne font pas mention de la présence de caribous. L'explorateur Davis, en 1835, a été l'un des premiers à visiter les Grands-Jardins et à les décrire dans ces termes:

«(...) l'oeil découvre au loin les terres qui bordent la rivière de la Malbaie. Elles offrent l'aspect d'une plaine d'un blanc éblouissant, qui contraste fortement avec les verdure des épinettes qui sont dispersées par groupes de dix à vingt arbres (...)

Une centaine d'années plus tard soit en 1945, Damase Potvin, dans son livre intitulée «Thomas», décrivait à son tour les Grands-Jardins dans des propos beaucoup plus réalistes et poétiques:

«... C'est un territoire où se trouvent des plaines herbeuses, parsemées d'un grand nombre de bosquets; un plateau élevé où

prennent leur source plusieurs cours d'eau, comme les rivières Montmorency, Ste-Anne, Pikauba, à-Mars, des Écorces, des -Hahas, etc...

À peine a-t-on atteint le sommet d'une montagne à pente douce, qui sépare le lac Ste-Anne du lac-à-Poux, laissant derrière soit les géants résineux, on aperçoit les eaux tranquilles de la rivière Malbaie, qui coule à travers cette plaine.

Un quart d'heure de marche encore et voilà qu'on foule un lit moelleux de mousse, qui donne l'illusion, vu de loin, d'une immense pelouse. Si l'on examine attentivement cette mousse grisâtre, qui crisse sous les pas, ainsi qu'une neige légère un jour de gel, et que l'on en arrache une poignée, on est tenté de demander au guide quelle est sa nature. Et Thomas Fortin de répondre: «Ça, c'est de la mousse à caribou; c'est leur nourriture préférée...»

Les gens qui sont familiers avec cette région exceptionnelle de Charlevoix reconnaîtront sûrement les Grands-Jardins tels qu'ils sont encore aujourd'hui.

Mais qui est réellement ce Thomas Fortin dont parlent abondamment Damase Potvin et l'abbé Léonce Boivin dans leurs écrits? Et bien cet homme pittoresque, issu d'une famille de Saint-Urbain, était gardien des territoires de chasse et de pêche de clubs privés situés dans le parc des Laurentides et appartenant à des gens bien



Chasse au caribou dans les Grands-Jardins: 7 septembre 1904 (à droite M. Thomas Fortin).

nantis. Il connaissait parfaitement le territoire pour l'avoir parcouru maintes et maintes fois à pied. Pour cette raison, l'honorable M.E.-J. Flynn, premier ministre d'alors, le nomma gardien de tout le territoire arrosé par les rivières Malbaie, à-Mars, Jacques-Cartier et autres cours d'eau soit le parc des Laurentides d'alors. C'est d'ailleurs lui qui mandata d'en tracer les limites et de voir aux premiers travaux de ce parc. Ce dernier fut créé officiellement le 12 janvier 1895 et mesurait alors 2,500 milles carrés. À cette époque, on disait que Thomas prenait quinze jours pour le traverser d'Est en Ouest. Il le connaissait si bien qu'il se plaisait à dire lui-même:

«Je peux vous dire qu'en tel endroit du parc, il y a une grosse épinette et un demi-mille plus loin, au nord, une talle de bouleaux, ici, il y a un rocher, là un ruisseau. Voyez-vous, j'ai parcouru ça pendant au delà de cinquante ans au moins et en toute saison.»

Le parc avait une vocation de réserve forestière, d'endroit de chasse et de pêche, parc public et lieu de délasserment et Thomas avait la responsabilité d'en faire respecter les règlements. Mais, revenons à nos «Moutons» ou plutôt à nos «Caribous».

À la fin du XVIIIe siècle, le caribou abondait partout dans l'est de l'Amérique du Nord et le parc des Laurentides ne faisait



Au cours de l'hiver, le caribou doit souvent déplacer jusqu'à 1.5 m. de neige pour atteindre sa nourriture principale: le lichen.



Le caribou fait présentement partie intégrante du parc des Grands-Jardins.

pas exception à la règle. On mentionne que cette espèce de cervidé se retrouvait jusqu'au Saguenay. Certaines sources d'informations font même état de l'abondance de caribous dans la région du Lac Saint-Jean et tout spécialement au nord et à l'ouest de cette étendue d'eau. Les données quantitatives sont presque inexistantes à l'exception toutefois des Grands-Jardins où certains chiffres sont mentionnés.

Vers les années 1895, Thomas Fortin estimait à environ deux milles la population de caribous des Grands-Jardins. Il racontait, en 1940, à M.L.-A. Richard, sous-ministre de la chasse et de la pêche, qu'il y avait possibilité, l'hiver, sans faire usage de raquettes, de se rendre de la rivière Malbaie au lac Jacques-Cartier, en suivant des chemins battus sur la glace et dans la neige, par les caribous. Il ajoutait qu'à plusieurs reprises, en compagnie de feu l'honorable Adélar Turgeon, il lui arriva de faire une marche en raquettes, de huit à dix milles autour de la Roche (aujourd'hui où est situé le camp caribou) dans les Jardins et de compter des centaines de caribous.

D'ailleurs de 1893 à 1906, certains rapports écrits par le surintendant du parc des Laurentides et par des arpenteurs du temps confirment que ce mammifère était très abondant. Des expressions telle que «abondance de caribous» ou «plus abondant que jamais», et «il se multiplie partout» reviennent continuellement dans les écrits.

Pendant ces années d'abondance, on le chassait énormément. Avant 1895, les excursions se faisaient nombreuses. En outre, l'abattage des bêtes ne semblait pas limité comme en font foi les écrits de certains chasseurs et les témoignages de gens qui ont vécu à Saint-Urbain au moment où

le cheptel était élevé. Un article du «Québec Chronicle» daté du 19 décembre 1885 se lit comme suit:

«MM. J.D. Gilmour et J.H. Thompson sont revenus d'une excursion de chasse à l'endroit appelé le Jardin, en arrière de Baie-Saint-Paul, et ils ont capturé douze caribous en un très court temps. Ils les ont transportés en ville».

Cependant à partir de 1895, il fallait se munir d'un permis pour pénétrer dans le parc et celui-ci donnait le droit de tuer deux caribous.

Quelques extraits tirés du registre du Château Beaumont, chalet bâti en 1907 et situé en plein coeur des Grands-Jardins corrobore l'évaluation démographique de ce gros gibier entre 1907 et 1922:

- Température agréable. Visite à tous les endroits du Parc. Vu des centaines de caribous surtout dans les Grands-Jardins. Tué six caribous (23 décembre 1907).
- Dixième voyage pour Turgeon et Garneau. Avons vu au-delà de 700 caribous. Aucune belle bête. Tué facilement nos bêtes (30 novembre 1908).
- Tué trois beaux panaches pour la saison et nous avons vu près de 3000 caribous dans les trois jours (10 décembre 1908).
- Avons vu beaucoup de caribous, mais il y avait très peu de belles têtes (13 novembre 1909).
- Avons vu 400 caribous dans les Grands-Jardins (13 décembre 1909).
- Nous avons vu plus de 200 caribous mais impossible de les approcher à moins de 250 à 300 verges (27 novembre 1910).
- Nous avons vu environ une centaine de caribous en deux jours et une meute de loup (21 décembre 1912).
- Température très clémente et défavora-

ble pour chasser. Compté environ 150 caribous (22 novembre 1913).

- À peu près de 75 caribous dans cette partie du Parc. Le Troupeau si nombreux, il y a quelques années, a dû être décimé par une épizootie (26 novembre 1914).
- Caribous, il n'y en a plus du tout!!! (22 novembre 1922).

Au début des années 1920, la disparition du caribou dans les Grands-Jardins ne fait plus aucun doute, même si on rapporte avoir vu de très rares traces de caribous jusqu'en 1943. Il n'existe cependant pas beaucoup de données précises sur la présence des caribous dans les Grands-Jardins de 1925 à 1940.

À l'époque, on s'expliquait mal les causes de cette extinction subite. Thomas soutenait que la migration seule, ou à peu près, justifiait cette disparition. Il croyait aussi que la consanguinité a eu de mauvais résultats sur les différents troupeaux et que, d'après lui, ni les loups, ni les chasseurs n'avaient seuls pu décimer ces animaux (Tiré de Damase Potvin).

Certains autres personnages pensaient différemment. D'après eux l'arrivée des loups dans le Parc auraient contribué grandement à l'élimination du caribou. Voici d'ailleurs deux extraits tirés de quelques écrits de l'époque:

«Nous avons dit que les loups étaient nombreux dans le parc, au temps de l'abondance du caribou. Il n'était pas rare de voir des bandes de quarante à cinquante loups rôdant ensemble. Notre vieux guide (il s'agit ici de Thomas) racontait que, plus d'une fois, il s'est vu suivi à distance de trois cents pas par des meutes de vingt-cinq à trente loups. La nuit, cependant, si les circonstances les forçaient à marcher ou à porter ils avaient la précaution de traîner avec eux des feuilles d'écorces de bouleau, qu'ils mettaient en feu pour effrayer les loups.» (Tiré de Damase Potvin)

«Avant 1907, personne n'avait vu de loups dans nos Laurentides. À la première nouvelle, on trouva des moutons étranglés, des veaux, des vaches même à moitié dévorées et dans le bois le caribou presque disparu, enfin l'original même affolé. C'était des loups, de vrais loups! mais gros comme des grands fauves; des loups-lions, gris bien entendu et d'une vélocité sans pareille». (Tiré de *Dans nos montagnes*, Léonce Boivin, prêtre, docteur en théologie, septembre 1941).

Même si les chiffres avancés par certains guides paraissent encore exagérés de

nos jours, il n'en demeure pas moins que le nombre de loups devait être élevé, pour que les dirigeants se lancent dans une opération de destruction systématique. Thomas empoisonnait des appâts avec de la strychnine qu'ils plaçaient à des endroits stratégiques dans les Jardins. Il semble qu'il obtenait des succès appréciables, mais aucun chiffre n'est cité, corroborant ces faits. Encore aujourd'hui, on tente d'expliquer les causes de cette élimination. La plus vraisemblable demeure sans doute la surexploitation de l'habitat par une densité trop élevée d'animaux, suivis d'une émigration progressive. Par contre les pressions exercées par la prédation, le braconnage, les hivers rigoureux et la destruction de l'habitat par les feux et les exploitations forestières ne semblent pas négligeables. L'explication la plus farfelue demeure sans doute la malédiction jetée sur les caribous par monsieur le curé Fafard de Saint-Urbain. En effet les paroissiens allaient à la chasse le dimanche et plusieurs manquaient alors la grand-messe. Le curé fit donc une entrée en chaire des plus remarquables en disant que le caribou disparaîtrait si les gens ne devenaient pas plus raisonnables. Cette anecdote fait encore partie du folklore de Saint-Urbain.

Plusieurs disparitions similaires ont eu lieu à la même époque, notamment dans les provinces maritimes et dans certains états de la Nouvelle-Angleterre. On associe souvent ces déplacements à une colonisation de plus en plus pressante et massive de l'homme qui bouleversait tout sur son passage. Le caribou qui était une réalité dans les deux premières décennies du siècle, devint vite un souvenir inoubliable, qu'il fera bon se rappeler à l'occasion lors

de réunions familiales.

Il en est ainsi jusqu'au début des années 1960, période qui marque le début d'une aventure audacieuse pour le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. En effet, on envisageait alors de réintroduire un certain nombre de caribous dans les Grands-Jardins pour tenter d'y établir une nouvelle population. Il fallait tout d'abord s'assurer que le futur embryon serait implanté sur des bases solides. À cet effet, le Ministère entrepris, en 1965, une étude afin d'évaluer la qualité de l'habitat. Au terme de cette étude, on estimait que les Grands-Jardins pouvaient facilement supporter 800 caribous sans qu'il y ait danger de sur-utiliser la nourriture. Certains, allaient même jusqu'à avancer que ce nombre était conservateur. Mais à quel point?

Les promoteurs de ce projet, enthousiasmés par les résultats, décidèrent donc d'organiser des expéditions au Nord de Sept-Iles afin de capturer des caribous destinés à l'élevage. Deux expéditions, l'une en mars 1966 et l'autre en mars 1967, permirent de capturer respectivement 11 et 35 individus de sexe et d'âge différents. On les transporta par avion au grand lac Jacques-Cartier où un enclos érigé à leur attention les attendaient. À partir de ce moment, on en fit l'élevage intensif en leur offrant des mélanges de lichens et des suppléments de moulées comme nourriture d'appoint. Certains individus moururent du stress causé par le transport ou les conditions de garde en captivité si bien, qu'avant la période de mise bas, en juin, on se retrouve avec un stock de 37 caribous. Trois ans après la capture, la population captive avait plus que doublée. En 1969, on déménagea 44 de ces caribous dans un

autre enclos, situé celui-là, au lac Turgeon, en plein coeur des Grands-Jardins. Après cinq semaines d'acclimatation, l'enclos fut ouvert progressivement pour permettre aux individus de faire plus ample connaissance avec leur futur domaine. En novembre de la même année, on assiste donc à la première libération de 41 caribous. Les résultats ne tardèrent pas à se faire sentir. En effet, les inventaires hivernaux n'ont permis de dénombrer que 14 animaux sur les 41 libérés. Par la suite, on réalisa deux autres libérations soit 23 caribous en septembre 1971 et 18, en décembre 1972. En six ans d'élevage intensif (1966-1972), 82 caribous, tous nés en captivité, furent remis en liberté. Au cours d'inventaires aériens ultérieurs, on observa que la population avait de la difficulté à s'accroître de façon dynamique. Si bien qu'en 1987, on estimait la population à environ 80 têtes. Ce nombre est bien en deçà des prédictions théoriques avancées par les promoteurs vingt-cinq années auparavant. Quelles sont les raisons de cette stagnation?

Toute population animale réintroduite doit faire face à des problèmes propres à son nouveau milieu et à son identité. Inévitablement, les trois contingents de caribous libérés à l'aube de l'hiver, ont subi un choc adaptatif important. Tous nés en captivité et alimentés avec de la nourriture d'appoint, ils eurent très peu de temps pour se familiariser avec leur nouveau milieu. De plus, une forte proportion des faons libérés, étaient des faons seuls. Le segment de la population demeura inévitablement le plus vulnérable. En effet, le lien étroit qui s'établit entre le jeune et la mère immédiatement après la naissance, a d'énormes conséquences sur les chances de survie du faon au cours de son premier hiver. Aidés par un braconnage important et un taux de prédation appréciable, il ne faut donc pas se surprendre du faible taux de succès après libération. Sélectionnés artificiellement au début par les responsables du projet et par la suite naturellement par une adaptation continue au milieu, les caribous ont formés à partir de 1978, une population qui n'a cessé d'augmenter depuis. La perte de nombreux individus et la stagnation évidente de la population pendant un long moment fut sans doute un tribut onéreux à payer, mais n'a-t-il pas contribué à la qualité génétique des générations futures? Il est permis d'y croire fortement. Il faut aussi s'armer d'un optimisme sans limite en ce qui concerne l'évolution de cette population. Le caribou des Grands-Jardins est présentement bien adapté à son milieu et en fait partie intégrante. □

Le lien entre la mère et son jeune est très étroit de sa naissance (au début juin) jusqu'au printemps suivant.



Les Grands Jardins

par: Francine Saint-Aubin

L'auteure fait ici un survol d'un rapport de recherche qu'elle a réalisé pour le ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Cet ouvrage traite en particulier de l'histoire de la gestion de la région des Grands Jardins par le gouvernement québécois (politique et idéologie, protection du territoire, activités et clientèle, fonctionnement des établissements, transports et communications, aménagement faunique) et de l'histoire des clubs privés qui s'y trouvaient.

Référence: Francine SAINT-AUBIN, *Histoire de la région des Grands jardins*, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988, Tome I, 564 p. et Tome II (Annexes), s.p.

À quelques kilomètres au nord du village de Saint-Urbain dans la région de Charlevoix s'étend un haut plateau où l'on trouve une abondance de lacs, ainsi que les sources des rivières Malbaie, Sainte-Anne et à Mars. Cette région est appelée depuis plus d'un siècle «les Grands Jardins» à cause de son couvert végétal de type taïga, lequel comprend, entre autres espèces, des épinettes noires, des bouleaux nains et de la cladonie, lichen mieux connu sous le nom de mousse à caribou. Le parc des Grands Jardins, parc québécois de conservation créé en 1981, couvre une partie de ce plateau, ainsi que des montagnes situées en bordure: mont du Lac des Cygnes, mont du Lac à Moïse, mont de l'Ours, mont de l'Enfer...

En dépit de la rigueur de son climat et de son accès qui fut longtemps très ardu, la région des Grands Jardins est fréquentée depuis plusieurs siècles, bien que personne ne s'y soit établi en permanence. Amérindiens, coureurs des bois, sportsmen des clubs, amateurs de chasse, pêche et de nature sauvage, furent principalement attirés par la faune abondante et variée qui y vivait: animaux à fourrure, caribous, orignaux, truites mouchetées, tétas, etc. Par ailleurs, en bordure des jardins, des forêts d'épinettes intéressèrent les exploitants forestiers relativement tardivement.

Le parc national des Laurentides

À l'exception du mont du Lac des Cygnes, la région aujourd'hui délimitée comme parc des Grands Jardins fut comprise dans le défunt parc national des Laurentides lors de sa création en 1985. L'actuel parc des Grands Jardins correspond à une partie du secteur est du parc national des Laurentides, secteur qui était communément appelé «Petit Parc». On ne peut donc pas parler de l'histoire des Grands Jardins sans évoquer l'histoire du parc national des Laurentides. Ce dernier ne fut jamais un véritable parc national au sens généralement reconnu à cette appellation qui évoque le concept d'un parc de conservation, c'est-à-dire d'un territoire protégé de l'exploitation commerciale et industrielle, en vue de le conserver en tant que site naturel. En effet, la chasse, la pêche et l'exploitation forestière y furent permises et pratiquées sur une grande échelle, et des lignes à haute tension de transport d'électricité y furent installées.

À l'origine, le parc des Laurentides devait théoriquement constituer une réserve forestière et faunique pour l'usage des citoyens de la province de Québec. En réalité, pour certains groupes, ce fut le con-



Miss Hall et sa prise, à La Roche en 1906

Dès la fin du XIXe siècle, les truites fabuleuses des Grands Jardins attirèrent les sportsmen qui y louèrent des territoires de pêche.

Collection Philip Mackenzie Jr

traire: les Amérindiens et les Québécois des villages avoisinants qui chassaient les animaux à fourrure et les caribous et pêchaient dans la région des Grands Jardins avant 1985 afin d'assurer leur subsistance, se virent interdire la pratique de ces activités dans ces lieux.

En effet, la loi du parc des Laurentides

Caribous tués dans les Grands Jardins vers 1900.

Selon Thomas Fortin, gardien du club La Roche, puis inspecteur du parc des Laurentides, les caribous abondaient dans les Grands Jardins au début du XXe siècle.



Collection Philip Mackenzie Jr



Collection Archives nationales du Québec à Québec

Le camp Sainte-Anne en 1946.

En 1922 ce camp fut acheté à l'Américaine Grace Chapin par le gouvernement québécois pour l'usage du public pêcheur.

interdit la chasse des animaux à fourrure, et l'application d'une politique de location de territoires eut pour effet d'exclure de cette région les gens peu fortunés. Les Amérindiens disparurent de la région et les fiers coureurs des bois furent, tout au long des décennies suivantes, récupérés par le gouvernement et par les clubs privés de chasse et de pêche afin de devenir les fidèles guides et gardiens de territoires qui allaient longtemps être réservés à quelques privilégiés. Ces hommes, qui tiraient auparavant leur subsistance directement des ressources du milieu vendirent leurs talents aux sportsmen dont la plupart appartenaient à l'élite américaine ou anglo-canadienne, afin de les aider à capturer leurs trophées.

Les clubs privés de chasse et de pêche

Bien avant 1895, des sportsmen avaient déjà découvert ce haut lieu de chasse et de pêche que constituaient les Grands Jardins. Après la création du parc national des Laurentides, le gouvernement québécois s'efforça de les attirer en plus grand nombre. En plus de la rivière Malbaie qui depuis 1880 était déjà louée à un club privé,¹ les territoires du parc en bordure du chemin de Saint-Urbain furent loués en exclusivité à des particuliers qui s'engageaient à embaucher des gardiens afin de protéger leurs terrains de chasse et de pêche contre ceux qu'on jugeait indésirables.

En louant des territoires à des particuliers

avec obligation de leur part d'en assurer la surveillance, le gouvernement souhaitait ainsi protéger les Grands Jardins d'une certaine catégorie de chasseurs et de pêcheurs, tout en se déchargeant sur d'autres de la protection du territoire. Il prétendait en outre faire entrer quelques dollars dans ses goussets. Cet avantage financier fut longtemps un argument des administrateurs et des politiciens qui voulaient maintenir les clubs privés au Québec. Cependant, comme le fit remarquer Henri Poupart à une époque récente où la location d'immenses territoires de chasse

et de pêche à quelques particuliers devint de plus en plus contestée, il n'y a jamais eu d'étude approfondie établissant que les clubs privés rapportaient plus à l'État que ce qu'il en coûtait pour les administrer. Poupart affirma même que la collectivité québécoise, qui était injustement privée de ces territoires, devait assumer une partie de ce que coûtaient les clubs privés au gouvernement.²

La chasse au caribou

Les Grands Jardins avaient été inclus dans le parc national des Laurentides principalement parce qu'ils constituaient l'habitat privilégié des caribous qui y abondaient à l'époque de sa création. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que la chasse au caribou fut la première activité organisée par le gouvernement dans cette région. En effet, tout en louant des terrains de chasse et de pêche à des intérêts privés, le gouvernement fit construire en 1907 au cœur des Grands Jardins, plus précisément à La Roche sur le bord de la rivière Malbaie, un chalet à l'intention des chasseurs de caribou qui se recrutait dans certaines classes privilégiées: politiciens et parlementaires québécois, diplomates et nobles étrangers, Américains et Canadiens bien nantis. Ce chalet, qui fut le premier à être construit par le gouvernement dans le parc des Laurentides, fut baptisé «Château-Beaumont», mais il ne ressemblait en rien à un château.³

Cependant, bien qu'au début du siècle on ait loué des territoires le long de la route de Saint-Urbain pour former une lisière protectrice, les caribous disparurent des Grands Jardins quelques années plus tard.

Les camps et dépendances du Château-Beaumont en 1984.

Le Château-Beaumont est l'exemple typique des établissements de pêche comprenant chalets de touristes, camp de gardien, glacière, hangar à bois et fumoir.



Photo: Francine Saint-Aubin

On ignore toujours la cause de cette disparition, même si plusieurs hypothèses ont été avancées pour l'expliquer: perfectionnement des armes de chasse, braconnage et chasse abusive, hivers trop rudes, épidémie, destruction des habitats (incendies forestiers), prédation par des loups, migration entraînée par une pénurie de lichen (causée par la surpopulation) ou fuite provoquée par la panique à la suite des «massacres». Le mystère de cette disparition n'a jamais été résolu et une enquête «bio-historique» reste à faire.

La pêche sportive

Lorsque les caribous tant convoités disparurent des Grands Jardins, le gouvernement récupéra quelques territoires auparavant loués où la pêche, depuis toujours réputée excellente en ces lieux, allait dorénavant constituer l'attrait principal.

Au début des années 1920, le nouveau sous-ministre de la chasse et de la pêche, L.-A. Richard, se préoccupa de rendre plus accessible le parc des Laurentides. Le Château-Beaumont, pavillon de chasse, ne servait presque plus. En 1923, il fut démantelé, puis reconstruit sur les bords du lac Turgeon afin d'y recevoir désormais les amateurs de pêche. Quelques chalets hérités de clubs privés tels ceux du lac Sainte-Anne du Nord, du Chemin des canots et du lac des Bois verts, furent ouverts aux pêcheurs du Québec et d'ailleurs. Cependant, à cette époque, il fallait évidemment



Collection Paul-Henri Fortin

Coupe forestière au lac Carré vers 1955.

Maintenant interdite dans le parc des Grands Jardins, l'exploitation forestière dans cette région dura quelque quarante ans.

aux amateurs de pêche sportive du temps et de l'argent pour accéder à ces lieux reculés et pour pouvoir payer le gîte et les guides de pêche, ce que bien peu de Québécois pouvaient se permettre.

Dans les années 1930, l'argent ainsi que les relations politiques permirent à quelques Québécois francophones de devenir locataires de territoires dont s'étaient départis les anglophones.

Personnel de la station des gardes-feu à La Galette vers 1945.

Les gardes-feu, tout comme les gardiens de parc et des clubs privés, utilisèrent longtemps les traîneaux à chien pour leurs déplacements dans les Grands Jardins.



Collection Charles-Oscar Tremblay

La disparition du caribou, l'interdiction de chasser dans le parc à partir de 1928 et, en ce qui concerne le club La Roche, l'arrivée des exploitants forestiers en 1939, sont quelques-unes des raisons qui rendirent cette région moins attrayante aux yeux des sportsmen anglophones. Les gens du club de La Roche, dans la lignée de W. H. Blake, étaient de grands amateurs de vie en forêt, soucieux de conserver le milieu et ses ressources dans leur état le plus sauvage possible et ils s'imposaient une éthique de pêche assez stricte. Ils ne virent pas d'un bon oeil l'arrivée de l'exploitant forestier John Murdock qui allait construire des routes et des barrages un peu partout à travers les Grands Jardins, et qui allait faire draver la rivière Malbaie où le club avait des droits de pêche. Qui plus est, dès le début des opérations en 1939, Murdock fit installer un dépôt constitué de plusieurs bâtiments au lieu-dit La Roche, juste en face du camp du club La Roche. On peut aussi soupçonner que les intrigues politiques ne furent pas étrangères à ces changements de mains.

Avec le temps, les territoires loués à des

particuliers diminuèrent sensiblement au profit des pêcheurs de plus en plus nombreux qui utilisaient les établissements du gouvernement. Celui-ci construisit de nouveaux chalets vers 1960 sur les sites du Château-Beaumont et du Chemin des canots afin d'accommoder une clientèle croissante. Cette clientèle était constituée en bonne partie d'Américains, mais aussi, de plus en plus, de Québécois à revenus moyens qui pouvaient se payer plus facilement qu'avant un voyage de pêche, la pêche étant devenue pour eux aussi un loisir et non plus une activité de subsistance comme cela avait été le cas pour leurs pères.

Changements récents

Vers 1960, les gestionnaires du parc firent également bâtir dans la plupart des complexes de pêche des Grands Jardins de nouveaux logements pour le personnel, ainsi que des glacières et des entrepôts pour le bois de chauffage, qui devinrent désuets moins de vingt ans plus tard lors-

que les poêles à bois furent enlevés des camps et qu'on installa des poêles et des réfrigérateurs au gaz propane.

On constate que ces changements récents dans la gestion du parc lui ont enlevé une certaine autonomie qu'il possédait autrefois alors qu'il puisait sur place ses propres ressources énergétiques: bois de chauffage et glace. Le bois de construction doit être «importé» lui aussi étant donné que les bonnes forêts ayant jadis fourni le bois pour la construction des chalets et des dépendances ont été détruites par les exploitants forestiers.

Lors de la mise en application de sa politique de «déclubage» du parc des Laurentides, dans les années 1960, le gouvernement récupéra les territoires des derniers clubs privés ainsi que leurs installations. Cette opération fournit des chalets supplémentaires au nombre grandissant de pêcheurs. En même temps, des mesures furent prises par les gestionnaires du Parc des Laurentides afin de contrôler plus adé-

quatement la ressource halieutique; l'établissement de statistiques de pêche en est une à laquelle les gardiens furent mis à contribution.

Au début des années 1980, les chalets des gardiens furent à leur tour récupérés afin d'être loués au public. En effet, l'époque des gardiens de camps était révolue. Pendant plus de soixante ans, chaque établissement gouvernemental dans la région des Grands Jardins avait offert aux clients les services de guides de pêche, ainsi que d'un gardien. Celui-ci, dans la plupart des cas, était assisté de son épouse et parfois de ses enfants, bien que, pendant fort longtemps, un unique salaire leur fut versé. Ces employés dont la majorité provenaient du village de Saint-Urbain, s'étaient occupés entre autres de contrôler les prises des pêcheurs et de donner des services aux clients tels que l'entretien des camps, l'accueil, les conseils sur la pêche, le transport des bagages dans les sentiers, l'hôtellerie dans certains cas.

La barrière du Pied-des-Monts vers 1950.

Pendant plus de quarante ans, tous ceux qui passaient par le Pied-des-Monts devaient s'enregistrer à la barrière du parc national des Laurentides.



Collection Antonia Gagné et Jean Pressé

Paradoxalement, quelques années avant cette récupération des camps des gardiens, l'administration du parc avait fait détruire un grand nombre de camps de garde-feu, dont certains étaient pratiquement neufs, ainsi que des chalets en bon état achetés aux clubs privés expropriés peu de temps auparavant. Sous prétexte que l'ouverture de ces camps au grand public aurait été cause d'une trop grande pression sur le potentiel de pêche et afin de s'en épargner l'entretien et d'éviter que des braconniers les utilisent, on donna l'ordre aux employés du parc de brûler ces édifices dont plusieurs avaient été construits par eux-mêmes.

La protection du territoire

En ce qui concerne la protection du territoire, les années 1970 connurent de grands changements. À peu près à l'époque où plusieurs bâtiments furent incendiés afin qu'ils ne servent pas de repaires aux braconniers, on abandonna le système de surveillance draconien qui avait été organisé à la fin des années 1920 pour protéger la forêt et la faune du parc des Laurentides, ce système étant jugé désuet. On enleva donc certaines barrières de contrôle, dont celles du Pied-des-Monts et du Lac Ha! Ha!, on abolit les emplois de gardes-feu qui avaient aussi comme tâche de protéger la faune, on cessa d'utiliser les tours de vigie, les camps de gardes-feu et les lignes téléphoniques qui sillonnaient le parc.

L'accroissement du nombre de pêcheurs, qui va de pair avec la mise à la disposition du public des chalets des gardiens, l'abolition, quelque temps auparavant, du système de surveillance serrée du territoire, de même que l'absence de programme d'éducation jusqu'à ces dernières années, sont sans doute des facteurs qui ont contribué à faire diminuer de plus en plus la qualité de la pêche dans les Grands Jardins.

Création d'un parc de conservation

Cependant la vocation première allouée aux Grands Jardins n'est plus la pêche. En 1981, une loi provinciale consacra «parc de conservation» une partie du secteur des Grands jardins de l'ancien parc des Laurentides dans le but de préserver cette taïga, exceptionnelle à cette latitude, qui constitue le garde-manger hivernal du caribou. Ce grand disparu fut en effet réintroduit dans les Grands Jardins à la fin des années 1960 grâce à l'initiative du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Le troupeau compte actuellement

environ 80 têtes, ce qui correspond au nombre de bêtes introduites il y a plus de vingt ans.⁴

La protection du caribou n'est pas la seule raison d'être du parc des Grands Jardins. Selon la politique du gouvernement québécois sur les parcs de conservation, les objectifs principaux de ces lieux exceptionnels qui sont choisis comme parcs sont la conservation et la mise en valeur de leurs différentes composantes, il est prévu que l'éducation est le moyen privilégié pour faire participer les visiteurs à la réalisation de ces buts. La sensibilisation du public à l'écologie de la région ne saurait faire oublier sa dimension humaine. Par la découverte des interactions entre les différents intervenants qui en ont tissés l'histoire, de leurs actions sur le milieu et de l'influence de l'environnement sur eux, les utilisateurs du parc des Grands Jardins pourront mieux apprécier et protéger ce site exceptionnel auquel on a très justement donné une vocation de conservation et d'éducation.

Un milieu à préserver

Laissons le mot de la fin à un amant des Grands Jardins, William Hume Blake qui, évoquant le parc national des Laurentides, écrivait en 1915 ces mots qui sont encore

de circonstance:

...chaque Canadien qui aime la vie en plein air, qui désire que soient protégés les animaux des forêts et des eaux et pour qui ces choses importent beaucoup plus que l'exploitation rapide et destructive de toutes nos richesses naturelles à des fins vénales, doit se préoccuper de conserver ces lieux de délasserment en leur état naturel, tant pour lui-même qu'au nom de ses enfants, et son devoir est d'exercer à cette fin tout le talent et toute la force de persuasion qu'il possède.⁵ □

¹ Selon le premier registre du Murray River Fishing Club (club La Roche), la rivière Malbaie fut d'abord louée à D.C. Thomson, puis, en 1885, à l'avocat et écrivain torontois William Hume Blake qui forma le club La Roche en 1890 avec neuf autres personnes.

² Henri POUPART, *Le scandale des clubs privés de chasse et pêche*, Montréal, Editions Parti Pris, 1971, pp. 25-26.

³ Pour plus d'informations sur l'origine de ce nom et sur la toponymie de la région des Grands Jardins, voir l'article de Claude Frappier dans le présent numéro.

⁴ Pour en savoir plus sur l'histoire des caribous des Grands Jardins, lire l'article de Denis Vandal dans ce numéro.

⁵ W. H. BLAKE, *Brown Waters and other sketches. Together with a Fragment and Yarns*, Toronto, Macmillan Company of Canada, 1925 (réédition améliorée de 1915), p. 119. Traduction du ministère des Communications du Québec.

Mère caribou et son faon au lac Arthabaska en 1985.

La caribou, qui avait disparu de la région vers 1920, fut réintroduit dans les Grands Jardins à la fin des années 1960.



Photo: Jacqueline Saint-Aubin

Les Grands Jardins:

L'Histoire racontée par les noms de lieux

par Claude Frappier

Les informations contenues dans cet article sont tirées d'une recherche où nous avons tenté le dépouillement exhaustif de tous les toponymes relatifs aux entités du parc des Grands-Jardins, plus quelques autres en périphérie. Une subvention de la Commission de toponymie du Québec a été accordée pour produire ce document.

Claude FRAPPIER et Francine SAINT-AUBIN, Répertoire toponymique de la région des Grands Jardins, Baie-Saint-Paul, s.é., 1987, 338 p.

Les noms de lieux font partie de notre paysage culturel et bien souvent, leur origine et leur signification passent inaperçus. Il en va autrement pour le chercheur en histoire qui trouve dans la toponymie, cette science des noms de lieux, matière à enrichir ses connaissances historiques d'un lieu ou d'une région.

Dans les Grands Jardins comme ailleurs, les noms de lieux reflètent l'histoire de l'occupation humaine et révèlent les intérêts et les préoccupations des gens qui pour traces de leur passage, n'ont souvent laissé que ces noms donnés aux différents endroits vus, découverts ou occupés lors de leurs déplacements.

Mais d'abord, de quel territoire parlons-nous? La région des Grands Jardins constitue un haut plateau dans les Laurentides, au nord-est de la ville de Québec. Ce territoire, où il pleut et il neige abondamment, est riche en lacs et en cours d'eau. Le relief n'est pas très accentué, mais le climat est rigoureux et l'accès difficile. Le sol y est pauvre et impropre à la culture. Il y pousse surtout des épinettes et sur de grandes surfaces aux arbres clairsemés, le sol est couvert de lichens, donnant à ces lieux un aspect particulier. C'est le pays du caribou, le pays de l'original et du castor, le pays de la truite, le pays d'une faune riche et diversifiée.

Présence amérindienne

Des premiers occupants de la région, il reste peu de traces tant sur le terrain que dans les noms de lieux. Nous ignorons les noms que les Amérindiens donnaient aux lacs et rivières qu'ils fréquentaient avant l'arrivée des Blancs. Lac Wabano, Lac Pemmican, Lac Amik nous mettent sur de fausses pistes car ce sont des noms récents qui n'ont pas été donnés par les premiers habitants. Il en est de même pour le toponyme Lac Arthabaska. Ce nom fut en fait donné en 1923 pour rappeler le comté que le ministre des Terres et Forêts, M. J.-E. Perrault, représentait alors au parlement de Québec.

Toutefois, certains Amérindiens et Métis ont laissé leur nom à des entités, mais cela n'est pas toujours apparent, car ces noms sont souvent français. Citons les rapides du Son, d'après Nérée Duchesne, alias Tisson, les eaux mortes de Mingan, d'après une famille d'Amérindiens qui auraient campé

là, les lacs Barley (Pierre Barly ou Berly), Prémice (Prémice Saint-Gelais) et quelques autres.

Les gens de Saint-Urbain

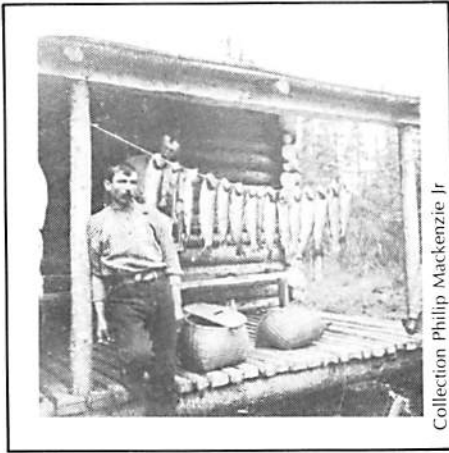
Des régions avoisinantes, particulièrement de Saint-Urbain en Charlevoix, sont montés des hommes qui vinrent y faire la chasse et la trappe. Ceux-là sans doute donnèrent des noms, dont plusieurs sont restés: «Lac à Jack», «Chemin des Canots», «Lac à la Bouillie», «Lac des Enfers», et bien d'autres déjà présents au 19^e siècle quand les premiers documents et cartes consignent des toponymes.

Certaines entités portent les noms de ces coureurs des bois: «Lac Thomas-Fortin», «Lac Xavier» (Xavier Pradet ou Bradet), «Lac Alex» (Alex Girard?), «Rapides à Vézina» (Vézina Fortin), «refuge l'Eudore» (Eudore Fortin), «Lac à Moïse» (Moïse Côté) et d'autres que l'usage n'a pas retenus: «Lac Frille» (Frille Villeneuve), «Lac Mégile», «Lac Cyrille».

Membres du club La Roche en excursion dans les Jardins en 1909. Remarquez le tapis de lichens et d'arbustes, ainsi que les épinettes disséminées dans le paysage.



Collection Philip Mackenzie Jr



Collection Philip Mackenzie Jr

Thomas Fortin (au centre gauche) devant le camp à La Roche vers 1897.

Chasseurs et pêcheurs

Puis vinrent les amateurs de chasse et de pêche. Au 19^e siècle déjà, de riches anglophones, partis de leurs résidences d'été de Pointe-au-Pic et à La Malbaie, y venaient durant l'été. En 1890, un premier club privé est constitué à La Roche, «The Murray River Fishing Club». D'autres ont suivi et pendant plus de trente ans, ces riches sportsmen et leurs guides sont pratiquement les seuls à fréquenter ce territoire. Ils suivent la toponymie en usage et donnent peu de nouveaux noms, ce qui explique la rareté des noms anglais. Quelques exceptions: «Rapides Gilmour» (Bob Gilmour), «Lac Chapin» (Alfred Chapin), «Lac Edmond» (Walter Edmond), «Lac Grace» (Grace Chapin, fille d'Alfred).

Le gouvernement du Québec fait d'abord sentir sa présence en créant le parc des Laurentides en 1895. En 1907, il fait construire un pavillon de chasse à Lac Roche pour accommoder les chasseurs de caribous. En 1923, il déménage ce chalet au lac Turgeon, il récupère certains territoires loués et achète les chalets qu'on y avait construits. Il loue par la suite ces chalets à de riches amateurs de chasse et de pêche.

Certains responsables changent les noms en usage et en profitent pour donner des noms d'hommes politiques à certains lacs: «Lac Turgeon» (Adélarde Turgeon), «Lac Taschereau» (L.-A. Taschereau), «Lac Perrault» (J.-E. Perrault), «Lac Gouin» (Lomer Gouin), et d'autres. Certains de ces hommes politiques venaient régulièrement dans le parc pour y pratiquer la chasse et la pêche et ils furent les premiers à bénéficier des investissements que leur gouvernement faisait dans les Grands Jardins. Il semble qu'à l'époque, on se scandalisait moins qu'aujourd'hui de ces pratiques.

Les clubs privés continuent d'exister jusqu'à la fin des années 1960. Au début des années 1940, le club La Roche passe aux mains de Canadiens français de Québec, la riche famille Côté. Cela nous vaut certains toponymes: «Pool Jules» (Jules Côté), «Lac Gustave» (Gustave Côté), «Lac à Paul» (Paul Côté).

L'exploitation forestière

En dépit du statut de parc attribué à ce territoire, il s'y fit de la coupe du bois, surtout à partir des années 1940. Si les exploitants forestiers ont donné des noms à leurs différents lieux de travail, ceux-ci ne sont pas restés, pour autant que nous le sachions. «Lac Murdock» (aujourd'hui le lac Mignon) rappela, un temps, la présence de ce contracteur bien connu au Saguenay qui avait obtenu du gouvernement Duplessis les droits de coupe dans le parc. Le nom n'est pas resté.

Aujourd'hui, ce territoire correspond en gros au parc des Grands Jardins, créé par le gouvernement québécois en 1981. Depuis l'abolition des clubs privés, les camps sont loués aux amateurs de pêche qui s'y rendent toujours pour la pêche à la truite. De nouveaux noms sont apparus, mais peu d'entre eux correspondent à la réalité géographique ou historique.

Attardons-nous maintenant à certains toponymes qui présentent un intérêt particulier.

Les Grands Jardins

Commençons par le nom même de la région, les Grands Jardins. Disons d'abord qu'on a utilisé au moins quatre formes pour désigner la région entière: le Grand Jardin, les Grands Jardins, le Jardin, les Jardins. Aujourd'hui, on ne parle plus que des Grands Jardins et on a d'ailleurs donné ce nom officiellement au parc de conservation créé en 1981. Mais pourquoi ce nom étrange? On ne cultivait certainement pas des choux et des carottes en ces lieux inhospitaliers. D'où vient donc ce nom?

Il faut d'abord savoir que ces hauts plateaux des Laurentides sont couverts d'une végétation sauvage très particulière qui les fait ressembler à la taïga sub-arctique, ce qui n'a pas manqué d'étonner les premiers explorateurs. Le sol est couvert de lichens vert pâle (la cladonie, aussi appelée «mousse à caribou» car elle sert de nourriture à ces animaux), de bouleaux nains et d'autres plantes basses (kalmia, thé du Labrador, bleuet, etc.) qui ajoutent de la couleur au tapis végétal, particulièrement à l'automne. Les épinettes noires (épicéas) sont clairsemées et leur forme conique à certains endroits leur donne l'aspect d'arbres taillés au milieu d'un jardin de fleurs.

Ce décor inusité a étonné les premiers explorateurs. W.H. Davies, dans son rapport de 1835, nous dit ceci: «(...) la vue s'étend sur une grande étendue de pays, d'un blanc éblouissant, parsemée, çà et là,

Le lieu-dit La Roche en 1910. En avant-plan, le camp du club La Roche. En arrière-plan, le camp de chasse du gouvernement, pompeusement appelé «Château-Beaumont». Entre les deux, la rivière Malbaie.



Collection Philip Mackenzie Jr



Le Château-Beaumont vers 1930, après son transfert de La Roche au lac Turgeon.

de touffes de verdure... ces groupes d'arbres semblent placés comme par l'effet de l'art.¹ Plus loin, il parle de «la rivière qui serpentait à travers la plaine ornée de touffes de pins et d'épinettes; et l'on aurait pu facilement se croire au milieu de légères éminences qu'on rencontre dans les parcs anglais...»² «Effet de l'art», «parcs anglais», on voit que ces lieux très sauvages avaient (et ont toujours d'ailleurs) paradoxalement l'aspect de lieux cultivés. Ce saisissant paradoxe étonne encore les visiteurs qui s'aventurent dans cette partie du parc.

Le terme même de «jardin» semblait déjà être utilisé par ceux qui y circulaient, s'il faut en croire J.-A. Tremblay, arpenteur qui écrivait en 1897: «Ce feu a transformé en prairie de grandes étendues de forêt que les chasseurs de l'endroit appellent des «jardins», et où paissent de nombreux troupeaux de caribou».³ Damase Potvin, dans son livre sur Thomas Fortin, cite un article du *Quebec Chronicle* daté du 19 décembre 1885 dans lequel est racontée une excursion de chasse «à l'endroit appelé le jardin, en arrière de Baie-Saint-Paul (...).»⁴ Ce nom est confirmé sur les cartes à partir de 1902.

La Roche

Le lieu-dit La Roche, au centre des Grands Jardins, désigne un endroit sur la rivière Malbaie fameux pour la pêche à la truite mouchetée. Un peu en aval du confluent de la rivière de l'Enfer et de la rivière Malbaie, il y a un élargissement de cette

dernière dans un secteur d'eaux calmes où affleure une grosse roche, près de la rive. Le nom était en usage dès le siècle dernier, comme on peut le constater dans cet extrait de W. H. Blake:

«Un mot sur ce rocher auquel sa position insolite a conféré une importance disproportionnée à sa taille. A une longueur de lancer (c'est un pêcheur qui parle) de cette roche se trouve l'ancre – bien connu des pêcheurs – de la Grosse Truite. La Grosse Roche marque le point propice où le remous rencontre le courant, et où se déverse un ruisseau aux eaux froides; où la profondeur, le fond et la nourriture satisfont en tout point aux exigences de cette capricieuse habitante des rivières. Selon une tradition ancienne, que se sont transmise les Indiens, les Français, les Anglais, la pêche a toujours été bonne lorsque la truite était d'humeur à mordre (...). C'est ainsi que les pêcheurs prirent l'habitude de se faire savoir l'un à l'autre la chance qu'ils avaient eue «à ras la grosse roche».»⁵

C'est ainsi que ce rocher quelconque est devenu célèbre dans la région et qu'il en est venu à désigner non seulement un plan d'eau, mais tout le pays environnant. Le club de pêche dont Blake fut un membre très actif pendant de nombreuses années s'appelait «The Murray River Fishing Club», mais ce nom fut plus tard francisé en «Club La Roche» et le camp de pêche à cet endroit fut appelé «Camp La Roche» jusqu'à ce que le gouvernement québécois juge bon de lui donner un nouveau nom et de l'appeler «Camp Caribou».

On voit qu'en toponymie, un élément du paysage, si banal soit-il, peut accéder à la légende et s'enrichir de toutes les connotations positives que des pêcheurs ont pu adjoindre à ce nom bien ordinaire, excités qu'ils étaient par les grosses prises qu'on y faisait, les récits qu'on en donnait et les rêves qu'ils alimentaient.

La Galette

Bien que situé hors-parc, à l'est de la route 381, le lieu-dit La Galette a depuis toujours joué un rôle important dans son histoire. Les débuts remontent au milieu du 19^e siècle quand le gouvernement provincial traça une piste d'hiver pour atteindre le Saguenay. Comme les voyageurs devaient s'arrêter en route et qu'ils risquaient fort, dans ces régions montagneuses, d'être retardés ou arrêtés par le mauvais temps, on décida en 1846 de construire six refuges le long de cette piste: l'un d'eux fut appelé La Galette.

En 1885, la route fut ouverte aux voitures et c'est vers cette époque qu'une auberge ouvrit ses portes à La Galette pour y accueillir les voyageurs en route vers ou au retour du Saguenay, ainsi que ceux qui se rendaient dans ces montagnes pour y pêcher ou chasser. Plus tard, un club privé de pêche s'y établit. Le gouvernement quant à lui utilisa ce site à partir des années trente, construisant un peu au nord des bâtiments pour les employés chargés de la surveillance des forêts dans ce secteur du parc des Laurentides. On y trouve actuellement un centre administratif et des entrepôts du parc des Grands Jardins.

Deux anecdotes tentent d'expliquer l'origine de ce toponyme. Voici d'abord ce que raconte Damase Potvin dans son livre sur Thomas Fortin:

«Peu après l'ouverture, vingt voyageurs avec leurs chevaux furent «dégradés» à cet endroit pendant plusieurs semaines, à la suite d'une violente tempête de neige. Les provisions étaient rares, et pendant plusieurs jours on ne se nourrit que de galettes de farine qu'on faisait cuire sur un poêle de tôle. De là l'origine du nom de la Galette, qui s'est perpétué.»⁶

Malheureusement, Potvin n'indique pas de quelle source il tient ces renseignements. De son côté, M. Benjamin Girard qui travailla longtemps dans le parc raconte la version suivante:

Dans le premier camp qu'il y avait là, il y avait un coffre: on mettait les provisions dedans. Du pain, bien ils n'en faisaient pas, c'était de la galette qu'ils faisaient. Quand il y en avait de reste, ils laissaient ça dans le coffre. C'était jamais



Collection Philip Mackenzie Jr

Miss Helen Blake, fille de W. H. Blake, conduit l'attelage de chevaux devant l'auberge de La Galette, en 1910.

barré, le camp; les gens qui passaient et qui n'avaient pas de provisions, ils pouvaient se sauver la vie là. C'était bien avant l'époque du télégraphe».⁷

Le nom s'applique aussi au lac près duquel sont situés les bâtiments qui confèrent à ce lieu l'allure d'un petit hameau.

Mont du Lac des Cygnes

Cette montagne à l'entrée du parc est visible de très loin. Elle est bien connue pour la vue splendide qu'on a de son sommet qu'un bon sentier rend facilement accessible. Son nom lui vient d'un lac sis à ses pieds vers le sud. Aussi l'histoire des noms de ces deux entités est intimement liée. On trouve d'abord sur une carte de 1850 l'appellation «Lac aux Cygnes». Il faut attendre le début du 20^e siècle pour trouver sur des cartes l'orthographe exacte «Lac des Cygnes» et cette appellation ne s'est pas démentie depuis lors. Mais d'où vient ce nom?

Une première explication nous vient de Damase Potvin qui écrit: «La raison, c'est que du sommet de la montagne, il (le lac) paraît avoir la forme de cet oiseau majestueux».⁸ D'autres pensent que des cygnes nichaient sur ce lac. Comme il n'y a pas de cygnes qui nichent au Québec actuellement, nous pensons qu'il faut plutôt choisir la version de Potvin. Elle semble plausible, vu que du sommet de la montagne le lac a effectivement la forme d'un oiseau. Mais ce même Potvin ajoute à la confusion quand, à propos de la montagne cette fois, il ajoute une nouvelle hypothèse: «Toujours à cet endroit, à droite on voit les «Montagnes des Signes», ainsi

appelées parce que ces plateaux, très hauts, ont toujours été un point de repère».⁹ On voit qu'en toponymie, on fait souvent face à l'incertitude!

Quant à savoir si le nom du lac fait référence au célèbre ballet de Tchaïkovski, les romantiques seront déçus d'apprendre que l'oeuvre date de 1876, alors que la plus ancienne mention date de 1850. Par ailleurs certains connaissent cette montagne sous le nom de «montagne de la Tour» à cause d'une tour de garde-feu qu'on avait érigée et qui a longtemps coiffé son sommet.

Les Portes de l'Enfer

Le nom «Enfer», au singulier comme au pluriel, désigne plusieurs entités dans le parc. Il a servi dès le 19^e siècle pour identifier une rivière, deux lacs, une crevasse et une montagne. Tous sont situés dans une zone particulièrement sauvage et difficile d'accès à cette époque. W. H. Blake parle de «savagely wild surroundings»,¹⁰ ce qu'on pourrait traduire par «des lieux sauvagement sauvages», si on veut bien excuser le pléonasse. On a évoqué l'enfer à propos de ces lieux pour deux raisons différentes. La première a trait à la couleur particulièrement noire des eaux des lacs et de la rivière qui portent ce nom. Blake nous dit que «l'eau est noire et d'apparence huileuse. J'aimerais mieux nager dans le Styx que dans ces eaux».¹¹ Or le Styx, dans la mythologie grecque, est le fleuve qui conduit aux enfers.

La deuxième explication de cette dénomination nous conduit directement aux Portes de l'Enfer. Blake raconte que la

rivière tire son nom d'une profonde crevasse qu'elle traverse:

«Nous passerons à côté d'une crevasse si profonde et si étroite que d'en bas on ne voit qu'un mince ruban de ciel. Les côtés sont verticaux et le fond est encombré d'immenses rochers aux formes carrées. C'est un endroit plutôt inquiétant et peu de gens s'y sont aventurés. Il n'en fallait pas un grand effort d'imagination pour appeler cet endroit «les Portes de l'Enfer».¹²

J'ai visité cette crevasse et je partage ces impressions de Blake, confirmées par Damase Potvin qui cependant en exagère grandement la hauteur et l'étroitesse: «Cette appellation diabolique tire son origine d'une montagne de granit d'environ 300 pieds de hauteur, séparée par une brèche de huit à dix pieds de large, du sommet à sa base».¹³ Blake, qui était aussi écrivain, n'a pas manqué d'utiliser le potentiel évocateur de ces lieux et il en a tiré un conte fantastique de revenant et de loup-garou, dans son livre *Brown Waters and Other Sketches*. L'imaginaire et le fantastique ont, comme on peut le voir, aussi leur place en toponymie.

Lac Chaudière

Ce nom a pour origine les marmites géantes que les eaux ont creusées dans la décharge des lacs Chaudière et Beaupré, juste en aval de ce dernier. Ces marmites sont spectaculaires par leurs dimensions. Elles sont le résultat d'une érosion de la roche par les eaux de fonte du glacier qui recouvrit la région autrefois. Certaines fissures ayant favorisé l'infiltration des eaux, celles-ci tourbillonnent et sculptent des cuvettes dont la profondeur et le diamètre étonnent. Encore une curiosité peu connue de ce parc que la toponymie nous révèle!

Château Beaumont

En 1907, le gouvernement du Québec fit construire un camp pour accommoder les chasseurs de caribous au lieu-dit La Roche, juste en face du camp du club La Roche. Après la disparition du caribou, ce camp fut pratiquement laissé à l'abandon jusqu'à ce qu'on le transporte sur un autre site en 1923. Sur les rives du lac Turgeon, le camp accueillit alors les amateurs de pêche. En 1960, il fut démolit et un autre fut construit sur le même site. Ce camp et d'autres qui le côtoient servent toujours à l'accueil des pêcheurs et des autres visiteurs du parc.

Nous ne saurions dire pourquoi on affubla du vocable château un plutôt modeste camp de chasse, mais à propos de Beaumont, nous pouvons dire ceci. En 1907,

lorsque le camp fut construit, M. Adélar Turgeon était ministre des Terres et Forêts. Le parc était donc sous son autorité. Mais pourquoi Beaumont? Tout simplement pour évoquer le lieu de naissance du ministre, la paroisse Saint-Étienne de Beaumont, sur la rive sud du Saint-Laurent, en aval de Lévis. Lors du déplacement de 1923, le camp conserva son nom, bien que le ministre en charge du parc ne fût plus M. Turgeon, mais M. J.-E. Perrault. De plus, à ce moment, on changea le nom du lac sur les bords duquel il fut reconstruit: le lac Long devint le lac Turgeon.

Chemin des Canots

Dans ce pays de lacs et de montagnes, seuls quelques sentiers permettaient autrefois de voyager sur la terre ferme. Il était plus facile de voyager sur l'eau, à condition de bien connaître le réseau compliqué de lacs et de rivières. Au nord des Grands Jardins, une série de lacs se déversent tous les uns dans les autres et alimentent une rivière qui coule du nord au sud, puis tourne vers l'est et va se jeter dans la rivière Malbaie. Ceux qui, voyageant par canot, empruntèrent cette voie pour remonter vers le nord appelèrent ce trajet le Chemin des canots. Aujourd'hui, les lacs portent d'autres noms, mais ce toponyme est resté pour désigner la rivière dans laquelle ils se déchargent et aussi le camp de pêche qu'on trouve à cet endroit.

Maintenant des routes fort praticables permettent d'accéder facilement dans tous les coins du parc et le canot n'est plus utilisé que pour la promenade ou la pêche. Ce toponyme nous rappelle qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que pour accéder à ces lieux, il a fallu autrefois se servir de canots qui exigeaient de la force dans les portages et de l'adresse dans la descente des rapides.

Ce ne sont là que quelques exemples de ce que la toponymie nous permet de découvrir sur l'histoire d'une région comme celle des Grands Jardins. Complémentaire ou concomitante aux recherches historiques, la toponymie recèle ses propres trésors que le chercheur opiniâtre peut découvrir dans ce champ souvent peu ou mal exploré de la connaissance du passé.

Tous les noms n'ont pas la même richesse. L'origine de certains d'entre eux demeure obscure. D'autres n'ont pas de contenu, ayant été donnés tardivement et au hasard pour désigner des entités dont il ignorait le nom ou qui n'en ont jamais eu. Cela s'est produit très souvent dans le cas des Grands Jardins. À côté de ces coquilles vides, des découvertes intéressantes nous récompensent de nos efforts et les informations recueillies donnent du relief à la petite comme à la grande histoire de ces lieux. □

Les sommets dénudés du mont du Lac des Cygnes.

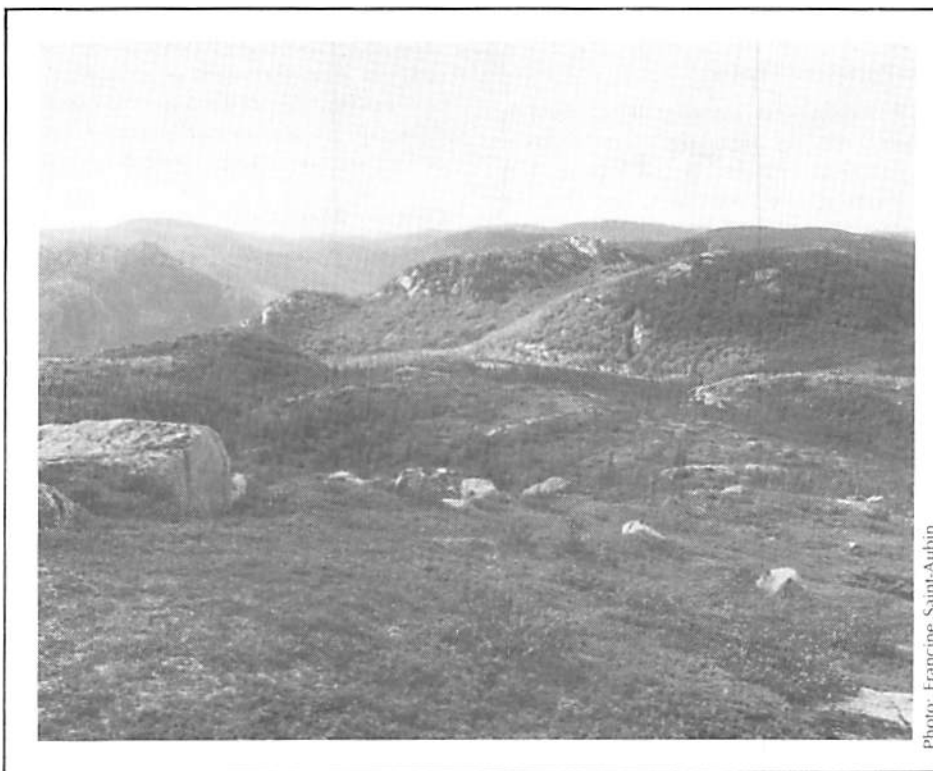


Photo: Francine Saint-Aubin



Collection Paul-Henri Fortin

Thomas-Louis Fortin, fils de Thomas et père de Paul-Henri, tenant une de ces grosses truites que tant de pêcheurs rêvaient et rêvent encore de capturer dans les Grands Jardins.

1. DAVIES, W. H. A., «Journal d'une Exploration pour constater la possibilité d'ouvrir un Chemin entre le Saguenay et le Fleuve St. Laurent par W.-H. Davies. Mars 1835» (du 12.03.1835 au 4.04.1835) in *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1835-1836*, app. B.B., p. 83. Reproduit dans ETHNOSCOP, *Historique des parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins*, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1983, tome 2, annexe 1.
2. Ibid., p. 84.
3. TREMBLAY, J.-A., *Le Parc National des Laurentides. Régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Chicoutimi et de la côte nord du Saint-Laurent. Description des cantons arpentés, etc.* Ministère des Terres et Forêts, 1908, p. 185. Reproduit dans ETHNOSCOP, *Historique des parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins*, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1983, p. 213.
4. POTVIN, Damase, *Thomas. Le dernier de nos coureurs de bois. Le Parc des Laurentides*, Québec, Garneau, 1945, p. 42.
5. BLAKE, William Hume, *In a Fishing Country*, Toronto, The Mac Millan Company of Canada, 1922, pp. 119-120 (Traduction du ministère des Communications du Québec).
6. POTVIN, Damase, op. cit., p. 210.
7. Cité dans *Album Souvenir, 150e anniversaire. Saint-Urbain, Charlevoix, 1977*, p. 133.
8. POTVIN, Damase, op. cit., p. 208.
9. POTVIN, Damase, op. cit., p. 207.
10. BLAKE, William Hume, *Brown waters and other Sketches. Together with a Fragment and Yarns*, The Macmillan Company of Canada, 1925 (réédition avec ajouts), p. 246.
11. BLAKE, William Hume, «His Book de Piscibus», ms, s.d. (ca 1891), p. 42. C'est moi qui traduis.
12. BLAKE, William Hume, *Brown Waters...*, p. 246. C'est moi qui traduis.
13. POTVIN, Damase, «Les Clubs du Parc des Laurentides», in *Chasse et Pêche*, vol. 1, no 10, septembre 1950, p. 5.

Rivière-Malbaie

Les origines d'une municipalité rurale (1608-1938)

par Martin Brassard

C'est à partir de l'an 1608 qu'il est question, dans les récits des découvreurs et des explorateurs, de cet endroit que Samuel de Champlain nomma «La Male baye». La configuration de cette «grande anse où au fond y a une petite rivière qui assèche de basse mer»¹ révéla alors aux observateurs de l'époque tout le charme pittoresque de cet emplacement.

Ce cours d'eau qui coulait au fond de la baie fut qualifié aussi par Champlain de «rivière plate venant des montagnes». ² De sa chute d'eau, située à quelques kilomètres en amont, jusqu'à son embouchure dans le fleuve Saint-Laurent, la rivière Malbaie traverse, en serpentant d'une façon plus ou moins mouvementée, une vallée fertile qui, en réalité, est une dépression pré-montagneuse. La présence de nombreuses courbes onduleuses sur les terres de la vallée démontre d'ailleurs assez bien cette situation topographique.³

D'autre part, le sol limoneux et argileux de cette vallée, héritage laissé par la mer de Champlain, recèle une très grande richesse. A ce potentiel certain s'ajoute aussi la présence d'un micro-climat qui s'explique par la situation privilégiée de cet espace qui peut bénéficier de l'humidité dégagée par la rivière et de la protection des montagnes.

Jusqu'aux environs de 1760, début de la

Le 19 novembre 1988 marque le 50e anniversaire de fondation de la municipalité de Rivière-Malbaie. D'une certaine façon, ce jubilé commémoratif démontre l'esprit d'entreprise qui animait ces familles de cultivateurs quand, désireuses de faire front commun dans la défense de leurs intérêts, avaient fondé la Corporation municipale de la Rivière-Malbaie.

Le présent article est un extrait de la monographie municipale «Rivière-Malbaie, 50 ans au coeur de la vallée, 1938-1988». Cette publication récente s'intègre dans la liste des collections de la Société d'histoire de Charlevoix dans la série «Monographies paroissiales» no 3.

colonisation, la vallée de la rivière Malbaie était peuplée majoritairement de résineux comme les pins blanc et rouge ainsi que de feuillus comme les magnifiques ormes d'amérique. D'une certaine façon, le peuplement forestier de cette vallée allait conditionner le développement de ces lieux.

LE RÉGIME FRANÇAIS

Ce territoire bucolique décrit brièvement par Champlain devait être concédé à titre de seigneurie le 21 décembre 1653. Le seigneur Jean Bourdon, occupant de nombreuses fonctions dans l'administration de la colonie et possédant déjà quatre autres seigneuries ne put mettre tous les efforts nécessaires au développement de ses terres de la Malbaie. Ainsi, en 1667, ces vastes territoires revinrent donc au Domaine du Roi pour être reconcédés en 1672 à Philippe Gaultier de Comporté.

Intéressé par l'exploitation agricole et

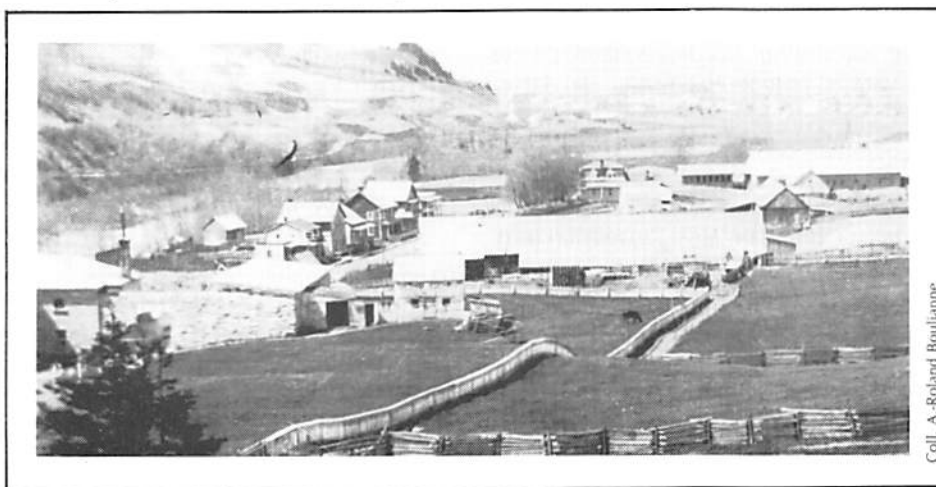
commerciale de sa seigneurie, Gaultier de Comporté fit construire un moulin à scie et un moulin à farine. C'est probablement à partir de cette époque qu'on commença à défricher les terres situées des deux côtés de la rivière.

Cependant, le 15 octobre 1687, ne pouvant faire évoluer davantage la seigneurie à défaut de moyens financiers importants, Gaultier de Comporté vendit les deux tiers de sa propriété à François Hazeur, Pierre Soumande et Louis Marchand. Néanmoins, peu de temps après, Hazeur devint l'actionnaire majoritaire de la société lorsqu'il acheta les parts de Gaultier de Comporté après sa mort survenue en 1688.

Par contre, les intérêts commerciaux de cette société dominaient largement les objectifs de colonisation. Les «associés virent le parti à tirer des forêts de la Malbaie, le bois se prêtait à la construction navale, aux bordages et aux mâts surtout». ⁴ On fit construire deux moulins à scie et «en 1689, la seigneurie ne produisit pas moins de 30,000 pieds de planches, 2,000 pieds de bordages et 100 de mâts». ⁵ Mais, à la suite de circonstances défavorables il faut attendre au début du XVIIIe siècle pour que François Hazeur, désormais seul propriétaire de la seigneurie, réinvestisse dans le développement des terres de La Malbaie.

À cette époque, les principaux intérêts de François Hazeur, pour l'exploitation de sa seigneurie, se concentraient encore presque exclusivement sur le commerce du bois et la culture des terres. Bien que réalisable, la mise à terme de ces objectifs fut cependant mise en veilleuse pour un temps car, après la mort de Hazeur qui survint en 1708, la succession de ce dernier

Les rangs Nord-Est et Sud-Ouest tels que vus du haut de la côte du cimetière en mai 1916.



Coll. A.-Roland Boulianne

ne se préoccupa guère de la seigneurie de La Malbaie.

À partir de 1724, date de la vente de la seigneurie à l'intendant Bégon au nom du Roi de France, la région de «La Malbaie connut un nouvel essor. «Une seconde ferme, baptisée Comporté, fut créée, au nord-est de la rivière, là où les enquêteurs de 1724 avaient noté la bonne qualité du sol.»⁶ L'inventaire réalisé par le notaire Jacques Pinguet Vancour le 6 juin 1733 révélait que la ferme de Comporté «comptait 10 arpents de terre en prairie, et 34 en bois abattu».⁷

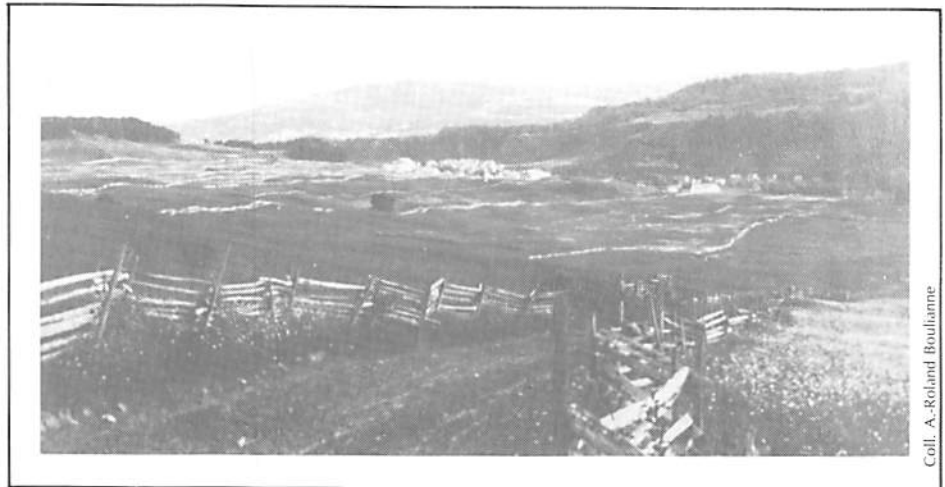
Cependant, les fermes de La Malbaie servaient surtout pour le ravitaillement des postes de traite qui étaient situés plus au nord comme ceux de Tadoussac, Chicoutimi ou Métabetchouan. Le changement de statut de la seigneurie de La Malbaie, faisant partie du Domaine du Roi depuis 1724, signifiait que ces territoires étaient surtout réservés au commerce des fourrures plutôt qu'à la colonisation.⁸ Cette situation prévala jusqu'à l'avènement de la guerre de conquête anglaise (1756-1763).

LE RÉGIME ANGLAIS

Lors de l'avancement de la flotte britannique en 1759, les quelques bâtiments qui formaient le hameau de La Malbaie furent probablement incendiés tout comme le reste de la vallée du Saint-Laurent. La trentaine de résidents de La Malbaie, composée surtout d'engagés, de traiteurs et de commerçants, dut se replier vers les établissements plus importants de la Baie Saint-Paul et des Éboulements ou, partir vers Québec.

Quoiqu'il en soit, le dénouement de ce conflit devait favoriser les anglais et, par le fait même, conditionner l'évolution de la région malbéenne. Avant même la signature du traité de Paris du 10 février 1763, qui régla le sort de la Nouvelle-France, un général anglais devenu Gouverneur du Canada, James Murray, octroya deux seigneuries à des capitaines écossais qui s'étaient fait remarquer dans leurs fonctions au sein du 78^e Régiment d'infanterie. John Nairne reçut le territoire compris entre la seigneurie des Éboulements et la rivière Malbaie tandis que Malcom Fraser obtenait les terres prises entre la rivière Malbaie et la rivière Noire, celle qui traverse aujourd'hui le village de Saint-Siméon. Les superficies des seigneuries couvraient environ 3 lieues de front par 3 lieues de profondeur, mesures qui équivalent aujourd'hui à 12 kilomètres carrés.

La seigneurie de l'ouest, celle de Nairne, fut nommée «Murray Bay» et celle située



Panorama d'une partie de la Paroisse et du Village observé du haut des côtes de Fraserville le 23 septembre 1917.

Coll. A.-Roland Boulianne

à l'est de la rivière Malbaie fut appelée «Mount Murray». Les seigneurs obtenaient le droit d'exploiter les bois et les rivières mais l'extraction minière leur était cependant interdite. Il n'en fallait guère plus pour intéresser ces nouveaux seigneurs à l'exploitation et à la colonisation de leurs riches territoires.

LE PEUPEMENT

L'ouverture à la colonisation de ces territoires de La Malbaie commença dès la fin de la conquête anglaise et ce, même si les seigneurs Nairne et Fraser durent se préparer pour défendre les intérêts britanniques lors de la guerre d'indépendance américaine (1774-1777).

De retour dans leurs domaines respectifs, où les manoirs se faisaient face de chaque côté de la baie, Nairne et Fraser s'activèrent au développement de leur seigneurie selon des perspectives et des approches bien différentes.

Désirant recréer une nouvelle Écosse sur ce coin éloigné de l'Amérique, Nairne favorisa beaucoup la colonisation britannique. Les Blackburn, McNicoll et autres sont aujourd'hui les descendants de ces arrivants d'origine anglaise et écossaise.

D'autre part, pour des raisons évidentes de maintien de l'autorité et de facilité de communication, Nairne concéda surtout les terres situées aux environs immédiats de la baie bloquant ainsi l'extension territoriale vers le côté sud-ouest de la rivière.

Le Seigneur Fraser quant à lui, à l'inverse de son voisin ambitieux et traditionaliste, paraissait plutôt comme un hédoniste. En effet, l'objectif de Malcom Fraser était tout simplement de bien vivre de sa seigneurie. Il n'hésita donc pas à concéder des terres aux colons canadiens qui s'étendirent

très rapidement vers le Cap-à-l'Aigle et le long de la rivière Malbaie.

«Fraser concéda les terres fertiles du nord-est de la rivière là où s'était trouvée l'ancienne ferme de la Comporté. Sur une carte de la fin du XVIII^e siècle, on relève les noms des propriétaires, ils n'ont guère changé. Ce sont ceux de Tremblay, Fortin, Deschênes, Claveau, Pednaud, Boily, Boulianne, Simard, Laberge, Gaudreau, Bergeron, Desbiens, Boudreau et Bilodeau».⁹

Ces familles pionnières originaient pour la plupart de la région de Baie Saint-Paul et des Éboulements, là où le manque de terres commença à se faire sentir dès la fin du XVIII^e siècle. Ces premiers résidents s'établirent donc près de la rivière Malbaie sur les emplacements les plus favorables. À cet endroit, les lots s'orientaient par rapport à la rivière contrairement à la coutume qui prévalait en Nouvelle-France où, dans le découpage des terres, les lots s'alignaient en fonction du fleuve. Relativement peu courante, cette différence dans le mode de division territoriale serait le reflet de l'adaptation d'une coutume au contexte topographique et hydrographique d'une région.¹⁰

Dès la fin du XVIII^e siècle, lorsque l'emprise seigneuriale se relâcha un peu plus, l'appropriation du sol côté sud-ouest de la rivière se réalisa de la même façon que du côté nord-est.

D'autre part, à la même époque en Europe, l'Angleterre subissait les contre-coups du blocus que Napoléon exerçait sur l'Europe du Nord. Dès cette période, la Grande-Bretagne dut se tourner vers ses colonies d'Amérique du Nord pour chercher de nouvelles sources d'approvisionnement en bois. À cause des vastes réserves forestières que possédait le Canada,

cette colonie fut grandement favorisée par ce nouveau marché.

Le commerce du bois était tellement florissant que plusieurs régions montagneuses, là où les possibilités agricoles plutôt médiocres ne permettaient guère une implantation humaine stable, virent l'établissement de nouveaux colons. Dans Charlevoix, et plus particulièrement dans la région de La Malbaie, l'expansion humaine vers les secteurs de Grand-Fonds peut être reliée à deux facteurs: d'une part, la croissance démographique charlevoisienne ajoutée à l'exigüité des basses terres et d'autre part, la rentabilité financière de l'exploitation forestière.

LES ORIGINES DE LA FONDATION

Dès 1896, la région de La Malbaie était formée de deux territoires distincts: La Malbaie Village et La Malbaie Paroisse. La Malbaie Paroisse était une municipalité qui fut fondée le 1er juillet 1845, vingt ans après l'érection canonique de Saint-Étienne de La Malbaie. Après la fondation du Village de La Malbaie en mars 1896, la Paroisse regroupait tous les territoires actuels de Clermont et de Rivière-Malbaie, le secteur de Rivière-Mailloux et le secteur de Terrebonne.

Cette municipalité au très vaste territoire – 44,152 acres – regroupait des populations éparpillées dont les intérêts pouvaient être bien différents. Dans le secteur de la Chute – aujourd'hui Clermont – la construction d'une usine de pâtes et papiers faisait vivre à cette population une certaine révolution industrielle. L'industrialisation favorisait ainsi l'émergence d'un noyau social compact caractérisé par la prédominance de la classe ouvrière naissante.

Également, dans la région de Rivière-Mailloux, les résidants des rangs de «l'Accul»¹² de la «Route de Sable»¹³ et de «Terrebonne» ne bénéficiaient pas des mêmes avantages socio-économiques que leurs concitoyens charlevoisiens. Les terres sablonneuses de ces emplacements arides¹⁴ avaient contribué à marginaliser ces secteurs sur le plan économique. Une classe d'ouvriers non spécialisés tentait de subvenir à ses besoins en travaillant dans l'agriculture, la forêt, ou dans les établissements hôteliers de la région. À l'époque, les salaires peu élevés de ces activités saisonnières ne garantissaient pas toujours l'assurance d'un niveau de vie acceptable.

Pour ce qui est des rangs Nord-Est, Sud-Ouest, Grand-Fonds, Sainte-Mathilde et Fraserville, ils regroupaient quant à eux une classe de propriétaires terriens qui

s'adonnaient surtout à l'exploitation agricole.

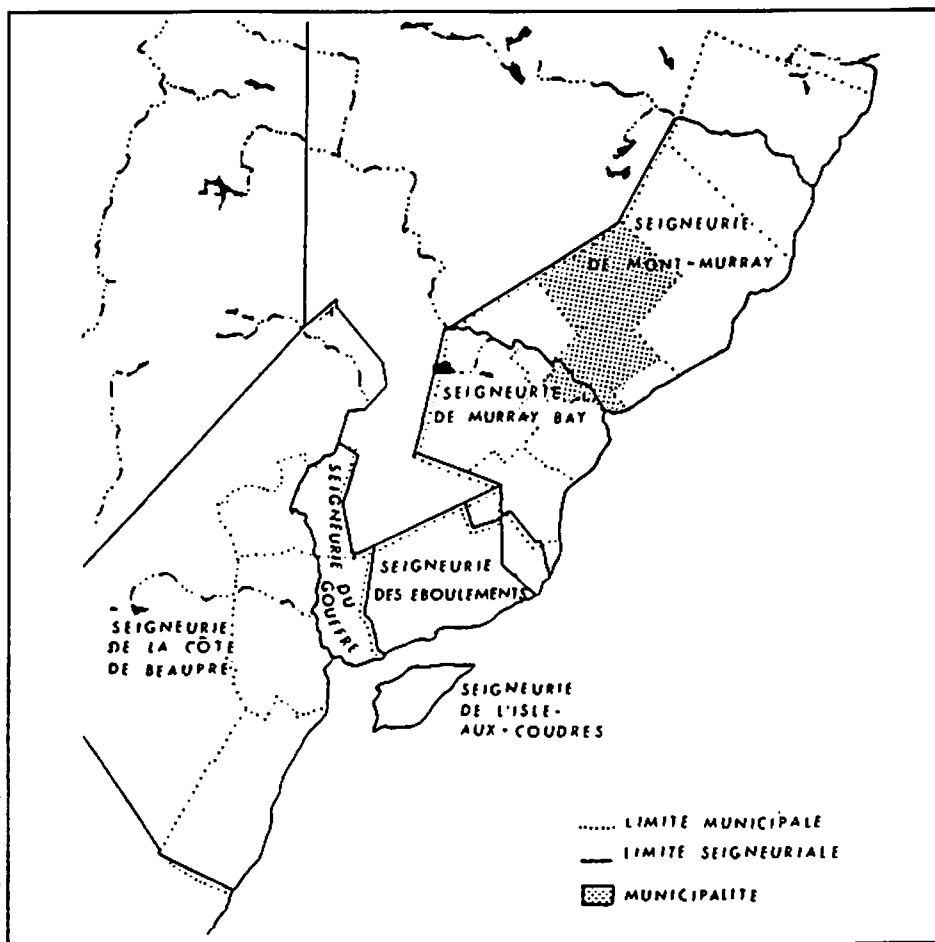
Selon Monsieur A.-Roland Boulianne, qui fut secrétaire-trésorier de Rivière-Malbaie de 1939 à 1943, La Malbaie Paroisse regroupait trop d'intérêts divergents. La composition des conseils municipaux ainsi que les assemblées étaient souvent noyautés par les résidants de Rivière-Mailloux qui eux, étaient plus enclins à défendre leurs intérêts que ceux des autres secteurs.¹⁵

En 1935, invoquant des motifs politiques mais surtout religieux, le secteur de «la Chute» se séparait de La Malbaie Paroisse pour se former en paroisse et en municipalité. Près de trois ans plus tard, soit le 19 novembre 1938, les rangs devant former la municipalité de Rivière-Malbaie se détachaient eux-aussi de La Malbaie Paroisse pour former un territoire indépendant. Cette fois-là, La Malbaie perdit un immense territoire.

1. Champlain, *Récit du voyage de 1608...* cité dans Roger Le Moine, *La Malbaie, esquisse historique*, La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1972, p. 3.

2. Champlain, *Traité de la marine et d'un bon marinier...* cité dans *Ibid.*, p. 3.
3. Pierryyves Angers, Yves Belley, Micheline Gagnon, Gilles Lalancette, Renée Desgens Smith, *Charlevoix, Pays de l'ancien*, chap. 1.
4. Le Moine, *op. cit.*, p. 6.
5. *Ibid.*, p. 7.
6. *Ibid.*, p. 8.
7. *Ibid.*, p. 8.
8. Philippe Dubé, *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix, L'histoire du pays visité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 20-21.
9. Le Moine, *op. cit.*, p. 10.
10. Georges-Pierre Léonidoff, *L'architecture domestique de Charlevoix: le contexte évolutif et les granges-étables*, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1979, Tome I, Chap. V, p. 61.
12. L'appellation l'Accul «puise son origine du fait que les maisons de cet endroit sont acculées à la montagne»... dans Marc-André Bluteau, Serge Gauthier, «Présence de la microtoponymie dans l'histoire de Charlevoix», *Saguenayensia*, Vol. 26, No 2, (avril - juin 1984), p. 47.
13. La Route de Sable tire son nom du fait que le terrain de cet endroit est fort sablonneux... dans *Ibid.*, p. 48.
14. Comme l'eau y était très rare celle-ci devait être transportée par des chiens. Conséquemment, les habitants de ces lieux étaient très pauvres, la culture de la terre y étant fort difficile... dans *Ibid.*, p. 48.
15. Monsieur A.-Roland Boulianne, rue Saint-Étienne, La Malbaie, 27 juin 1988.

La municipalité de Rivière-Malbaie et les seigneuries Mount Murray et Murray Bay



Cartographie: Lise Lapointe

Le jardin de Tolly

par Bernadette Fournier-Dufour

Le 31 août 1982, l'Institut québécois de recherche sur la culture décernait un certificat à madame Bernadette Fournier-Dufour pour sa participation au concours «Mémoire d'une époque» et pour sa contribution à l'histoire du Québec. Le «Jardin de Tolly» est reproduit intégralement dans le présent numéro de la revue «Charlevoix».

«Je n'écris pas de romans mais j'aime bien raconter des histoires vécues dont j'ai souvenance quand les enfants étaient au pensionnat. Mon pseudonyme a été choisi par mes enfants quand ils étaient jeunes, ce n'était pas maman mais Tolly». Bernadette Fournier-Dufour, septembre 1987

«Entrons dans le jardin fleuri de Tolly afin de nous remettre en mémoire la floraison estivale; de noyer la nostalgie d'une saison radieuse trop vite passée; pour oublier un instant la tristesse d'une nature qui meurt».
M.D.

MON PARTERRE UN 1er JUILLET

Quel beau matin que ce premier juillet! La journée s'annonce merveilleuse; le soleil inonde mon petit paradis terrestre.

Ma première sortie est pour admirer une autre fois de plus celui que je veux vous décrire avec tant de joie et d'amour; ce coin dont je vous parle est une autre partie de ma vie; j'y respire la paix, le calme, le beau, le réconfort d'une journée bien remplie ou encore de m'attarder à rêvasser sur le passé, tout en admirant d'un oeil satisfait tout ce coloris d'un mélange d'Artiste. C'est mon coin à moi: MON PARTERRE.

Je fais donc ma tournée habituelle, accompagnée par mes deux pensionnaires ailés, deux gentils rouges-gorges qui se dandinent ici et là sur le gazon moelleux sans être nullement intimidés de ma présence, car nous sommes de vieilles connaissances, de vrais amis qui se comprennent. Attirés par des miettes de biscuits, ils sont fidèles chaque matin dans mon parterre.

Je fais donc le tour, je vous disais, le tour de chaque plate-bande, afin de découvrir une nouvelle fleur, ouverte à la nature par la baguette magique du Créateur, pour la beauté et la satisfaction de celui qui aime à se pencher pour les admirer de plus près; le soleil semble leur sourire, les oiseaux gazouillent dans le vieux cormier qui étale ses branches au beau milieu du parterre; ils sautent de branche en branche, comme pour me saluer dans ma tournée matinale.

Ce cher vieux arbre a été témoin de tous les ébats des petits et des grands, maintenant dispersés pour fonder à leur tour un

foyer ou pour occuper une profession où le devoir les appelle.

Le fidèle Cormier les accueille chaque été; il semble fier de sa mission et de pouvoir les couvrir de son ombre une fois de plus.

Que de soupers champêtres après une journée torride. Ce cher cormier nous invitait à casser la croûte sous ses branches bienfaisantes; chacun y allait de son histoire, d'un souvenir ou d'une chanson tout en mordant à belles dents chiens-chauds et tartines.

Maintenant, suivez-moi et continuons à faire le tour de mon parterre.

À demi tirée de mon sommeil, les pieds enfouis dans mes savates, car elles aussi ont l'habitude de tous les coins de ce petit joyau, ce coin qui est pour moi un de tout repos «MON PARTERRE».

Voyons ici: près de la côte, comme je l'ai surnommée, ce sont mes pivoinies habillées de rouge ici et de blanc là-bas; elles semblent me taquiner au passage avec un air de défi; tout près, charmés par leur parfum, vous devinez sans doute, ce sont les roses qui penchent la tête; elles en disent long sur tout un passé rempli de souvenirs les plus divers.

Dans cet autre coin, aux teintes changeantes comme les saisons, ce sont les

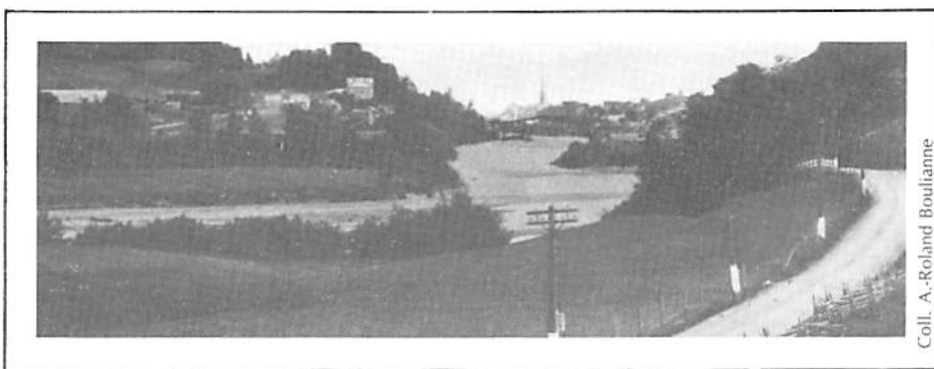
hydrangées; cette autre partie bordée de minuscules petites fleurs roses et blanches, encore toutes perlées de la rosée du matin, me faisant signe de leur domaine, ce sont les pâquerettes dans leur toilette estivale; un peu plus loin, la tête fleurie comme le plus beau chapeau des petites demoiselles, m'invitent à avancer de plus près avec une révérence quasi royale, ce sont les chèvrefeuilles.

Ici tout près de la maison apparaissent les tulipes grandes et élégantes, les iris et le muguet au parfum si discret; sans ces jolies capucines multicolores, mon parterre ne serait pas complet; disposées en arc-en-ciel, elles embellissent avec un petit brin d'orgueil bien placé, ce coin qui semblait jusqu'ici trop ignoré; quelle modestie pour d'aussi jolies capucines.

Par les belles soirées de juillet, lorsque le soleil se retire derrière le «cap» pour continuer à veiller en sourdine jusqu'au lendemain à l'aube, Dame la lune prendra la place de monitrice.

Je m'attarde encore quelques moments pour goûter cette douce quiétude qui m'environne. Je respire une dernière fois cet air parfumé et c'est avec regret que je regagnerai le foyer, en pensant toutefois que demain sera encore plus beau parmi les nouvelles fleurs écloses de MON PARTERRE.

Aussi faut-il que je vous confie un secret avant de se quitter. À quelques verges de mon cher PARTERRE bordé d'arbres d'un côté et de l'autre par de coquettes maisons, témoins de chaque va et vient de la famille autrefois réunie, jour après jour, dans la joie comme dans la peine, coule paisiblement notre belle rivière Malbaie; que de souvenirs elle pourrait évoquer; elle a vu naître de grands hommes, elle a vu partir les ancêtres, elle continue à couler, témoin du passé aussi bien qu'elle le sera dans l'avenir, pour enfin aller se perdre à jamais dans notre majestueux, notre beau, notre fier et unique fleuve comme à travers le pays «NOTRE SAINT-LAURENT». □



Coll. A.-Roland Boulianne

Le jardin de Tolly se situait près de la rivière Malbaie, sur la rive nord-est (à gauche de la photo)

Saint-Urbain au rythme de la nature

par Luc Filion

Imaginez un pittoresque village situé dans une vallée délimitée par le massif laurentien et traversée par le cours sinueux d'une rivière à saumon, un village entouré de quelques terres en culture et d'énormes monts où la forêt est omniprésente. Vous diriez sûrement que les villageois de ce coin de pays occupent un site privilégié par la nature. Dans Charlevoix, vous trouverez une municipalité qui répond à cette description: sur les rives de la rivière du Gouffre, en amont de Baie-Saint-Paul, des gens ont façonné un magnifique village qui se nomme Saint-Urbain.

Même si la nature a choyé cette communauté, elle ne l'a pas mise pour autant à l'abri des malheurs et des difficultés. C'est au milieu du siècle actuel que Saint-Urbain est particulièrement éprouvé. En 1952, les deux tiers du village sont la proie d'un énorme incendie. Deux ans plus tard, c'est au tour du temple religieux de subir le même sort. Il serait intéressant, pour mieux situer ces deux drames dans leur contexte historique, de remonter aux sources de l'histoire municipale et religieuse.¹

1 – Saint-Urbain: deux siècles de labeur

Remontons au début de la colonie pour mieux apprécier tous les efforts déployés dans le développement de ce magnifique

site de Charlevoix. Le 15 janvier 1636 est concédé au sieur Antoine Cheffaut de la Regnardière un grand territoire inhabité qui s'étend de la rivière Montmorency à la rivière du Gouffre: c'est la seigneurie de Beaupré dont les terres passeront graduellement sous le contrôle du séminaire de Québec. En 1682, Pierre Dupré se voit concéder la seigneurie du Gouffre située sur la rive nord-est de la rivière qui porte le même nom.² À la rencontre de ces deux seigneuries, dans la moyenne vallée de la rivière du Gouffre, va naître Saint-Urbain.

D'abord en 1672, les premiers colons venus de la côte de Beaupré viennent s'établir à Baie-Saint-Paul. Mais cent ans plus tard, un excédent de population incite le Séminaire à encourager l'établissement de nouveaux colons sur les hauts plateaux de Baie-Saint-Paul. Dès 1764, les premiers cultivateurs vont s'établir sur ces nouvelles terres qui formeront soixante-trois ans plus tard la paroisse de Saint-Urbain.

La paroisse reçoit ce nom parce que les messieurs du Séminaire veulent rendre hommage à celui qui avait été leur supérieur de 1762 à 1774, l'abbé Urbain Boiret. Semblablement, les rangs Saint-Jérôme (Jérôme Demers) et Saint-Thomas (Thomas Laurent Bédard) rappellent la mémoire de deux autres supérieurs de l'institution.

Entre deux cent cinquante et trois cents personnes peuplent cette région en 1827, année de son érection canonique. Il faut attendre le 11 juillet 1855 pour que la paroisse soit érigée civilement sous le nom de Saint-Urbain-de-Beaupré.

La municipalité prend sa forme définitive quelques années plus tard, lorsqu'une partie de l'ancienne seigneurie du Gouffre s'y greffe. Dorénavant, les rangs Saint-Georges (Matou), Cap-Martin et Saint-Jean-Baptiste font partie de Saint-Urbain.

Jusqu'au début du 20^e siècle, son économie est basée, comme dans la grande majorité des villages du Québec rural de cette époque, sur l'agriculture de subsistance. Néanmoins, des efforts sont faits pour diversifier cette économie. Des moulins, des boutiques de forge, des boulangeries, des fromageries, des fermes avicoles et quelques autres vont naître, mais la plupart connaîtront une existence éphémère.

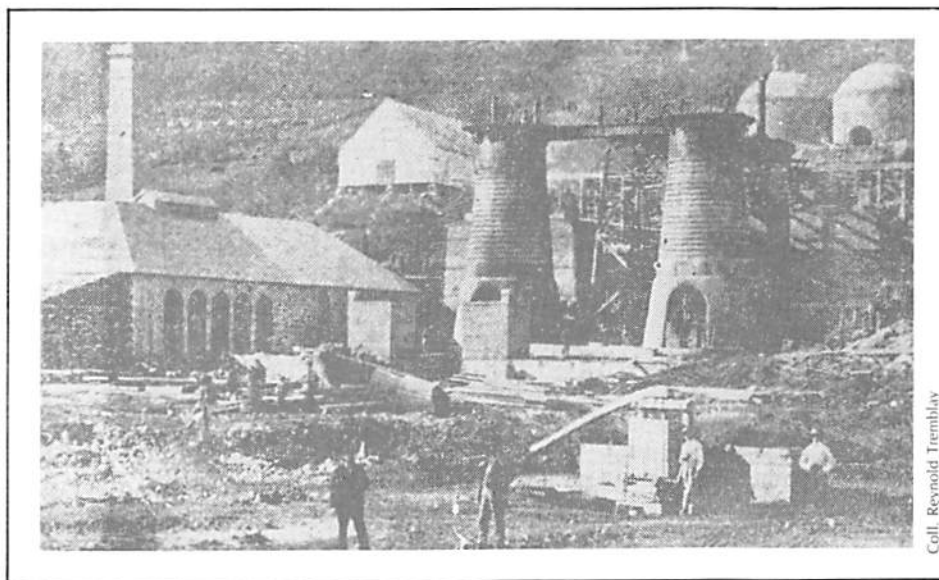
Dès la fin du 19^e siècle, le bois occupe une place de plus en plus importante et vient même concurrencer l'agriculture. Nombreux sont ceux qui tirent leurs revenus des chantiers d'hiver.

Mais c'est avec ses mines que le village aurait bien aimé accélérer son développement. Les mines de fer titané de Saint-Urbain sont connues à l'époque de la Nouvelle-France. L'intendant Jean Talon envoya en 1665 un ingénieur pour visiter les gisements, mais cette visite n'eut pas de suites.

Entre 1872 et 1874, une tentative d'exploitation échoue. Le minerai, plus dur que le fer ordinaire, se montre intraitable avec du charbon de bois. En 1906, des capitalistes américains et européens s'intéressent aux mines de Saint-Urbain. Malheureusement, en 1914, on constate que la distance qui sépare les paroles des actes ne sera pas franchie. Des négociations trop longues, l'usage limité du fer titané à cette époque et le manque de capitaux expliquent ce nouvel échec.

Aujourd'hui encore, l'exploitation de ces mines profite peu à l'économie de Charlevoix. La silice extraite est exportée hors du comté. Le désir d'accélérer l'industria-

Mine de fer et haut-fourneau à Saint-Urbain en 1873



Coll. Reynold Tremblay



Incendie de l'église de Saint-Urbain, le 11 janvier 1954

lisation de Charlevoix grâce aux mines de Saint-Urbain demeure donc toujours au stade onirique.

2 – Le feu détruit le village en 1952

Le vendredi 13 juin 1952, des pompiers de partout dans Charlevoix accourent à Saint-Urbain où les flammes poussées par des vents violents menacent de détruire l'agglomération. Quelques heures plus tard, deux tiers du village ne sont plus qu'un souvenir. La caisse populaire, le bureau de poste, des magasins, la centrale téléphonique et une cinquantaine de maisons ne sont plus que ruines. Heureusement l'église, séparée de la partie embrasée par un ruisseau, est épargnée.

Le feu avait pris naissance dans la maison de M. Louis Duchesne, suite à l'explosion d'un gallon de peinture que M. Clément Duchesne avait mis sur un poêle pour le réchauffer. Rapidement les flammes se propagèrent à toute la maison, puis elles se communiquèrent à la vitesse de l'éclair aux autres bâtisses des rues Principale et Sainte-Philomène.

Les pertes furent évaluées à près d'un million de dollars, selon une enquête demandée par le premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis. Les trois cent cinquante personnes jetées à la rue furent secourues par l'armée, la Croix-Rouge, des parents et amis.

Dès le dimanche suivant, deux cent personnes travaillent à dégager les ruines. Bientôt cette partie du village aura repris

vie. Cela caractérise bien les gens de Saint-Urbain, des gens fiers et déterminés qui savent se regrouper et s'entraider dans les épreuves, pour le bien de leur village.

Le malheur viendra encore frapper en 1973. Ceux et celles qui résident en bordure de la rivière du Gouffre sont habitués de voir leur terrain grugé par cette dernière. Mais dans la semaine du 22 avril 1973, voir cinquante milles verges cubes de terre argileuse glisser dans la rivière n'a rien de rassurant.

3 – Cinq temples religieux

Le 11 janvier 1954, dix-huit mois après le sinistre de 1952, la population saint-urbainaise est de nouveau confrontée au malheur. Suite à une explosion qui se produit du côté des fournaies, les flammes, qui l'avaient épargnée quelques mois auparavant, s'attaquent à l'église. Le lendemain midi, le clocher s'écroule. Les maisons voisines ne sont pas touchées, mais le presbytère est gravement endommagé. Le total des dommages s'élève à 455,000 dollars.

Après à peine un siècle et demi de vie religieuse, Saint-Urbain doit déjà construire son cinquième temple. Tremblements de terre et incendies ne cessent de troubler la vie religieuse de cette paroisse.

Les premiers habitants dépendent, jusqu'en 1827, de leur paroisse mère. Au début, le curé de Baie-Saint-Paul se contente de quelques visites par année dans la mission de Saint-Urbain où il collecte

la dime et de minimes aumônes. Mais dès 1817, on voulait se réunir dans sa paroisse, du moins le dimanche et les jours de fête. Une première chapelle est alors construite.

Le 8 septembre 1827, à la suite d'une demande des résidents de Saint-Urbain, les autorités religieuses acceptent l'érection canonique de la paroisse de Saint-Urbain. Deux jours plus tard, les paroissiens accueillent leur premier curé, l'abbé Thomas Ferrure Picard Destroismaisons. L'une des premières tâches du curé est la construction de l'église qui sera située à peu près au même endroit que l'église actuelle. La première cloche, apportée par l'abbé Destroismaisons, l'une de plus anciennes du pays (1778), existe encore aujourd'hui: elle est exposée au musée de la société historique du Saguenay. Cette église est complètement transformée et agrandie entre 1834 et 1836.

Le 17 octobre 1860, une secousse sismique endommage la charpente. A la suite de cette catastrophe, et devant l'augmentation du nombre des paroissiens, on décide de construire un nouveau temple en pierre. En 1881, on doit renforcer les structures de l'église ébranlée par la secousse de 1870. En 1877, grâce au don d'un généreux paroissien, M. Ulric Simard, un nouveau carillon de trois cloches est installé.

Le 28 février 1925, la nature s'acharne toujours sur Saint-Urbain: un violent tremblement de terre met l'église hors de service. En 1926, par suite de la destruction de l'ancienne église, on en construit une nouvelle en bois. Elle sera parachevée en 1950-51 et détruite par le feu en 1954, comme nous l'avons relaté plus haut.

Durant l'été 1954, on décide de reconstruire l'église. Cette construction qui sert toujours de temple religieux a été rénovée il y a deux ans, après qu'un incendie ait endommagé le chœur.

Comment conclure un si bref envol du développement de cette vallée moyenne de la rivière du Gouffre? Deux siècles de labeur expliquent pourquoi les résidents de Saint-Urbain sont si enracinés à ce magnifique coin de pays. Mille sept cent soixante-dix personnes courageuses et fières peuvent témoigner de leur attachement à ce beau site hérité de leurs ancêtres.

Que réserve l'avenir à ce village? Un avenir où les possibilités de développement sont principalement axées sur les ressources naturelles de cette région. Nous pensons bien sûr aux mines, mais aussi à la beauté naturelle de la grande région de

Saint-Urbain: le parc des Grands-Jardins, la Zec des Martres, la rivière du Gouffre et la pêche au saumon, le tourisme, l'agriculture, l'agro-tourisme, etc.⁴ □

1. Le but de cet article n'est pas de vous révéler des faits inédits, mais de présenter à nos lecteurs quelques aspects de l'histoire de cette paroisse. J'espère que cette lecture vous incitera à aller plus loin, tout particulièrement en consultant les ouvrages qui m'ont inspiré, dont la belle monographie de Reynold Tremblay, *Un pays à bâtir, Saint-Urbain en Charlevoix*, Ottawa, les éditions Laliberté, 1977, 308 pages, ainsi que l'Album-souvenir du 150e anniversaire de Saint-Urbain, 1977, 189 pages.
2. Pour en savoir davantage sur ces deux seigneuries, consulter les volumes de Paul Médéric, *Les Messieurs du Séminaire*, Baie-Saint-Paul, Cahiers d'histoire régionale, série A, numéro 2, 1975, 384 pages, de même que *Les Seigneurs du Gouffre*, Baie-Saint-Paul, Les Cahiers d'histoire régionale, série A, numéro 1, 1973, 167 pages.
3. De plus en plus de gens demeurent à Saint-Urbain, mais travaillent à l'extérieur, particulièrement au Centre hospitalier de Charlevoix, à Baie-Saint-Paul.
4. Voir l'étude *Saint-Urbain, aujourd'hui et demain. Perspectives de développement*, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1981, 59 pages.



Coll. Reynold Tremblay

Le village de Saint-Urbain après l'incendie de 1952

Municipalité de La Paroisse de Saint-Urbain

Maire

M. Eudore Fortin

Conseillers

Mme Claudette Simard

M. Arsène Bouchard

M. Jacques Fortin

M. Louis Nil Simard

M. Ghislain Tremblay

M. Bernard Dufour

Secrétaire-trésorier

M. Guy Bouchard

L'Histoire géologique de Charlevoix

Randonnées Nature Charlevoix

Bien avant que toute trace de vie n'apparaisse sur la planète, dans le brouhaha des cataclysmes et des catastrophes naturelles, se forma le Bouclier canadien.

La formation de cette assise rocheuse, la plus vieille de la terre, remonte à l'époque précambrienne, c'est-à-dire à plus de deux milliards et demi d'années. Le Bouclier canadien représente la plus grande étendue de roche précambrienne sur la planète. Ailleurs, cette roche s'étend au-dessous des continents, recouverte presque partout par de nouvelles roches ou de nouvelles montagnes venues de l'intérieur du globe. Le Bouclier canadien couvre une grande partie du centre et de l'est du Canada, soit environ la moitié du pays.

Au Québec, le Bouclier canadien s'appelle le Plateau laurentien et couvre 95% du territoire. Les 5% restants sont occupés par les basses terres du Saint-Laurent et par les Appalaches. Le comté de Charlevoix est situé sur le plateau laurentien, à l'exception de l'Île-aux-Coudres, qui fait partie des Appalaches. C'est la faille de Logan, limite entre le Plateau laurentien et les Appalaches, et située dans le fleuve Saint-Laurent, qui sépare l'Île aux Coudres de la côte charlevoisienne.

Depuis sa formation, le Plateau lauren-

tien a subi quatre importants bouleversements géologiques qui ont métamorphosés la roche en place ou encore qui ont permis à de nouvelles roches de surgir des parties internes du globe. C'est ainsi qu'apparut la chaîne de montagnes des Laurentides il y a 950 millions d'années, ce qui en fait les plus vieilles montagnes du monde. À titre d'exemple, les Rocheuses, à l'ouest du Canada, sont âgées de 150 millions d'années et l'Himalaya, en Asie, est âgée de 60 millions d'années. Les superbes montagnes de l'arrière-pays de Charlevoix, dont les Hautes Gorges de la rivière Malbaie, font partie du massif des Laurentides et sont parmi les plus hautes montagnes du Québec avec des sommets pouvant atteindre 1,150 mètres d'altitude.

Autrefois, les Laurentides ne ressemblaient évidemment pas à ce qu'elles sont aujourd'hui. Plusieurs périodes glaciaires, s'étendant sur un million et demi d'années et dont la dernière s'est terminée il y a 12,000 ans seulement, ont modifié le relief. Durant ces périodes de froid intense, une large partie de l'Amérique du Nord était recouverte par d'immenses glaciers continentaux de 4 ou 5 kilomètres d'épaisseur, appelés inlandsis. Ces glaciers étaient en mouvement et leur écoulement était rendu possible par leur poids énorme sur

leur base, ce qui rendait la glace de fond visqueuse.

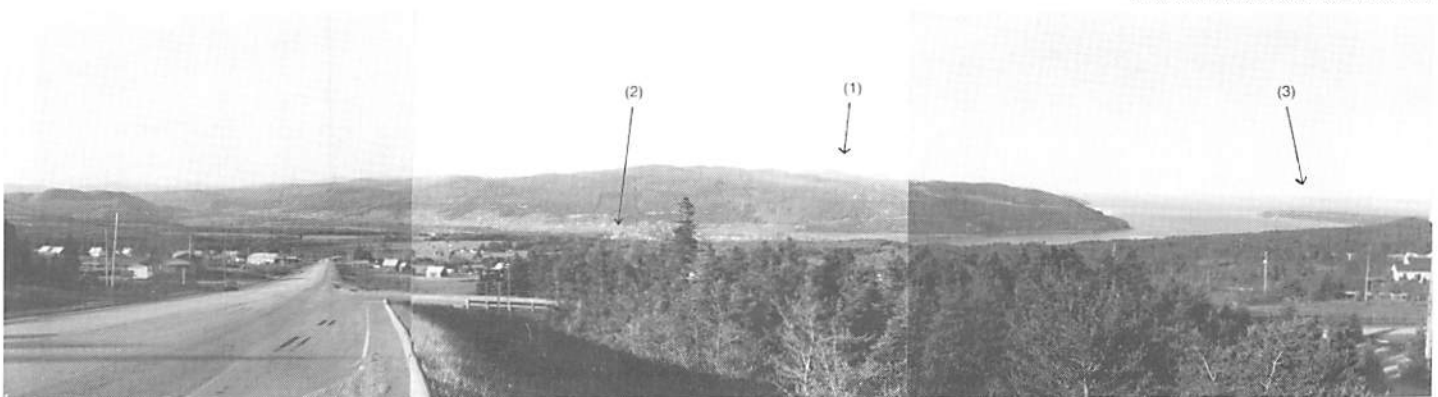
Ces glaciers continentaux aplanissaient les montagnes pendant leur déplacement et transportaient des quantités phénoménales de débris. Pendant la fonte ou retrait du glacier, ces débris furent laissés sur place ou entraînés par l'eau de fonte. La majorité des dépôts meubles des Laurentides proviennent de l'accumulation de ces débris.

Une autre conséquence majeure de la période glaciaire fut l'écrasement du continent par le poids des glaces qui causa l'effondrement de la croûte terrestre vers l'intérieur du globe. Suite à cet effondrement et à la fonte du dernier glacier, une mer apparut, envahissant les terres jusqu'à un niveau de 180 mètres dans Charlevoix. On peut donc dire que les terres du comté, aujourd'hui situées à une altitude inférieure à 180 mètres, étaient à cette époque noyées sous le niveau de la mer. On nomma cette mer «Mer de Champlain». La mer de Champlain laissa à son tour des dépôts que l'on retrouve dans les régions basses de Charlevoix. Ces dépôts sont plus fins que ceux laissés par les glaciers. Il s'agit de sable, de limon et d'argile. Après l'affaissement du continent, la mer de Champlain disparut lorsque, peu à peu, le

L'astrolème de Charlevoix vu selon un axe nord-ouest, sud-est.

Ce montage photographique fait à partir de photos prises du haut des côtes Saint-Antoine sur la route 138, près de Baie-Saint-Paul, montre très bien le profil caractéristique de l'astrolème (cratère) de Charlevoix. Le sommet du Mont des Éboulements (flèche 1), culminant à 768 mètres d'altitude constitue le centre surélevé de l'astrolème. La vallée de la rivière du Gouffre où se situe Baie-Saint-Paul (flèche 2), rejoint plus au nord celle de la rivière Malbaie. Ces deux vallées forme le pourtour extérieur qui s'est effondré suite au soulèvement central du cratère après l'impact. À l'extrême droite on remarque l'Île-aux-Coudres (flèche 3), qui fait partie intégrante du système appalachien.

(Photo: Randonnées Nature-Charlevoix inc.)



continent revint à la position normale, niveau que nous connaissons aujourd'hui.

La physionomie du Québec, sous sa forme actuelle, résulte de l'action de ces grands bouleversements géologiques. Mais dans Charlevoix, un événement très particulier s'ajouta à ces bouleversements pour accentuer ainsi le relief de cette région et lui donner la très grande diversité de paysages qu'on lui connaît aujourd'hui. Un événement spectaculaire: l'impact d'un météorite.

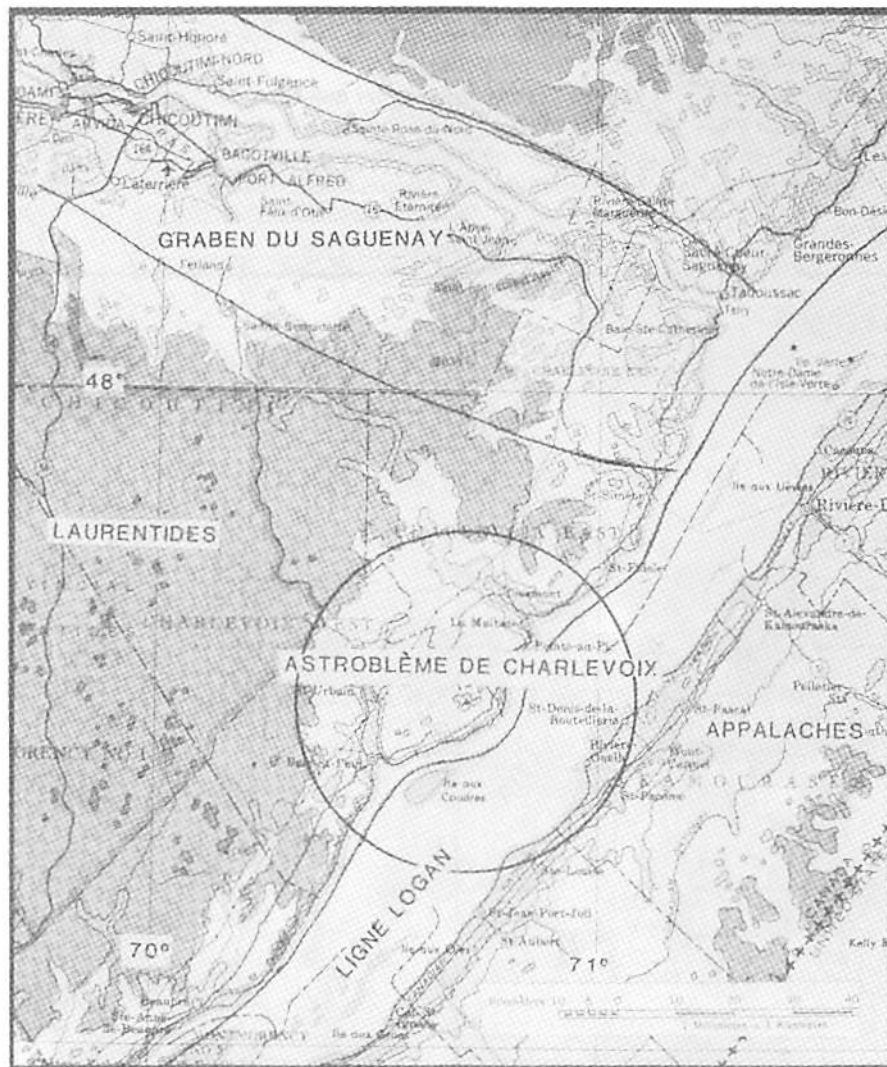
En effet, il y a 350 millions d'années, un météorite énorme, tombé entre ce qui est aujourd'hui La Malbaie et Baie-Saint-Paul, a littéralement pulvérisé le relief d'alors, sur un rayon d'au moins 25 kilomètres. Ce météorite de 2 kilomètres de diamètre, pesait 15 milliards de tonnes et filait à une vitesse de 36,000 kilomètres par heure

lorsqu'il arriva en contact avec le sol charlevoisien. L'impact fut terrible. L'onde de choc fut ressentie sur la planète entière et le climat fut bouleversé.

Avec le temps, les lois de la physique ont fait que le cratère, qui était à fond plat, a rebondi un peu comme un caoutchouc; ceci explique le fait qu'aujourd'hui, on retrouve le centre du cratère au plus sommet des monts des Éboulements situé à 768 mètres d'altitude. Le fond du cratère est devenu le plateau où se situe maintenant Saint-Hilarion et Les Éboulements. Le pourtour autrefois surélevé du cratère s'est quant à lui effondré, formant ainsi les vallées de la rivière du Gouffre et de la Rivière Malbaie, où se retrouvent les villes de Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Clermont et La Malbaie. C'est donc dire que la presque totalité du Charlevoix habité se retrouve à

l'intérieur des limites du cratère météorique. Cette zone d'impact, qui couvre une superficie de 54 kilomètres de diamètre, se nomme «astroblème», du grec «astron» qui veut dire «astre» et «blème» qui veut dire «cicatrice». La cicatrice déborde donc largement du cratère lui-même, les roches en place ayant subi des changements importants. Sans ce coup de hasard venu du ciel, Charlevoix serait bien différent de ce qu'il est actuellement.

Cet événement particulier dans l'histoire naturelle de Charlevoix a ses répercussions encore de nos jours. En effet, l'impact de l'objet céleste a contribué largement à l'affaiblissement de la structure géologique de la région et est, de cette façon, en partie responsable de la grande susceptibilité de Charlevoix aux tremblements de terre.



Limites de l'astroblème de Charlevoix

Le diamètre de l'astroblème de Charlevoix est de 54 kilomètres. La moitié sud-est de celui-ci se perd dans le fleuve, puis réapparaît in-extremis sur la côte sud dans la région de Rivière-Ouelle.

(Source: Géographie sonore du Québec, Charlevoix région 03)

La Grange Bhérier de Cap-à-l'Aigle

Comité d'action sociale de Charlevoix
Rédaction: Serge Gauthier

Le comité d'action sociale de Charlevoix, en collaboration avec la Société d'histoire de Charlevoix et le Ministère des Affaires Culturelles du Québec a mis en valeur à l'été 1988, le site patrimonial de la grange Bhérier de Cap-à-l'Aigle.

L'objectif de cet article est de permettre de découvrir certaines facettes historiques et architecturales relatives à cette grange.

Un peu d'histoire

La municipalité de Cap-à-l'Aigle se situe dans l'ancienne seigneurie de Mount-Murray. Cette seigneurie fût concédée à l'officier écossais Malcolm Fraser en 1762. Elle s'étendait depuis la rive est de la

Rivière Malbaie jusqu'à la Rivière Noire à Saint-Siméon. Le seigneur Fraser invita de nombreux colons à venir s'établir sur le territoire de sa seigneurie. La plupart de ces colons provenaient des vieilles paroisses de Charlevoix (Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, Petite-Rivière-Saint-François, etc.) et étaient d'origine française. Quelques familles d'écossais s'établirent aussi telles les Blackburn ou McNicoll. Tous pratiquaient l'agriculture comme moyen principal de subsistance.

Il faut immédiatement noter que l'ascendance familiale des propriétaires de la Grange Bhérier n'était ni française, ni écossaise, mais plutôt allemande. L'ancêtre de

la famille Hans Georg Bhürer, originaire du Duché de Bade, arriva à La Malbaie en 1812. Il était venu au Canada en 1776 lors de la révolution américaine, alors que l'Angleterre demanda l'appui de l'Allemagne. Celle-ci délégua un groupe de mercenaires afin de combattre en Amérique. Hans Georg Bhürer était du nombre et il prit ensuite racine ici comme quelques-uns de ses compatriotes. Il s'établit dans la région, épousa une canadienne-française et s'assimila rapidement au milieu francophone. Cette influence se fit sentir à tel point que son nom de famille Bhürer se transforma en Bhérier sous l'effet de cette francisation. Madame Claire Bhérier, actuelle responsable de la grange, repré-

La Grange Bhérier vers 1900



Coll. SHIC

sente la cinquième génération de Bhérier à habiter la maison ancestrale et à préserver précieusement l'héritage patrimonial de la famille.

Au XIXe siècle, le village de Cap-à-l'Aigle était essentiellement agricole. On y retrouvait aussi un certain nombre de marins qui opéraient des goélettes commerciales. Plus tard, vers 1850, l'apport des touristes allait devenir très avantageux pour la population de Cap-à-l'Aigle. En effet, de nombreux estivants anglophones pour la plupart, attirés par les croisières des bateaux-vapeur de la Richelieu Co., vers Charlevoix et le Saguenay, allaient découvrir la région et désirer y séjourner pour l'été. Certains d'entre eux s'établirent des villas à Cap-à-l'Aigle, mais d'autres se contentèrent de louer des chambres et des maisons chez les habitants du lieu. Cette pratique d'hospitalité des gens de Cap-à-l'Aigle s'est perpétué jusqu'à nos jours. C'est ainsi que la famille Bhérier reçut des estivants anglophones durant de nombreux étés.

C'est à cause d'un estivant célèbre que la Grange Bhérier devait connaître une si grande notoriété. En effet, le photographe montréalais William Notman séjourna avec la famille au début de ce siècle dans la maison des Bhérier. Il prit alors des photos exceptionnelles de la grange, dont la plupart datent de 1900. Ces photos firent le tour du Canada et ne manquèrent pas de séduire les amateurs de grande nature aussi bien que des amateurs d'Art. Après cette partie plus historique, nous nous attarderons maintenant à l'architecture de la grange Bhérier.

L'architecture de la grange Bhérier

La Grange Bhérier fut construite vers 1840 environ. Elle mesure 27,66 mètres de large par 7,50 mètres de haut. Outre la grange elle-même, on retrouve une étable, une batterie ou entre-deux au milieu, un poulailler à l'extrémité est. La grange, les tasseriers pour le foin et la batterie ou entre-deux sont constitués d'un mur en pièces sur pièces de cèdre assemblés à mi-bois. L'étable possède le même type de charpente. Une remise pour les instruments a été ajoutée il y a 35 ans. La batterie ou entre-deux à une façade postérieure close en planches. Cette section du bâtiment servait en saison pour y battre le grain et d'abris pour les cochons ou les moutons l'hiver. Il faut aussi signaler le poulailler construit en charpente il y a 30 ans et qui remplace une section plus ancienne démolie il y a 45 ans et qui servait alors de bergerie.

Pour bien saisir l'importance architectu-

rale et patrimoniale de la Grange Bhérier, il importe de noter deux aspects caractéristiques. D'abord, elle possède un abat-vent ou un encorbellement. Aussi, sa toiture est recouverte de chaume. Ces deux éléments suffisent à faire de cette grange un bien culturel unique.

Voyons d'abord l'abat-vent ou encorbellement. Il s'agit de cette section construite en saillie au-dessus de l'étable. L'abat-vent ou encorbellement de la Grange Bhérier commence à partir de l'entre-deux et prend appui sur le pignon de la grange. Il mesure 0,75 mètres. Aucun poteau de soutien ne le supportait à l'origine, mais l'âge et la charge de foin ont entraîné qu'on le soutienne occasionnellement.

En plus de protéger contre le vent, l'abat-vent ou encorbellement évite notamment au bâtiment un trop grand amoncellement de neige. Il abrite aussi les harnais de chevaux et des boeufs. De même, il permet de donner une meilleure isolation thermique à l'étable ou à l'écurie. Cette forme d'architecture est très particulière à la région de Charlevoix. Elle constitue un apport des immigrants germaniques qui en furent les agents diffuseurs et dont la famille Bhérier de Cap-à-l'Aigle constitue un exemple éloquent.

Examinons maintenant la toiture de chaume. Autrefois, à l'époque de la Nouvelle-France notamment, les bâtiments de ferme mais aussi des maisons étaient recouvertes de chaume. La chaume ou paille avait de nombreux avantages pour le recouvrement. Ainsi elle était peu dispendieuse et facilement accessible. Elle s'imposait aussi comme fort durable, parfois plus de 50 ans lorsqu'elle était bien entretenue. De plus, la toiture de chaume est aussi fort isolante et bien adaptée à la rigueur de notre climat. Toutefois, cette pratique héritée de la tradition française fut progressivement abandonnée au début du XIXe siècle pour les maisons. Elle persista jusqu'au XXe siècle pour les toitures de grange et de bâtiment, mais fut bientôt remplacée par le revêtement de tôle.

Ainsi la Grange Bhérier dont la toiture originale était de chaume a été recouverte au XXe siècle par de la tôle. Ce n'est qu'en 1979, grâce aux efforts de Madame Claire Bhérier qu'elle retrouva une partie de sa toiture de chaume. C'est la fondation Héritage-Canada qui subventionna l'opération. Elle fut menée par le maître-couvreur Adrien Ward d'Angleterre et son apprenti Mike Dawson d'Ottawa. Recouverte avec des roseaux transportés du Manitoba, on y incorpora de la paille fine de seigle de Cap-à-l'Aigle à la fin de l'opération. Le tra-

vail fut effectué en quelques semaines. Malheureusement, faute de moyens financiers, le projet fut interrompu à la moitié, si bien que la Grange Bhérier conserve encore une partie de sa toiture de tôle.

Ces deux éléments architecturaux de la Grange Bhérier sont presque uniques. Les granges possédant des abat-vent ou encorbellement sont quasi toutes disparues de la région. Il en subsiste de rares spécimens à Saint-Urbain et à Saint-Irénée. De même, les bâtiments à toiture de chaume sont devenus rarissimes. Il convient donc de considérer la Grange Bhérier comme un héritage patrimonial de grand intérêt.

Conclusion

Témoin d'une époque où l'agriculture était le moyen de subsistance principale des gens de Charlevoix, la Grange Bhérier n'est pas un bâtiment abandonné. Elle sert encore, bien que dans une moindre mesure, à diverses utilisations agricoles. Ses propriétaires sont fiers de l'avoir préservée presque intacte et de la présenter désormais aux touristes et visiteurs qui séjournent dans la région.

La publication de cet article a été rendu possible grâce à l'appui du Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Encorbellement de la Grange Bhérier



Photo: William Notman



Le dernier «Pélican»

par: Antorive
Antoine Riverin

*Lorsque le pélican,
lassé d'un long voyage,
Dans les brouillards du soir
retourne à ses roseaux...¹*

Touriste, cher ami, as-tu remarqué le squelette de bois doré du futur «Pélican», que monte avec patience l'architecte maritime François Cordeau, et crois-tu que le chant du poète flotte sur ces lieux!!! Les roseaux bordant la rivière Malbaie auront donc été les témoins frileux de la construction de quatre bateaux de bois. En effet, la berge où s'érige l'École Marguerite-d'Youville a vu bâtir le «Comté Charlevoix»

Malbaie», lancé en 1944 et commandé par le Capitaine Carré de Saint-Siméon. Le Capitaine Joseph Gagnon, profitant des grandes marées du printemps 1936 mit à l'eau son caboteur. Le Capitaine Georges Gagnon, se servant des grandes mers d'automne de 1937, fit flotter le sien, qu'il céda à son neveu Rémi Gagnon qui l'opéra de 1964 à 1968. Les rives de la baie de La Malbaie virent aussi naître en 1940 le «Mont Murray» du Capitaine Joseph Gagné (Bébé), construit à l'extrémité de la rue Sainte-Catherine. Enfin en face de la rue Laure-Conan, le Capitaine Fernand Gagnon lança le «Saint-André» en 1954, du Capitaine Joseph Gagnon et le «La Malbaie Transport» du Capitaine Georges Gagnon. Sur la rive opposée, aux environs de l'endroit où repose sur une quille neuve le «Pélican», Gustave Dufour et le Capitaine Henri Carré firent naître le «Rivière

lequel est encore en service sur le fleuve. Ces bateaux, tous mus par moteur, de force à peu près égale, n'avaient certes pas l'envergure ni la célébrité du futur «Pélican». Ils furent cependant des pionniers de la navigation fluviale et leur nom s'accroche à tous les quais de Montréal à Gaspé.

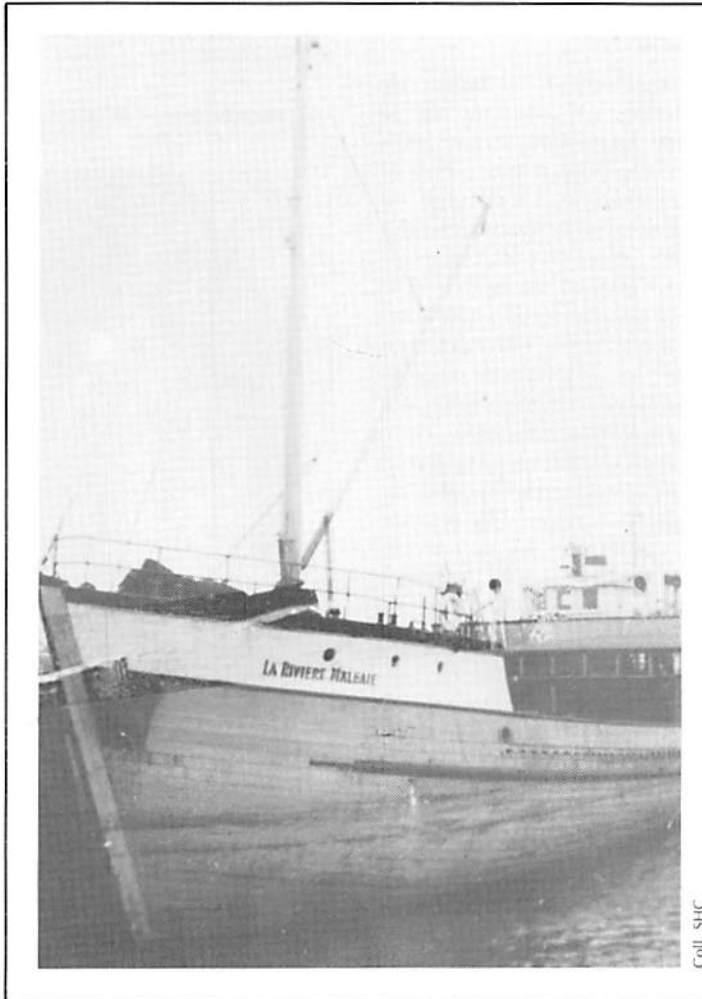
Le «Pélican» de François Cordeau prend forme et se veut la réplique exacte de celui que commandait d'Iberville en 1697. «Le quatre septembre, le navire arriva seul devant le fort Nelson. Mais trois voiles anglaises apparurent à l'entrée de la baie d'Hudson. Obligé d'accepter le combat, d'Iberville, par d'habiles manoeuvres, (séparer pour régner) fonça sur le «Hampshire» et le coula sans hésiter. Il s'empara ensuite du «Hudson Bay» et vit fuir le «Deering». Cependant la tempête, plus que les Anglais eut raison du «Pélican» et le jeta sur la côte».²

Le futur «Pélican», commencé en 1986, ne combattra pas comme son homonyme; sa mission en est une de paix et de fraternité. On désire en effet qu'il rejoigne en mer, portant haut l'étendard canadien, les grands voiliers, cathédrales marines, dont les noms cependant n'évoquent pas le souvenir des boulets, de la poudre et des voiles noircies et trouées.

Il aura trois mâts, bien garnis de toile qui s'enflera au souffle des Océans. Sa coque se cabrera sous l'assaut des vagues rageuses, il gémera, peut-être, sous les coups répétés des ondes et de l'aquilon. Mais François Cordeau le fait résistant et fort, hardi et courageux comme le pélican qui écume les eaux du grand large.

La génération qui nous suit, verra peut-être, par un soir d'automne, où le soleil se couche en empourprant l'Ouest, une coque meurtrie par les vagues, un bordé couvert d'algues vertes, fruits des Océans. Cette génération verra, dis-je, le Pélican de François Cordeau entrer dans la baie de La Malbaie et revenir aux roseaux qui l'ont vu naître. Alors Musset, dans ses strophes harmonieuses, aura chanté le retour du dernier des «PÉLICANS».

La Goélette Rivière Malbaie



Coll. SHC

1. Poème d'Alfred de Musset, 1839.

2. Conf. Histoire du Canada par Desrosiers et Bertrand, Librairie Granger et Frère, édition 1925

3. Dates et noms fournis par Capitaines Rémi et Guy Gagnon.



CHRONIQUE DU L i v r e

Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien

par Serge Gauthier

Cet ouvrage se constitue de trois importantes analyses historiques concernant le régime seigneurial canadien au XVIII^e siècle. Trois seigneuries y sont étudiées soit celles de l'Île-Jésus, de l'Île-aux-Coudres et du Lac-des-deux-Montagnes. Tout naturellement, il convient de s'arrêter plus particulièrement à celle qui concerne l'Île-aux-Coudres et qui est rédigée par l'historien Mario Lalancette.

Considérons d'abord l'optique générale du volume: le régime seigneurial n'étant pas étudié ici comme un simple lieu d'exploitation agricole servant au peuplement, mais bien comme un système de prélèvement sur la production paysanne. De ce fait, il est ainsi possible d'envisager, comme c'est le cas des «Messieurs du Séminaire» à l'Île-aux-Coudres, que les Seigneurs du temps se servaient du régime seigneurial non pas seulement pour favoriser l'agriculture et la colonisation, mais à cause de l'adaptabilité de celui-ci pour aussi permettre l'émergence d'autres productions. À l'Île-aux-Coudres, il va de soi que l'exploitation de la pêche devient un motif rentable d'établir une population fixe en ce lieu apparemment peu propice à une exploitation agricole de grande échelle.

Cette donnée intéressante jointe à la description fouillée des divers aspects de l'administration seigneuriale à l'Île-aux-Coudres font de la thèse de Mario Lalancette un document de grand intérêt. Une présentation de la seigneurie est d'abord effectuée avec beaucoup de justesse historique et aussi de compréhension de la problématique du milieu charlevoisien. Par la suite, la structure et l'exploitation de la seigneurie sont décrites avec de nombreux tableaux et des données chiffrées compilées avec beaucoup d'attention à refléter le vécu et la réalité concrète. Enfin, l'administration et le revenu de la seigneurie, en dépit des difficultés à documenter ces aspects, apportent néanmoins un bilan très éclairant sur un mode de fonctionnement plutôt mal connu et que des études souvent très partielles n'avaient pas fait ressortir vraiment.

Il va sans dire que la lecture de cet ouvrage est certainement ardue. Il s'adresse aux chercheurs et chercheuses qui souhaitent approfondir leur vision du régime seigneurial et dépasser les simples spéculations traditionnelles. L'effort de compréhension étant largement compensé par les connaissances réelles qui ressortent de ces descriptions remarquables qui s'appuient sur une recherche documentaire exceptionnelle.

Convenons donc avec les auteurs que le régime seigneurial canadien gagne à être regardé sous l'angle monographique à partir d'une étude minutieuse des documents manuscrits du temps. Cette démarche de longue portée paraît certes moins emballante sur le plan des conclusions globales, mais elle est cependant plus soucieuse d'une rigueur scientifique qui déforme moins la réalité vécue par nos ancêtres. C'est ainsi que dans le cas de l'Île-aux-Coudres, l'étude entreprise par Mario Lalancette apporte un avancement réel à la recherche historique sur Charlevoix. Cet effort inestimable mérite d'être souligné et son texte sur l'Île-aux-Coudres d'être regardé avec grande attention.

DÉPATIE, Sylvie, LALANCETTE, Mario, DESSUREAULT, Christian, *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*, Montréal, Hurtubise, HMH Cahiers du Québec/histoire, 1987, 290 pages.

VIENT DE PARAÎTRE

SAINT-AUBIN, Francine, *Histoire de la région des Grands Jardins*, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 2 volumes (vol. I, 564 p. - vol. II, 30 annexes), 1987.

* Disponible au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Service du plein-air et des parcs.
9530 de la Faune, Charlesbourg, Qc
G1G 5H9

FRAPPIER, Claude et SAINT-AUBIN, Francine, *Répertoire toponymique de la région des Grands Jardins*, Baie-Saint-Paul, 338 p., 1987.

* Disponible chez les auteurs
C.P. 1980, Baie-Saint-Paul, G0A 1B0
Prix: \$15.00

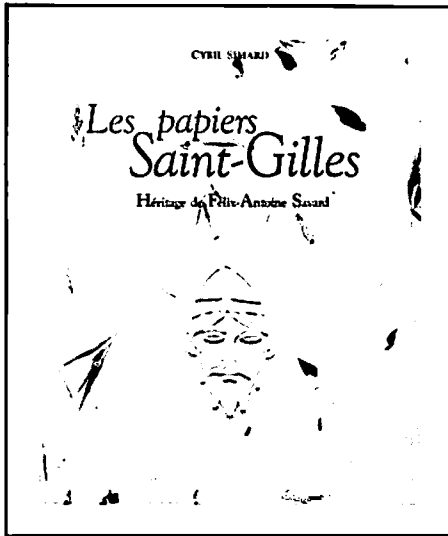


Les papiers Saint-Gilles

par Rosaire Tremblay

La papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive fut fondée en 1965 par Mgr Félix-Antoine Savard et Mark Donohue. Cette entreprise dispose aujourd'hui d'une renommée internationale liée à la qualité de ses produits.

L'auteur Cyril Simard, un fils de Baie-Saint-Paul, qui avait déjà à son crédit le colossal ouvrage en quatre tomes sur l'artisanat québécois nous propose ici une autre oeuvre d'érudition qui lui valut un doctorat en ethnologie de l'Université Laval.



Comme le raconte l'auteur, l'idée de créer une fabrique de papier fait main remonte au mois de mars 1962 alors que Mgr Savard en parle dans son JOURNAL ET SOUVENIRS. Les propos qu'il tient sur le sujet se classent en quatre catégories: ...Faire du beau papier:

- pour honorer l'écriture et la parole de l'homme;
- pour honorer la main de l'homme, tant celle qui écrit que celle qui produit le papier;
- comme signe de culture, d'une vieille culture qui nous vient des Chinois, puis de la France;
- et enfin, pour rendre hommage à la nature en incrustant des feuilles.

En outre, un important chapitre du livre retrace l'origine du papier fait main dans le monde mais toutes les tentatives en ce sens au Québec et au Canada. Sous le thème «Des lieux et des artisans», une autre section nous révèle qu'à travers des faits divers souvent savoureux, des hommes et des femmes ont contribué au développement de cette petite industrie artisanale

devenue autonome sur le plan financier depuis 1983 et qui peut d'ailleurs servir de modèle à l'«Economuséologie» où économie est alliée à la culture et dont Cyril Simard s'est fait un ardent défenseur au cours des dernières années.

Finalement, l'auteur aborde le développement de l'entreprise: les produits, l'agrandissement au cours de l'été 1988, la naissance du Centre Félix-Antoine-Savard, les projets d'avenir et le concept d'Economuséologie.

Remarquable aussi pour l'abondance de ses illustrations, cet ouvrage nous apporte donc toute la lumière sur cette petite fabrique jusqu'à maintenant méconnue, mais se veut aussi un tribut d'admiration à l'illustre fondateur et entrepreneur de la culture, Mgr Félix-Antoine Savard.

SIMARD, Cyril, Les papiers Saint-Gilles – Héritage de Félix-Antoine Savard. Préface de Mark Donohue. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 160 p., 19.95\$.

Il était une fois Cap-à-l'Aigle

par Martin Brassard

Depuis quelques années l'histoire régionale connaît une impulsion nouvelle. Plusieurs publications de synthèses historiques comme des revues ou des monographies communiquent de plus en plus la richesse patrimoniale de leur région ou de leur localité.

Élaborées de façon plus ou moins méthodique, ces publications possèdent toutefois une donnée identique: la ressource inestimable des renseignements qu'elles contiennent. Des souvenirs d'anciens tirés de l'oubli, le dépouillement d'archives privées souvent inédites, sont généralement les caractéristiques principales de ces publications. Cet indispensable travail de pionnier assure d'ailleurs une certaine notoriété à ces recherches régionales.

Également, à cause du champ même de leurs recherches, ces parutions rejoignent directement les populations régionales. Phénomène très perceptible, les individus se sentent directement impliqués dans l'histoire de leur communauté. Au niveau culturel, ce facteur non négligeable peut peut-être favoriser l'émergence d'un intérêt populaire pour une histoire plus globale et plus scientifique.

L'édition révisée de la monographie *Il était une fois... Cap-à-l'Aigle* permet de rejoindre ces deux éléments. Cet ouvrage collectif sur les origines du village de Cap-

à-l'Aigle fut publié pour la première fois en 1977. Toutefois, la popularité grandissante de cette monographie incita la municipalité de Cap-à-l'Aigle à rééditer ce volume en 1983. Elle vient d'être rééditée par la Société d'histoire de Charlevoix à l'été 1988.

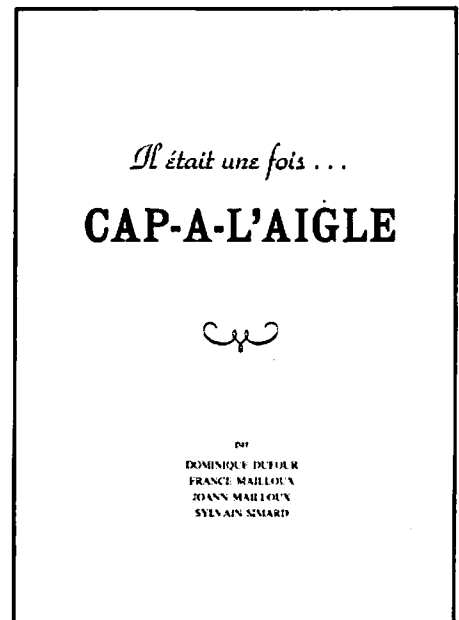
La méthodologie de *Il était une fois Cap-à-l'Aigle* comporte bien sûr quelques lacunes.

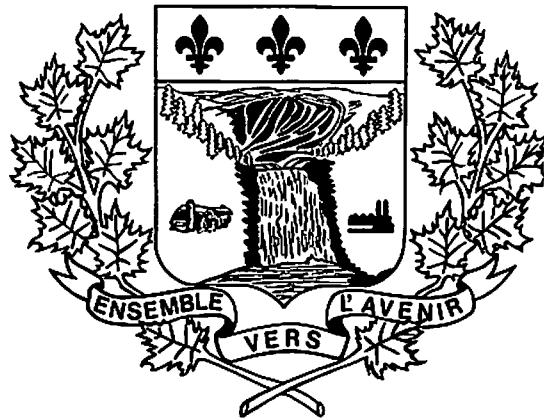
Néanmoins, les auteurs font part d'une certaine originalité pour ce qui est de leurs recherches. Par exemple, certaines légendes expliquant l'origine du mot Cap-à-l'Aigle, qui étaient alors plutôt méconnues, viennent infirmer certaines hypothèses sur le lieu même de ce cap.

Également, les renseignements ethnologiques sur le mode de vie des habitants demeurent des données très pertinentes pour l'interprétation de l'histoire. Ainsi, lorsqu'elles sont comparées avec les coutumes des autres localités charlevoisiennes les usages du Cap-à-l'Aigle diffèrent sur plusieurs points.

Enfin, *Il était une fois... Cap-à-l'Aigle* constitue une étude sommaire qui servira sans aucun doute à approfondir certains aspects du passé caractérisant cet autre beau village charlevoisien.

DUFOUR, Dominique, MAILLOUX, France, MAILLOUX, Joann, SIMARD, Sylvain. Il était une fois... Cap-à-l'Aigle, Édition de 1988 avec préface de Serge Gauthier, La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 45 p. (Publication de la Société d'histoire de Charlevoix «Monographies Paroissiales» No.2)





La Municipalité de Rivière-Malbaie
est fière de témoigner
de ses 50 ans au coeur de la vallée
en appuyant
la Société d'histoire de Charlevoix
1938-1988

CHARLEVOIX RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE



L'Association touristique régionale de Charlevoix est plus convaincue que jamais que Tourisme et Environnement sont deux réalités indissociables.

En décembre 1987 nous déposons le plan de développement touristique pour le comté de Charlevoix où nature et culture constituent la trame de fond du paysage touristique actuel et futur.

À l'été 1988 se concrétisait le développement du Parc des Hautes Gorges.

L'une de nos plus grande fierté: novembre 1988 à Paris, l'UNESCO accorde à Charlevoix le Statut de «Réserve mondiale de la biosphère».

Merci à nos collaborateurs et plus particulièrement à la MRC de Charlevoix et à la MRC de Charlevoix-Est.



Le Président
Jacques Lemire
Le Directeur général
Pierre Tremblay



**Association Touristique
Régionale de Charlevoix**

166, Boul. de Comporté
C.P. 417, La Malbaie, Québec, G5A 1T1